

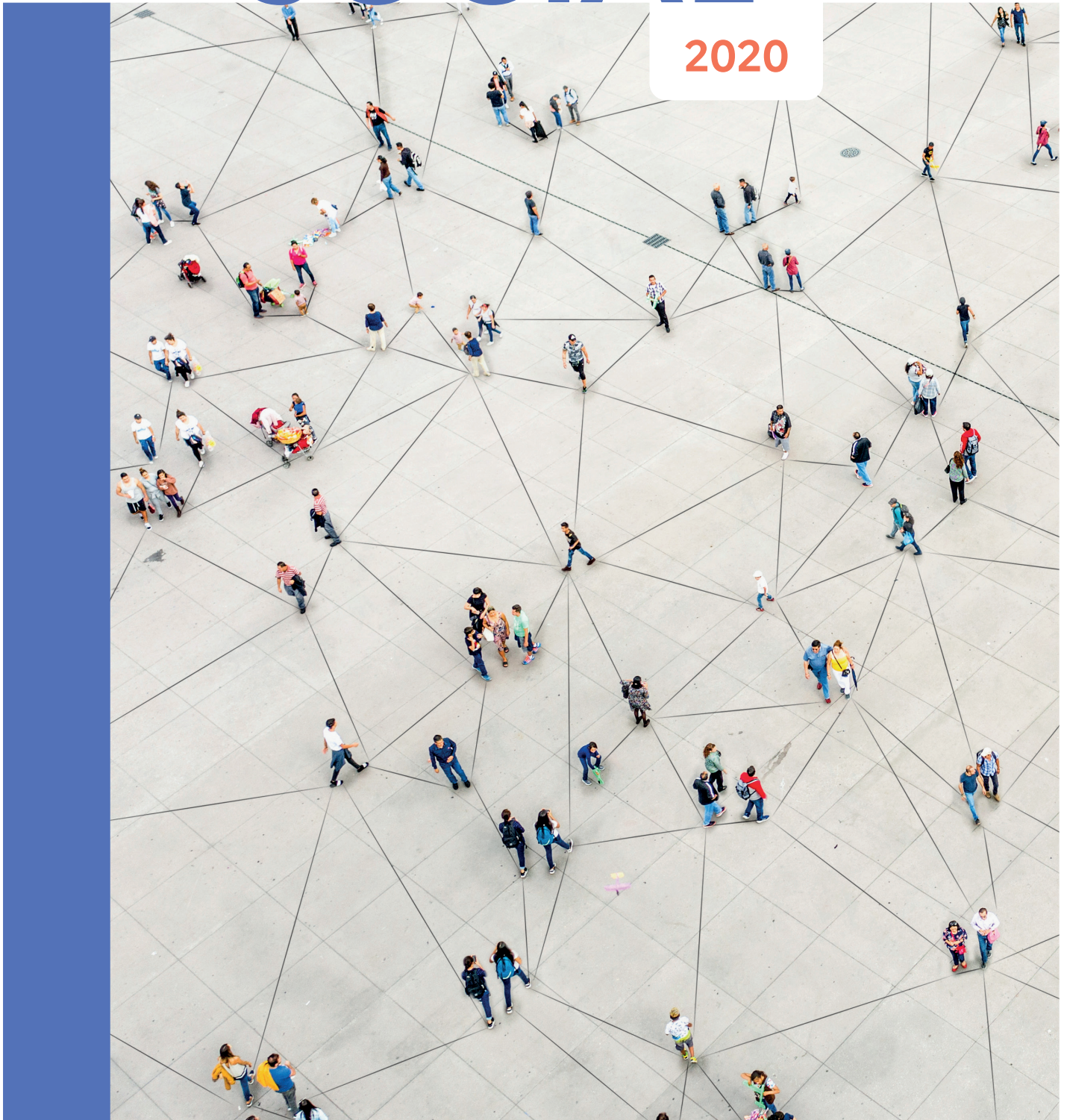


ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN SOCIAL

2020



Avant-propos

La gestion des ressources humaines est l'un des enjeux majeurs de la politique académique. À ce titre, elle occupe un chapitre dédié dans le projet académique, à travers son axe 4, et fait l'objet, chaque année, d'un bilan social. Ce bilan récapitule, en un document unique, les principales données permettant d'apprécier la situation de l'académie dans le champ social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus depuis le dernier état des lieux.

Avec 84 946 personnels en activité, l'évolution des effectifs se poursuit : une augmentation de 2 113 agents par rapport à l'année 2019, principalement sur les personnels de surveillance et d'assistance éducative. Par ailleurs, l'académie se caractérise toujours par la jeunesse et la féminisation de ses personnels. En effet, 45% d'entre eux ont moins de 40 ans ; la part moyenne des femmes est de 72%, avec des variations allant de 54% pour les personnels d'inspection à 84% pour les personnels administratifs ou les enseignants du 1^{er} degré.

Par la variété et la richesse des données qu'il offre, le bilan social académique permet une bonne information sur les conditions de travail dans l'académie. Il est un appui important pour un dialogue social de qualité.

Ce document a été élaboré par le pôle académique de la prospective et de la performance, sous la responsabilité de la directrice des relations et des ressources humaines et en collaboration avec l'ensemble des services de gestion des ressources humaines de l'académie. Je remercie l'ensemble des services académiques et départementaux pour leur contribution à la publication de ce bilan social.

Les thèmes suivants sont abordés :

- effectifs et profils des personnels ;
- déroulement de carrière ;
- vie des personnels ;
- rémunération ;
- formation ;
- dialogue social ;
- enseignement privé ;
- enseignement supérieur ;
- emplois budgétaires.

Daniel Auverlot

Recteur de l'académie de Créteil

Sommaire

1

EFFECTIFS ET PROFILS DES PERSONNELS

P. 9

I. Effectifs	10
A. Effectifs globaux (privé et public)	10
1. Académie	11
2. Départements	11
3. Les agents titulaires et non titulaires.....	12
B. Effectifs par catégorie	12
C. Effectifs par corps	13
D. Effectifs détaillés par corps	14
1. Les enseignants dans le premier degré	14
2. Les enseignants dans le second degré.....	14
3. Les personnels de direction et d'inspection	15
4. Les personnels d'éducation	15
5. Les personnels de surveillance et d'assistance éducative	15
6. Les personnels IATSS	16
II. Profils	17
A. Répartition hommes-femmes	17
B. Répartition géographique	18
1. Lieu de résidence	18
2. Lieu d'exercice	19
C. Âge des personnels	19
III. Zoom sur les agents non titulaires (PU)	22
A. Répartition par genre des agents non titulaires	22
B. Part des CDI parmi les agents non titulaires	23
C. Répartition départementale des agents non titulaires	23
1. Dans le premier degré	23
2. Dans le second degré.....	25

2

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

P. 31

I. Recrutement	32
A. Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l'académie	32
B. Concours d'enseignement du premier degré public	32
C. Concours d'enseignement du second degré public et CPE	33
D. Concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)	33

II. Mobilité	35
A. Mouvement interdépartemental des enseignants du premier degré public	35
1. Demandes pour intégrer les départements de l'académie	36
2. Demandes pour quitter les départements de l'académie	36
B. Mobilités interacadémiques	38
1. Personnels du second degré public	38
2. Personnels IATSS.....	39
C. Mobilités intra-académiques	41
1. Personnels du second degré.....	41
2. Personnels IATSS.....	43
D. Mobilités des personnels de direction et d'inspection	43
1. Personnels de direction	43
2. Personnels d'inspection.....	45
III. Les promotions	45
A. Promotions du personnel enseignant du premier degré	45
B. Promotions du personnel du second degré	47
C. Promotions des personnels de direction et d'inspection	49
D. Promotions des personnels IATSS	49
IV. Les sorties provisoires et définitives	50
A. Les sorties provisoires	50
1. Personnel du premier degré	50
2. Personnel du second degré (enseignants, éducation, orientation)	51
3. Personnel IATSS	52
4. Hors la classe dans le premier degré	53
B. Les sorties définitives	53

3

VIE DES PERSONNELS

P. 58

I. Quotités de service et absences	59
A. Le temps plein/partiel	59
B. Les décharges	63
1. Dans le premier degré	63
2. Dans le second degré.....	63
C. Les absences	65
1. Au niveau de l'académie	65
2. Motifs	66
3. Les absences des enseignants dans le premier degré	66
4. Les absences des enseignants dans le second degré	67
5. Les absences des personnels IATSS	68

II. L'accompagnement.....	70
A. Santé.....	70
B. Le service social des personnels.....	71
1. Répartition des personnels reçus en consultation.....	72
2. Répartition départementale des personnels reçus.....	72
3. Les difficultés rencontrées par les personnels (PU).....	73
C. La RH de proximité.....	74
1. Les données globales.....	74
2. L'accompagnement spécifique des personnels enseignants d'éducation et d'orientation.....	75
3. L'accompagnement spécifique des personnels IATSS.....	78
III. Prévention des risques professionnels.....	80
IV. L'action sociale.....	82
A. Évolution des aides dans l'enseignement public.....	82
B. Répartition par type de bénéficiaires.....	83
C. Évolution des aides dans l'enseignement privé.....	83
V. La protection juridique des fonctionnaires et le contentieux.....	84
VI. Les procédures disciplinaires.....	87
1. Dans le premier degré.....	87
2. Dans le second degré.....	87
3. Pour les personnels IATSS.....	87

4

RÉMUNÉRATION

P. 88

I. Situation indiciaire par catégorie de personnels.....	89
II. Situation indiciaire par statut.....	89
III. Rémunération selon le genre.....	89
IV. Distribution des indices sur l'ensemble des personnels.....	90

5

FORMATION

P. 91

I. Synthèse des formations.....	92
II. Personnels du premier degré.....	92
A. Les personnels formés.....	92
B. Les objectifs de la formation.....	93
III. Personnels du second degré.....	95
A. Les personnels formés.....	95
B. Les objectifs de la formation.....	96
C. Les moyens consacrés à la formation continue en 2019-2020.....	99

6

DIALOGUE SOCIAL

P. 100

I. Les décharges syndicales.....	101
II. Les réunions et instances	101

7

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

P. 102

I. Les effectifs en 2020	103
A. Répartition des effectifs par catégorie et par département	103
1. Dans le premier degré.....	103
2. Dans le second degré.....	104
B. Origine des personnels.....	106
II. La mobilité des maîtres contractuels	107
A. Dans le premier degré.....	107
B. Dans le second degré	107
III. Les retraites.....	107
IV. Les promotions	108

8

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

P. 110

9

EMPLOIS BUDGÉTAIRES

P. 112

I. BOP 140 : enseignement scolaire public du premier degré	113
II. BOP 141 : enseignement scolaire public du second degré.....	113
III. BOP 230 : vie de l'élève.....	114
IV. UO 214 : soutien de la politique de l'éducation nationale	114
V. BOP 139 : enseignement privé des premier et second degrés	115
VI. Synthèse budgétaire de l'académie	115

Sources et définitions

Les données présentées dans le bilan social sont en grande partie issues des applications mises à disposition par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports : BSA (Base statistique des agents, qui récupère les données issues de nos bases de données Agape, EPP et Agora) et CNE (contrôle national des emplois). La date d'observation sur l'application BSA pour chaque année présentée est arrêtée au 31 décembre, sauf mention contraire. Les données proviennent également des services du rectorat et des DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Les effectifs présentés sont ceux :

- des personnels de l'enseignement public du premier et du second degré, à l'exception du chapitre I qui intègre les enseignants du privé, ainsi que les chapitres IV et VII ;
- des personnels IATSS ;
- des personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation.

Il s'agit des personnels titulaires ou non titulaires en activité et avec une affectation. Les effectifs sont présentés en personnes physiques ; lorsqu'ils sont présentés en ETP, cela est précisé dans le chapitre concerné.

Les données sont celles de l'année 2020 (c'est-à-dire l'« année scolaire 2019-2020 ») avec un rappel sur les deux années précédentes pour la majorité des chapitres.

Les sources citées à chaque début de chapitre sont les mêmes pour les sous-parties qui le composent, sauf précision contraire.

Les services du rectorat

- **BPID**

Bureau des personnels d'inspection et de direction

- **CDG**

Contrôle de gestion

- **DAFOR**

Division académique de la formation et du développement professionnel

- **DPAE**

Division des personnels ATSS et d'encadrement

- **DASEM**

Division de l'accompagnement social et médical

- **DEEP**

Division des établissements d'enseignement privés

- **DOS**

Département de l'organisation scolaire

- **DPE**

Division des personnels enseignants

- **Mission hygiène et sécurité**

- **Mission sociale et de santé**

- **PAPP**

Pôle académique de la prospective et de la performance

- **RH-GRH**

Service académique RH et GRH de proximité

- **SEMA**

Service médical académique

- **SESA**

Service social académique

- **Service juridique**



EFFECTIFS ET PROFILS DES PERSONNELS

I. Effectifs

Source : CdG

A. Effectifs globaux (privé et public)

En 2020 (soit pour l'année scolaire 2019-2020), l'académie compte 84 946 personnels.

Les femmes représentent 72% des effectifs.

La part des personnels enseignants représente 76,6%.

Les effectifs continuent leur progression (+ 2 113 par rapport à 2019), principalement sur les personnels de surveillance et d'assistance éducative. Tous personnels confondus, les effectifs se répartissent de la manière suivante : 40% en Seine-Saint-Denis, 30% dans le Val-de-Marne, et 30% en Seine-et-Marne.

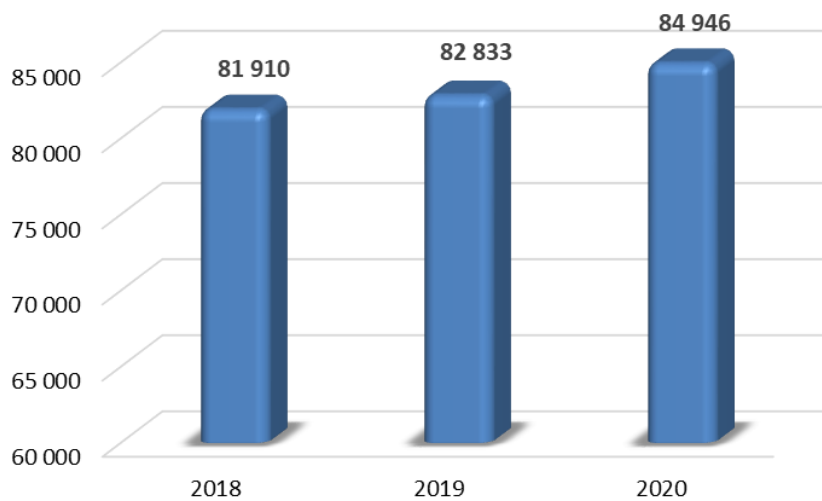
1. Académie

- **Chiffres-clés de l'académie pour 2020**

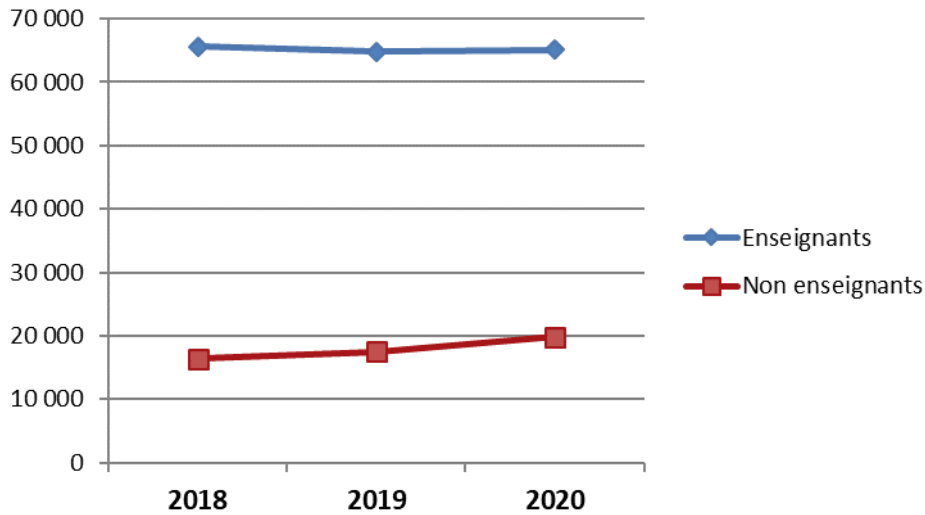
84 946 personnels en activité

- 79 640 personnels dans le secteur public, dont 59 804 enseignants (75,1 %)
- 5 306 personnels dans le secteur privé

- **Évolution académique des effectifs (public et privé)**



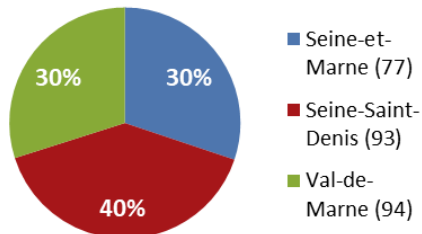
- Évolution des effectifs enseignants/non enseignants de l'académie (public et privé)



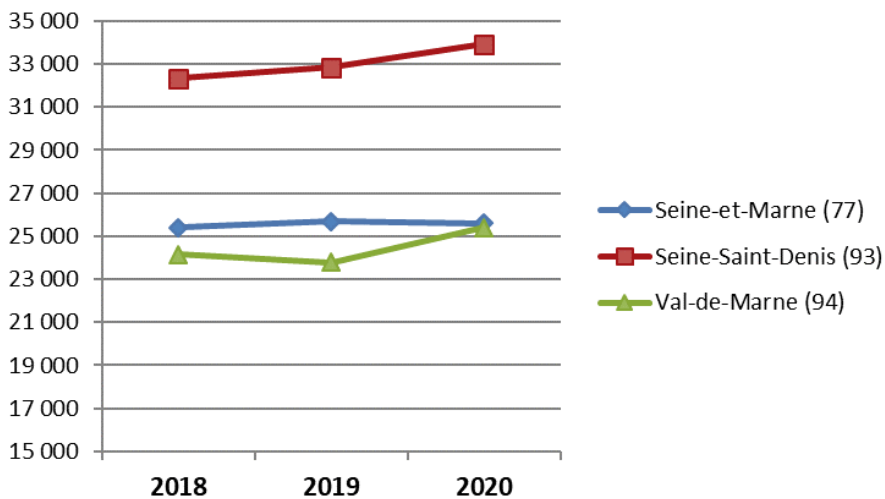
2. Départements

- Répartition départementale des effectifs (public et privé)

	Public	Privé	TOTAL
Seine-et-Marne (77)	24 077	1 533	25 610
Seine-Saint-Denis (93)	32 040	1 887	33 927
Val-de-Marne (94)	23 523	1 886	25 409
ENSEMBLE	79 640	5 306	84 946



- Évolution départementale des effectifs (public et privé)



3. Les agents titulaires et non titulaires

- Répartition des personnels (public et privé) par statut

Les personnels non-titulaires représentent 22,3% de l'effectif total de l'académie, soit une augmentation de 1,8 point par rapport à 2019. Cette part s'explique en grande partie par le nombre de plus en plus important des personnels de surveillance et d'assistance éducative, et par le poids des personnels contractuels dans le 2^d degré, public ou privé. Dans l'enseignement privé, la part des auxiliaires est de 17% dans le 1^{er} degré, et de 30% dans le 2^d degré, ce qui correspond à une diminution de 4 points dans le 1^{er} degré et d'un point dans le 2^d degré par rapport à 2019.

	Titulaires ⁽¹⁾	Non titulaires ⁽²⁾	% Non titulaires
Enseignants 1er degré PU	28 359	887	3,0%
Enseignants 2nd degré PU	26 776	3 782	12,4%
Direction et inspection PU	1 300	0	0,0%
Education et orientation PU ⁽³⁾	1 459	307	17,4%
Surveillance et assistance éducative PU	0	12 074	100%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	3 845	1 461	28%
IATSS PU	4 232	464	9,9%
ENSEMBLE	65 971	18 975	22,3%

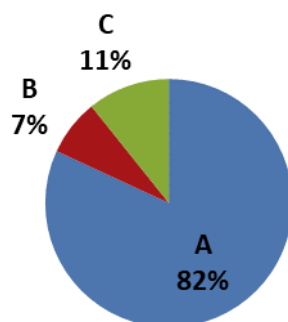
(1) Titulaires, ou titulaires d'un contrat pour l'enseignement privé

(2) Non titulaires, ou auxiliaires pour l'enseignement privé

(3) A compter de l'année 2019, intégration des PSY EN 1^{er} et 2^d degré (et non plus parmi les enseignants 1D et 2D)

B. Effectifs par catégorie

- Répartition des personnels par catégorie (public et privé)



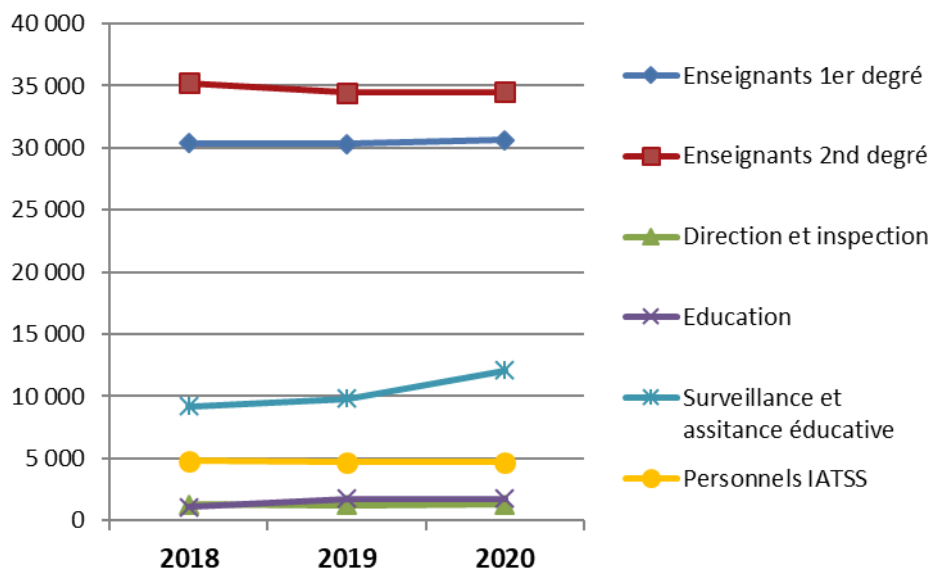
La part des catégories A reste largement majoritaire. Il est à noter une erreur dans ce calcul pour les BSA des années précédentes : les AESH étaient enregistrés, à tort, comme faisant partie de la catégorie A dans les bases de données. Ce qui explique pour cette année l'augmentation de 8 points pour les catégories C, et la baisse des catégories A.

C. Effectifs par corps

- Effectifs de l'académie par corps (public et privé)

	Total	% du corps par rapport à l'ensemble	% de femmes par rapport au corps
Enseignants 1er degré PU	29 246	34,4%	83,8%
Enseignants 2nd degré PU	30 558	36,0%	56,7%
Direction et inspection PU	1 300	1,5%	56,5%
Education PU	1 766	2,1%	81,5%
Surveillance et assistance éducative PU	12 074	14,2%	77,8%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	5 306	6,2%	71,6%
IATSS	4 696	5,5%	84,5%
ENSEMBLE	84 946	100%	73,2%

- Évolution des effectifs de l'académie par filière (public et privé)



D. Effectifs détaillés par corps

Concernant la partie sur les effectifs détaillés par corps, les données ne concernent que **l'enseignement public pour l'année scolaire 2019-2020**.

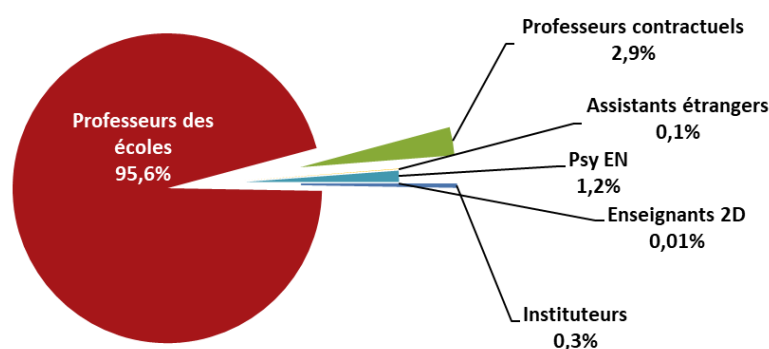
Source : CdG

1. Les enseignants dans le premier degré

	77	93	94	Académie
Instituteurs	31	26	23	80
Professeurs des écoles	8 457	11 954	7 865	28 276
Professeurs contractuels	101	641	129	871
Assistants étrangers	3	6	7	16
Psychologues de l'éducation nationale (1)	99	153	93	345
Enseignants 2d degré	1	0	2	3
ENSEMBLE	8 692	12 780	8 119	29 591

(1) y compris les contractuels

• Répartition des effectifs du 1^{er} degré par corps



2. Les enseignants dans le second degré

	77	93	94	Zone académique*	Académie
Professeurs certifiés	5 761	5 857	4 222		15 840
Professeurs non titulaires (1)	330	601	805	1 918	3 654
Professeurs de lycées professionnels	1 241	1 332	1 089		3 662
Professeurs agrégés	1 265	1 569	1 506		4 340
Professeurs et chargés d'enseignement en EPS	770	924	631		2 325
Professeurs des écoles et instituteurs	192	185	141		518
Conseillers principaux d'éducation (FF)	0	1	5		6
Intervenants langue (2)	37	58	33		128
Professeurs de chaire supérieure	12	17	36		65
Professeurs d'enseignement général des collèges	3	5	9		17
Psychologues de l'éducation nationale (3)	89	115	93	38	335
ENSEMBLE	9 700	10 664	8 570	1 956	30 890

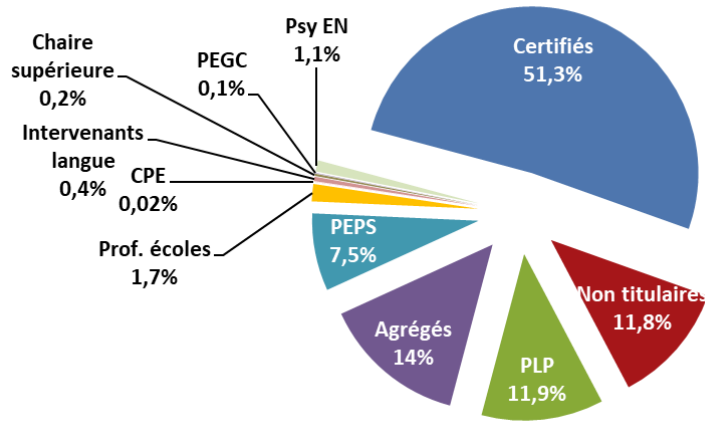
(1) Professeurs contractuels, maîtres auxiliaires et vacataires

(2) Corps des assistants étrangers et assistants de langue vivante

(3) Nature support PS2D (Psychologues du 2^d degré)

*Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents

- Répartition des effectifs du 2^d degré par corps



3. Les personnels de direction et d'inspection

		77	93	94	Rectorat	Académie
INSPECTION	IA-DASEN	1	1	1		3
	DAASEN	2	4	2		8
	A-DASEN (ex-IENA)	1	1	1		3
	IA-IPR				85	85
	IEN	32	40	30	37	139
Total Inspection		36	46	34	122	238
DIRECTION	Personnel de direction	333	373	284	2	992
	Professeurs des écoles*	26	25	19		70
	Total Direction	359	398	303	2	1 062
ENSEMBLE		395	444	337	124	1 300

* directeurs de SEGPA

4. Les personnels d'éducation

	77	93	94	Zone académique *	Académie
Conseillers principaux d'éducation ¹	297	403	242		942
Professeurs contractuels	19	25	42	56	142
ENSEMBLE	316	428	284	56	1 084

Zoom affectation instantanée zone académique	77	93	94	Académie
CPE contractuels	14	35	7	56
Total	14	35	7	56

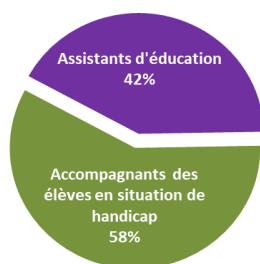
¹ Y compris enseignants du 2nd degré titulaires avec fonction CPE

*Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

5. Les personnels de surveillance et d'assistance éducative

	77	93	94	Académie
Accompagnants des élèves en situation de handicap	2 192	3 758	1 077	7 027
Assistants d'éducation	1 408	2 388	1 251	5 047
ENSEMBLE	3 600	6 146	2 328	12 074

- Répartition des effectifs des personnels de surveillance et d'assistance éducative par corps



L'effectif des personnels accompagnant des élèves en situation de handicap continue d'augmenter d'année en année. Les AESH représentent désormais bien plus de la moitié de l'effectif des personnels de surveillance et d'assistance éducative (17% en 2015).

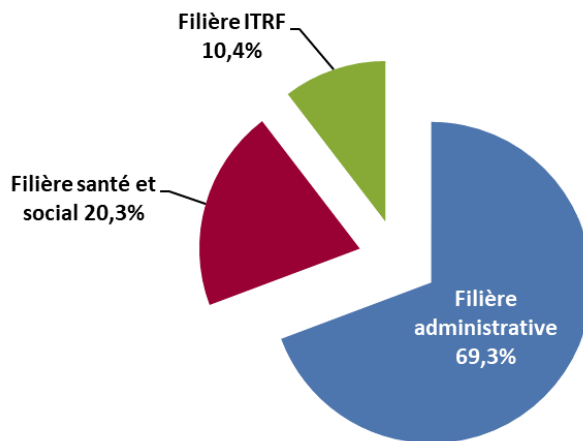
6. Les personnels IATSS

Source : BSA CdG

		77	93	94	Rectorat	Académie
Filière administrative	Emplois fonctionnels	11	10	11	17	49
	Attachés d'administration de l'Etat	139	148	119	55	461
	Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	280	279	250	172	981
	Adjoint administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	469	452	349	130	1 400
	Contractuels	71	120	65	107	363
	Total filière administrative	970	1 009	794	481	3 254
Filière santé et social	Médecins de l'éducation nationale - conseillers techniques	1	1	1	1	4
	Médecins de l'éducation nationale	8	14	7		29
	Médecins contractuels santé scolaire	3	9	3	6	21
	Conseillers techniques de service social des administrations de l'état	9	15	4	2	30
	Infirmières ou infirmiers	166	251	139	1	557
	Infirmières ou infirmiers contractuelles	16	6	4		26
	Assistants service social des administrations de l'état	70	132	68		270
	Assistants sociaux contractuelles	5	9	2		16
Total filière santé et social	278	437	228	10	953	
Filière ITRF	Ingénieurs de recherche				8	8
	ingénieur d'études		1		34	35
	Assistants ingénieurs	1	2	1	6	10
	Techniciens de recherche et formation	14	12	16	28	70
	Adjoint techniques	103	106	91	28	328
	Contractuels niveau IGE/IGR				7	7
	Contractuels laboratoire	8	11	11	1	31
	Total filière ITRF	126	132	119	112	489
ENSEMBLE	1 374	1 578	1 141	603	4 696	

Les données des 3 départements concernent les personnels affectés en services déconcentrés départementaux et en établissement scolaire.

- Répartition des effectifs pour le personnel IATSS

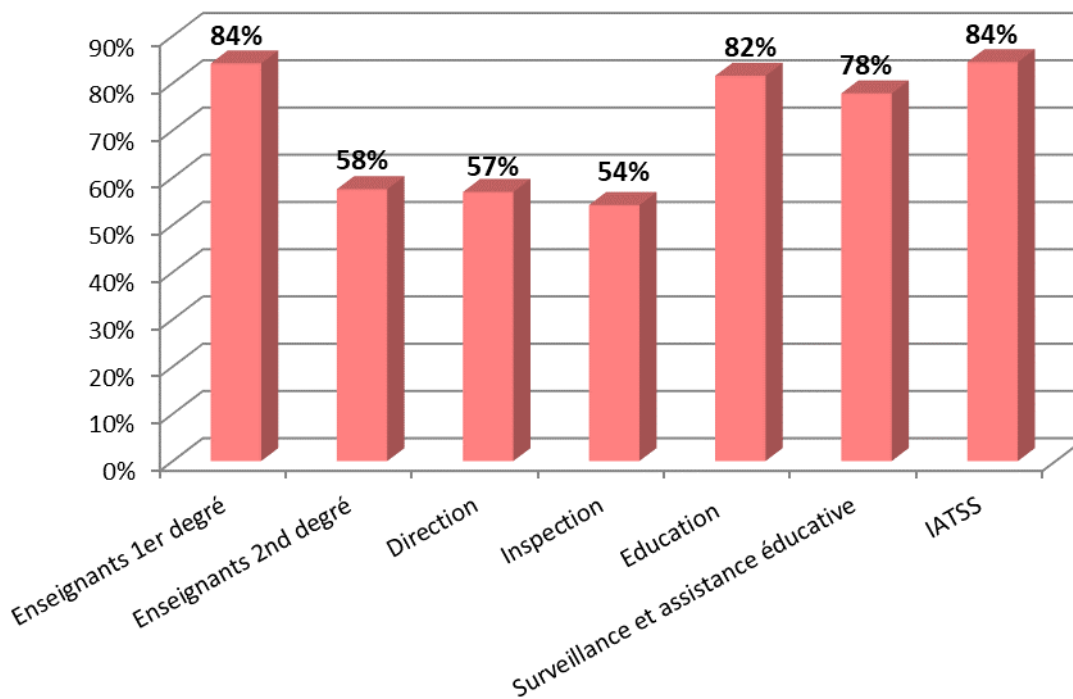


II. Profils

Toutes les données de ce chapitre portent sur l'année 2020 (année scolaire 2019-2020) et sur le personnel public et privé.

A. Répartition hommes-femmes

- Part des femmes par corps



B. Répartition géographique

1. Lieu de résidence

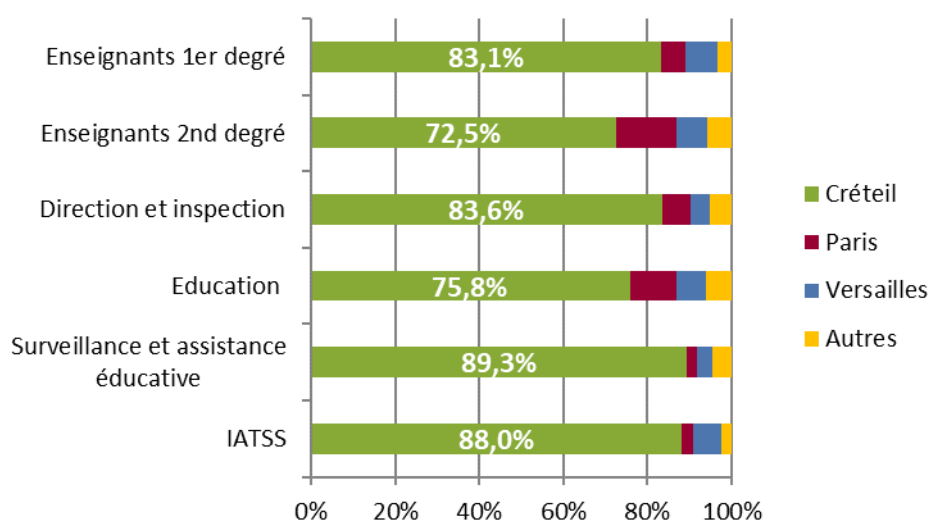
- Lieu de résidence des personnels par catégorie

	Créteil			Paris	Versailles				Total Académies Créteil Paris Versailles	Total Autres académies
	77	93	94	75	78	91	92	95		
Enseignants 1er degré	10 662	7 409	7 389	1 766	93	827	479	927	29 552	1 073
Enseignants 2nd degré	9 971	7 569	7 465	4 959	161	940	753	673	32 491	1 994
Direction et inspection	411	331	345	85	5	20	23	12	1 232	68
Education	494	472	372	195	4	39	31	52	1 659	107
Surveillance et assistance éducative	3 614	4 206	2 960	303	21	171	96	132	11 503	571
IATSS	1 670	1 185	1 277	141	16	122	59	106	4 576	120
ENSEMBLE	26 822	21 172	19 808	7 449	300	2 119	1 441	1 902	81 013	3 933
		67 802		7 449		5 762			84 946	

Sur l'ensemble des personnels, public et privé toutes catégories confondues, 80% résident dans l'académie de Créteil, 9% dans celle de Paris, 7% dans celle de Versailles, et 5% dans d'autres académies. Ces proportions restent stables d'une année sur l'autre.

Ce sont les enseignants du 2^d degré qui sont les plus excentrés : 27,5% d'entre eux résident en dehors de l'académie. Ils ne sont que 10,7% dans ce cas pour les personnels de surveillance et assistance éducative.

- Lieu de résidence des personnels



2. Lieu d'exercice

• Lieu d'exercice des personnels par statut

	77	93	94	Zone académique*
Enseignants 1 ^{er} degré	8 959	13 127	8 539	
Enseignants 2nd degré	10 778	11 936	9 853	1 918
Direction et inspection	395	444	461	
Education	504	696	472	94
Surveillance et assistance éducative	3 600	6 146	2 328	
IATSS	1 374	1 578	1 744	
ENSEMBLE	25 610	33 927	23 397	2 012

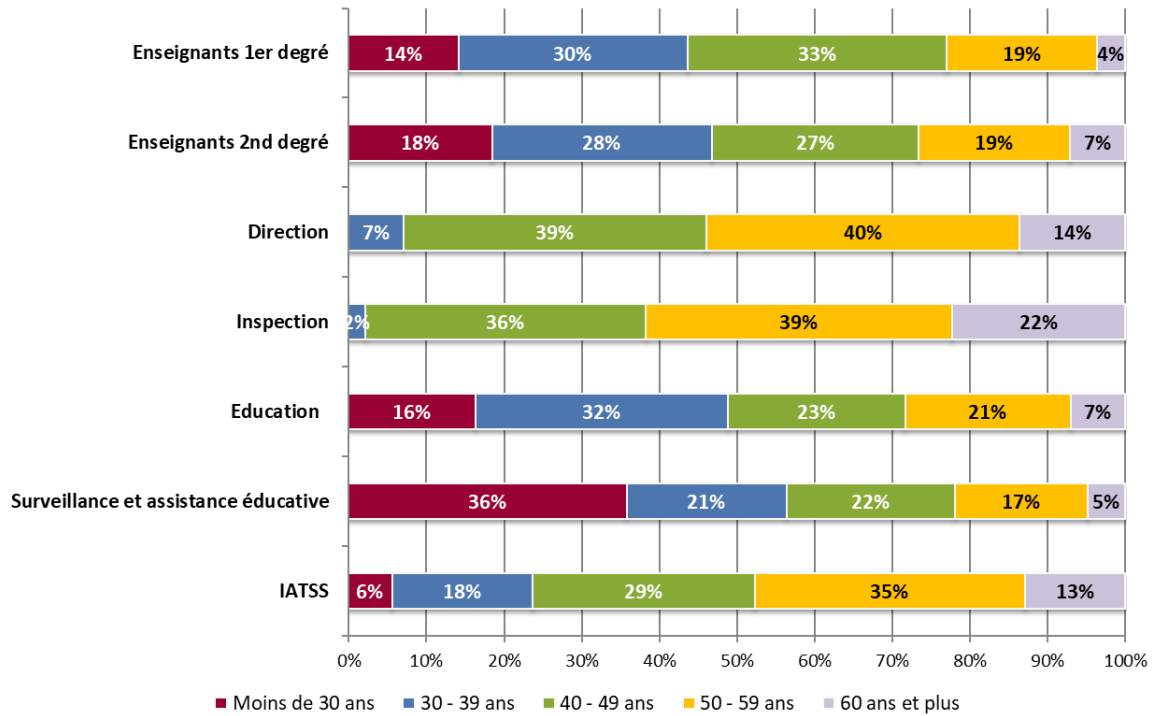
* Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

Zoom affectation instantanée zone académique	77	93	94	Total
Enseignants 2nd degré	476	1 058	384	1 918
Education	22	65	7	94
ENSEMBLE	498	1 123	391	2 012

C. Âge des personnels

• Répartition des personnels par tranche d'âge

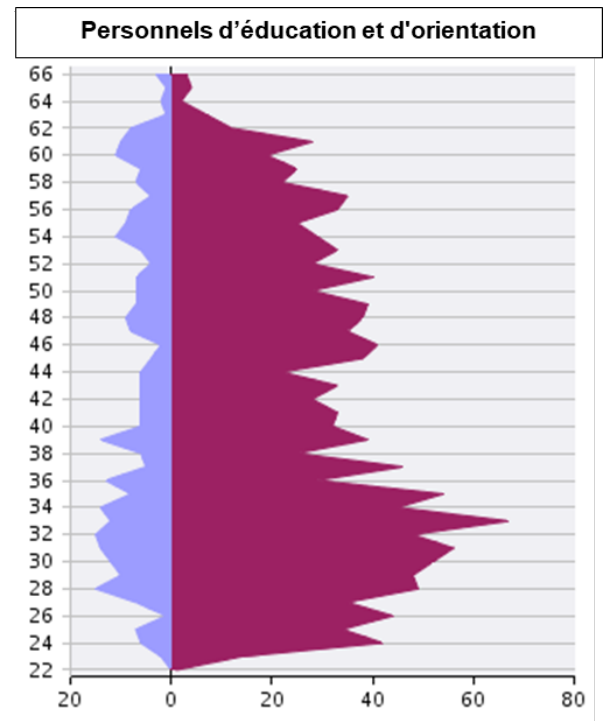
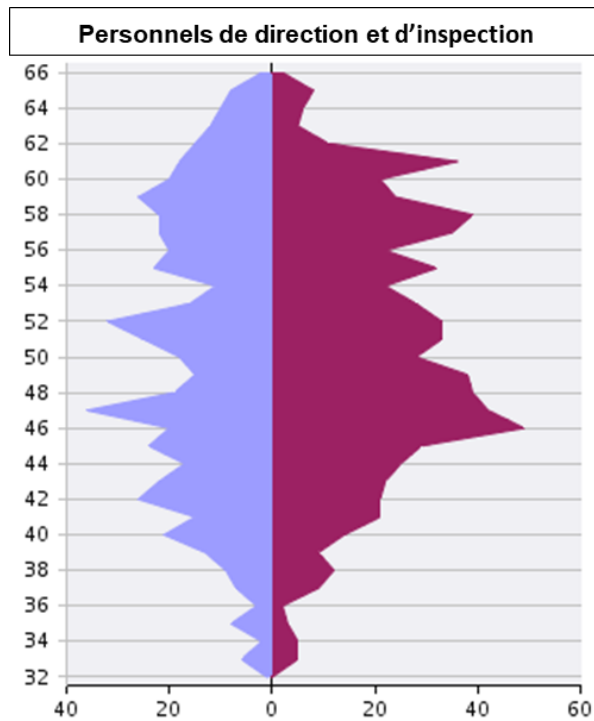
	Moins de 30 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
Enseignants 1er degré	14%	30%	33%	19%	4%
Enseignants 2nd degré	18%	28%	27%	19%	7%
Direction	0%	7%	39%	40%	14%
Inspection	0%	2%	36%	39%	22%
Education	16%	32%	23%	21%	7%
Surveillance et assistance éducative	36%	21%	22%	17%	5%
IATSS	6%	18%	29%	35%	13%
ENSEMBLE	18%	27%	29%	20%	6%

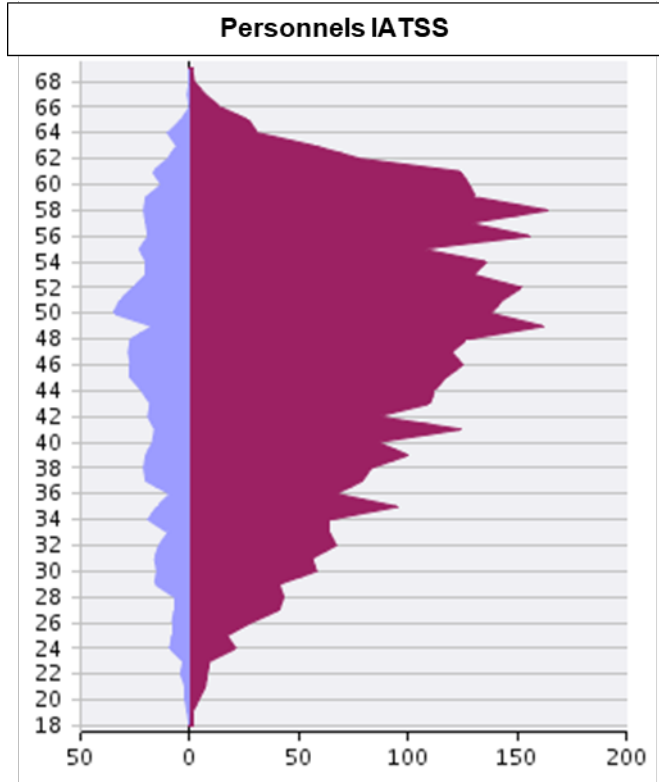
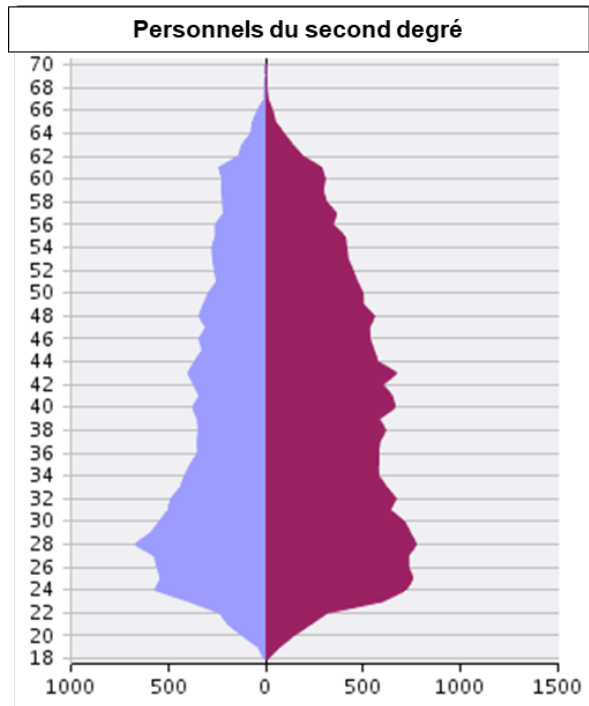
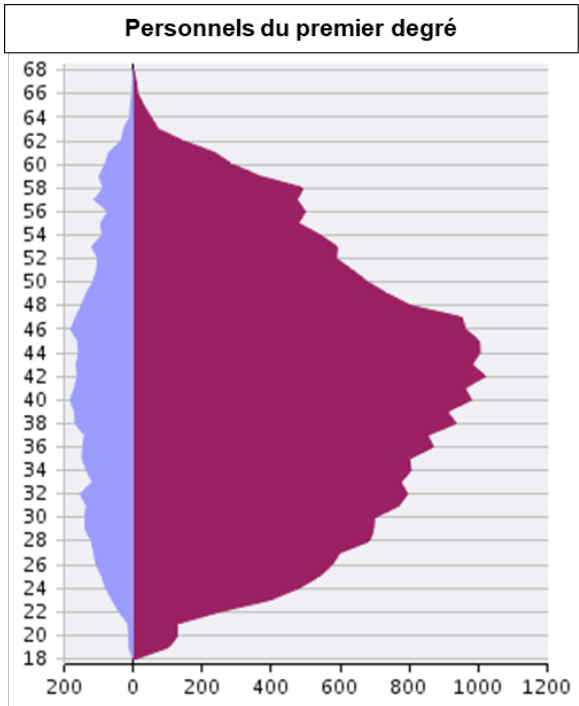


- **Pyramides des âges**

Hommes

Femmes





III. Zoom sur les agents non titulaires (PU)

A. Répartition par genre des agents non titulaires

	Titulaires	Non titulaires		% total non titulaires 2020	Rappel % non titulaires 2019
		Hommes	Femmes		
Enseignants 1er degré PU	28 359	182	705	3,0%	3,0%
Enseignants 2nd degré PU	26 776	2 034	1 748	12,4%	13,1%
IATSS PU	4 232	96	368	9,9%	8,9%

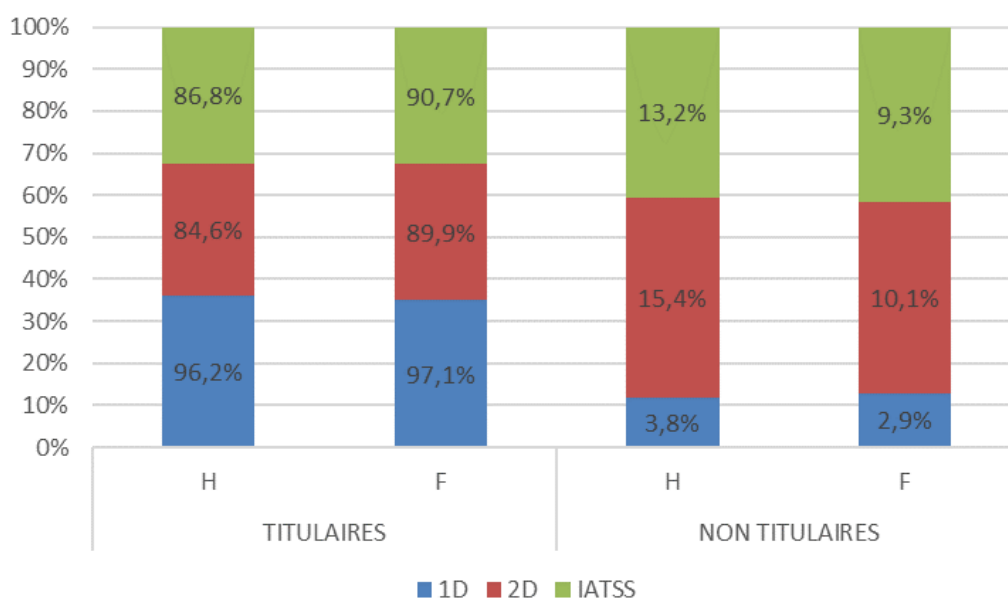
Sur l'ensemble des agents, la part des non titulaires baisse de 0,2 point par rapport à 2019 : elle atteint 8% sur l'année scolaire 2019-2020. On observe pour la troisième année consécutive une baisse chez les enseignants du 2^d degré (-0,7 point). La part des non titulaires des personnel IATSS augmente quant à elle de 1 point.

	2020			Rappel 2019		
	Non titulaires	Répartition des non titulaires		Non titulaires	Répartition des non titulaires	
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Enseignants 1er degré PU	887	21%	79%	862	19%	81%
Enseignants 2nd degré PU	3 782	54%	46%	4 009	53%	47%
IATSS PU	464	21%	79%	416	23%	77%

Le tableau ci-dessus renseigne sur la part des hommes et des femmes non titulaires par rapport l'ensemble des non titulaires par corps.

Le graphique ci-dessous permet d'avoir une vision ramenée à l'effectif total d'hommes puis de femmes dans chaque corps :

Exemple de lecture : parmi les enseignants du 2^d degré, 15,4% des hommes sont non-titulaires, contre 10,1% pour les femmes.



B. Part des CDI parmi les agents non titulaires

Parmi les enseignants non titulaires du 2^d degré public, 34,5% sont en contrat à durée indéterminée (soit une augmentation de 9,2 points par rapport à 2019), majoritairement des hommes.

S'agissant des personnels IATSS, la part des contrats à durée indéterminée est de 14,7% (soit une augmentation de 1,2 point par rapport à 2018) et concerne davantage les femmes.

Ramené à l'ensemble de l'effectif **non titulaires** dans chacun des corps :

- 38% des enseignants ont un CDI contre 30% des enseignantes
- 21% des personnels IATSS hommes ont un CDI, contre 13% pour les femmes

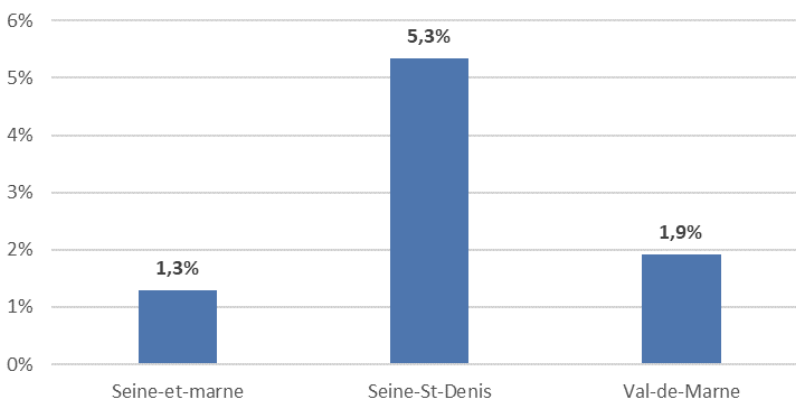
	Non titulaires	Nb CDI	Répartition des CDI en %	
			Hommes	Femmes
Enseignants 2nd degré PU	3 782	1 304	60%	40%
IATSS PU	464	68	29%	71%

C. Répartition départementale des agents non titulaires

1. Dans le 1^{er} degré

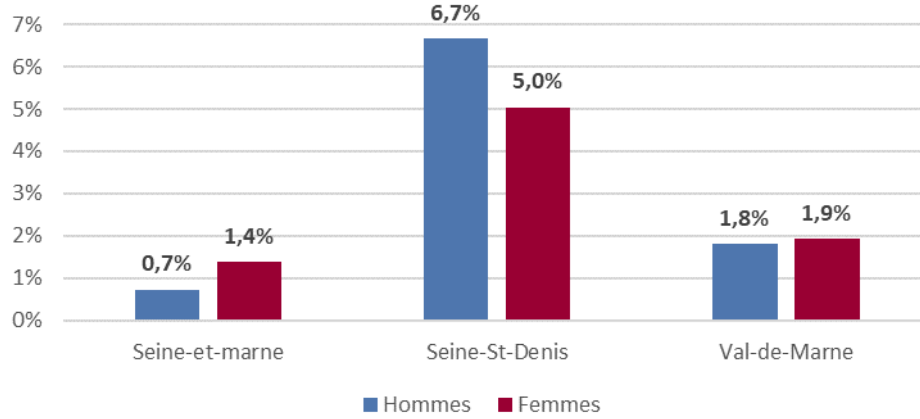
	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	112	8 580	8 692
F	103	7 351	7 454
H	9	1 229	1 238
SEINE ST DENIS	682	12 098	12 780
F	527	9 924	10 451
H	155	2 174	2 329
VAL DE MARNE	155	7 964	8 119
F	133	6 773	6 906
H	22	1 191	1 213
Total général	949	28 642	29 591

Poids total des non titulaires par département
1er degré public



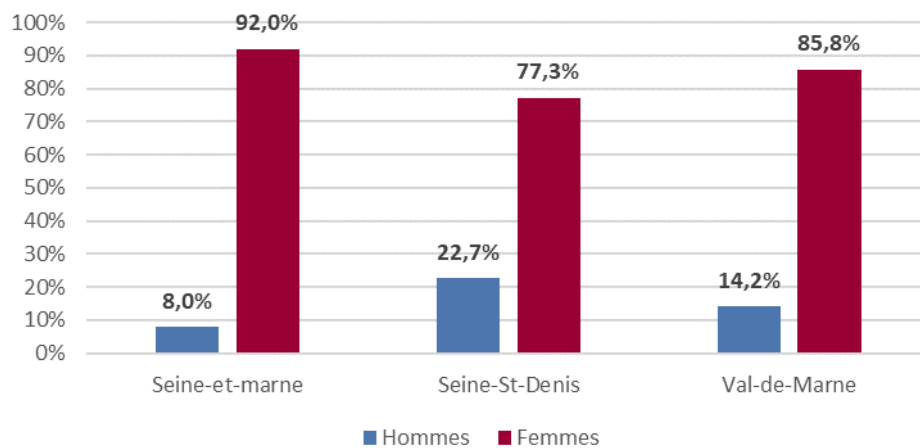
Le poids des non titulaires augmente légèrement en Seine-et-Marne et dans le Val-de-Marne (respectivement + 0,5 point et + 0,6 point) et diminue de 0,2 point en Seine-Saint-Denis par rapport à l'année précédente.

Poids des non titulaires par sexe et par département 1er degré public



Lecture : par rapport à la population de référence (par exemple : parmi les hommes qui enseignent dans le 1^{er} degré PU en Seine-Saint-Denis, 6,7% sont contractuels).

Répartition sexuée des non titulaires par département 1er degré public



Lecture : répartition des hommes et des femmes non titulaires par rapport à l'ensemble des enseignants 1D non titulaires dans chaque département.

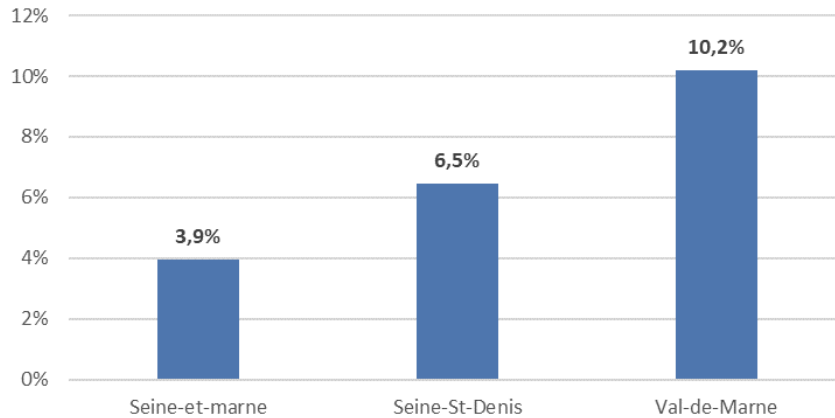
2. Dans le 2^d degré

	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	394	9 622	10 016
F	208	5 856	6 064
H	186	3 766	3 952
SEINE ST DENIS	717	10 375	11 092
F	370	5 848	6 218
H	347	4 527	4 874
VAL DE MARNE	904	7 955	8 859
F	447	4 829	5 276
H	457	3 126	3 583
Zone académique*	2 012	0	2 012
F	899	0	899
H	1 113	0	1 113
Total général	4 027	27 952	31 979

*Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

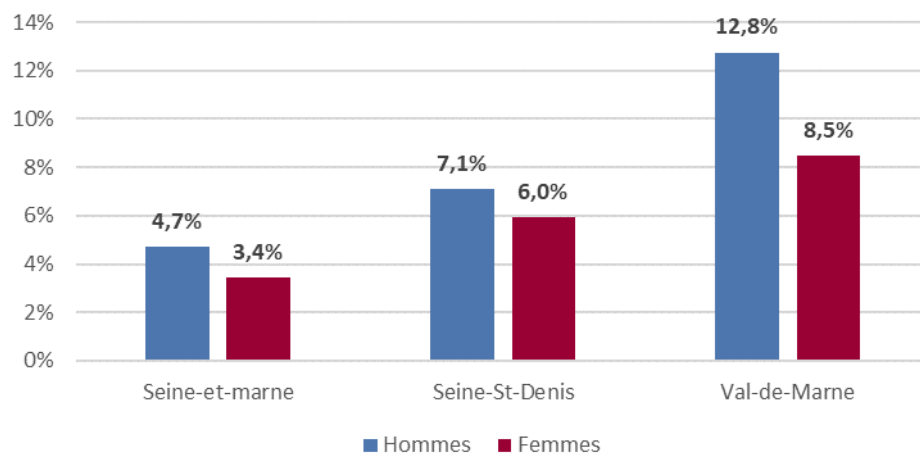
Zoom affectation en zone académique	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	498	0	498
F	231		231
H	267		267
SEINE ST DENIS	498	0	498
F	231		231
H	267		267
VAL DE MARNE	391	0	391
F	178		178
H	213		213
Total général	1 387	0	1 387

Poids total des non titulaires par département
2nd degré public



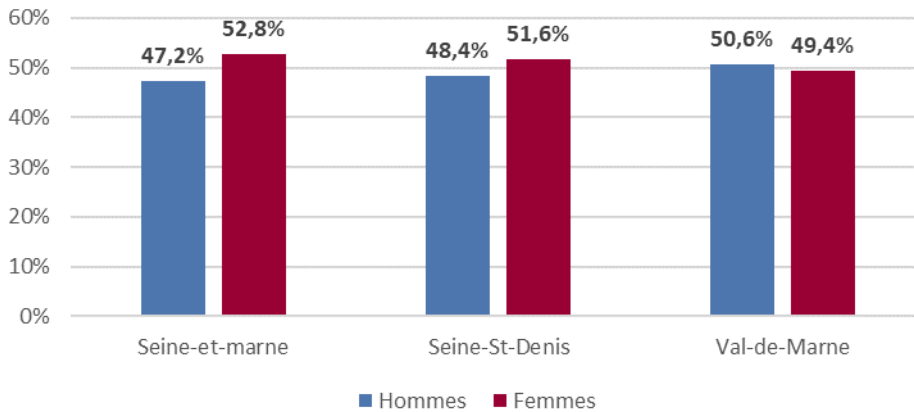
Le poids des non titulaires parmi les enseignants du 2^d degré est en baisse dans chacun des trois départements par rapport à l'année dernière :
-2,4 points en Seine-et-Marne,
-3 points dans la Seine-Saint-Denis,
et -1 point dans le Val-de-Marne.

Poids des non titulaires par sexe et par département
2nd degré public



Lecture : par rapport à la population de référence (par exemple : dans le 2^d degré PU, parmi les femmes qui enseignent en Seine-et-Marne, 3,4% sont non titulaires).

Répartition sexuée des non titulaires par département 2nd degré public



Lecture : répartition des hommes et des femmes non titulaires par rapport à l'ensemble des enseignants 2D non titulaires dans chaque département.

Détail par discipline dans le 2^d degré public

Remarques :

- Les assistants étrangers sont intégrés dans les effectifs des enseignants en langue, ce qui augmente notablement la part des non-titulaires parmi eux.
- Afin de pérenniser les requêtes d'une année sur l'autre, les données sont désormais issues de la requête BSA (univers mis à disposition par le ministère) et non d'EPP.

Code discipline	Discipline - Enseignement type C (PEGC et 1er degré Réseau réussite)	Non Titulaires		Titulaires		Total général	Poids des non titulaires
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
C0210	lettres histoire géographie			2		2	0%
C0217	lettres éducation musicale				1	1	0%
C0218	lettres arts plastiques			2		2	0%
C0222	lettres anglais	1				1	100%
C0226	lettres espagnol			2		2	0%
C0229	lettres italien			1		1	0%
C1315	mathématiques - sciences physiques				1	1	0%
C1317	mathématiques et éducation musicale			1		1	0%
C1319	mathématiques et éducation physique				1	1	0%
C1400	technologie : construction mécanique			2		2	0%
C1615	sciences naturelles, physique, technologie			1		1	0%
	Sous total Enseignement type C	1	0	11	3	15	7%
Code discipline	Discipline - Enseignement type G et J (enseignants affectés dans le 1er degré -enseignement spécialisé- + insertion)	Non Titulaires		Titulaires		Total général	Poids des non titulaires
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
G0135	option e		2	27	13	42	5%
G0137	option f		1	26	44	71	1%
G0139	option a			1		1	0%
G0141	option b				1	1	0%
G0143	option c			4		4	0%
G0145	option d			21	7	28	0%
J0035	insertion 60000 jeunes	15	3	8	2	28	64%
	Sous total Enseignement type G et J	15	6	87	67	175	12%

Code discipline	Discipline - Enseignement type L (Lycées, collèges)	Non Titulaires		Titulaires		Total général	Poids des non titulaires
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
L0080	documentation	27	12	553	104	696	6%
L0100	philosophie	20	21	112	195	348	12%
L0201	lettres classiques	28	9	335	94	466	8%
L0202	lettres modernes	86	52	2480	651	3269	4%
L0421	allemand	28	18	290	83	419	11%
L0422	anglais	187	88	1857	490	2622	10%
L0423	arabe	4	3	8	7	22	32%
L0424	chinois	3	1	19	4	27	15%
L0426	espagnol	109	43	1038	207	1397	11%
L0429	italien	3	3	78	10	94	6%
L0430	japonais	1	1			2	100%
L0433	portugais	2	1	14	4	21	14%
L0434	russe	1		5		6	17%
L0449	créole				1	1	0%
L0472	coréen	1				1	100%
L0600	langue des signes française				1	1	0%
L1000	histoire-géographie	37	84	1171	1170	2462	5%
L1100	sciences économiques et sociales	3	17	177	167	364	5%
L1300	mathématiques	74	182	1215	1601	3072	8%
L1400	technologie	51	193	91	416	751	32%
L1411	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie des constructions		7	9	37	53	13%
L1412	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique	1	7	8	103	119	7%
L1413	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie informatique	5	15	8	67	95	21%
L1414	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	2	32	9	166	209	16%
L1500	sciences physiques et chimiques	84	129	571	798	1582	13%
L1510	physique et électricité appliquée	1	5	9	46	61	10%
L1512	procédés physico-chimiques			1	2	3	0%
L1600	sciences de la vie et de la terre	47	39	826	470	1382	6%
L1700	éducation musicale	33	48	224	226	531	15%
L1800	arts plastiques	27	13	375	139	554	7%
L1900	éducation physique et sportive		8	971	1559	2538	0%
L2001	assistant ingénieur	5	4	4	3	16	56%
L2020	techniques industrielles électricité mécanique bâtiment			18	45	63	0%
L2070	sciences et techniques de laboratoire, biologiques et médicales			11	3	14	0%
L2080	gestion et informatique		1	25	6	32	3%
L2085	hôtellerie et tourisme			1	5	6	0%
L2200	génie industriel textiles et cuirs			2		2	0%
L3030	cartographie	8	45			53	100%
L3100	génie thermique				4	4	0%
L4010	sciences et techniques industrielles (cpge)			5	28	33	0%
L5100	génie électrique, électronique et automatismes			1	4	5	0%
L5112	audiovisuel		4			4	100%
L5200	électrotechnique				1	1	0%
L5500	informatique et télématique				13	13	0%
L6500	enseignements artistiques et arts appliqués	4	3	60	19	86	8%
L7100	biochimie - génie biologique	8	4	73	29	114	11%
L7110	imagerie médicale	2		1		3	67%
L7140	horticulture	1	1			2	100%
L7200	biotechnologies - santé environnement	4	2	7	4	17	35%
L7300	sciences et techniques médico-sociales	13	9	88	15	125	18%

Code discipline	Discipline - Enseignement type L (Lycées, collèges) Suite	Non Titulaires		Titulaires		Total général	Poids des non titulaires
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
L7410	esthétique cosmétique	1				1	100%
L8010	économie et gestion			19	20	39	0%
L8011	eco et gest. option communication, organisation et gestion de ressources humaines	39	26	155	39	259	25%
L8012	Economie et gestion option comptabilité et finance	34	46	99	95	274	29%
L8013	Economie et gestion option marketing	49	64	90	49	252	45%
L8014	communication des entreprises (en TS)	1	1	3	4	9	22%
L8015	management des unités commerciales (en TS)	2	5	41	17	65	11%
L8016	assurance (en TS)			3		3	0%
L8017	négociation et relation client (en TS)	3	2	12	6	23	22%
L8018	commerce international (en TS)			18	5	23	0%
L8019	transports (en TS)	1	1	3	2	7	29%
L8020	audiovisuel (en TS)			2		2	0%
L8021	technico-commercial (en TS)			4	4	8	0%
L8023	économie gestion des professions immobilières (en TS)			4		4	0%
L8025	économie gestion - hôtellerie restauration (en TS)			1	1	2	0%
L8026	banque (en TS)			7		7	0%
L8031	Economie et gestion option conception et gestion des systèmes d'information	4	13	9	29	55	31%
L8033	gestion des activités touristiques		1	7		8	13%
L8040	bureautique	1	1	3	1	6	33%
L8044	notariat			4	1	5	0%
L8510	Hôtellerie et restauration option production et ingénierie culinaire			2	8	10	0%
L8520	Hôtellerie et restauration option service et accueil en hôtellerie et restauration		2	9	5	16	13%
Sous total Enseignement type L		1045	1266	13245	9283	24839	9%
Code discipline	Discipline - Enseignement type P (Lycées professionnels)	Non Titulaires		Titulaires		Total général	Poids des non titulaires
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
P0096	Sécurité et prévention		5		1	6	83%
P0210	lettres histoire géographie	51	54	328	268	701	15%
P0221	lettres allemand	1		1		2	50%
P0222	lettres anglais	59	25	229	51	364	23%
P0226	lettres espagnol	8	5	22	1	36	36%
P1315	mathématiques - sciences physiques	41	101	156	273	571	25%
P1400	technologie				1	1	0%
P2001	aide au chef de travaux	2	8	12	8	30	33%
P2100	génie industriel bois	1	18	1	37	57	33%
P2130	exploitation forestière et scierie		1			1	100%
P2200	génie industriel textiles et cuirs	11		59		70	16%
P2220	entretien des articles textiles	2	1	5		8	38%
P2235	tapisserie couture décor			2		2	0%
P2241	maroquinerie	2		2		4	50%
P2310	céramique industrielle	1		1		2	50%
P2322	techni-verriers		2		2	4	50%
P2400	génie industriel des structures métalliques		10	2	28	40	25%
P2450	construction et réparation en carrosserie		1		25	26	4%
P2600	génie chimique	2				2	100%
P3010	génie civil construction et économie		3	4	16	23	13%

Code discipline	Discipline - Enseignement type P (Lycées professionnels) Suite	Non Titulaires		Titulaires		Total général	Poids des non titulaires
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
P3013	dessin calcul topographique		1		1	2	50%
P3020	génie civil construction et réalisation		20		20	40	50%
P3025	carrelage mosaïque				3	3	0%
P3027	peinture vitrerie		3	1	2	6	50%
P3028	peinture - revêtements	2	12	4	16	34	41%
P3100	génie thermique		33	6	56	95	35%
P4100	génie mécanique construction	2	18	2	55	77	26%
P4120	optique (de précision, lunetterie, composants)	2	3	3		8	63%
P4200	génie mécanique productique		2	1	28	31	6%
P4210	microtechnique		1		2	3	33%
P4230	traitement thermique et électroplastie	1				1	100%
P4500	génie mécanique - maintenance de véhicules		24	1	55	80	30%
P4512	mécanique agricole		3		2	5	60%
P4513	cycles et motocycles		4		6	10	40%
P4540	maintenance des avions		4			4	100%
P4550	génie mécanique maintenance des systèmes mécaniques automatisés		5	1	39	45	11%
P5100	génie électrique : électronique	3	25	3	38	69	41%
P5110	maintenance électronique (MAVELEC)				2	2	0%
P5120	maintenance des réseaux bureautique et télématique		5		6	11	45%
P5200	génie électrique option électrotechnique	1	43	12	171	227	19%
P5210	équipement ménager et collectivités (MAEMC)				1	1	0%
P6100	industries graphiques			1		1	0%
P6111	composition de la forme imprimante	3		1	1	5	60%
P6115	laboratoire des industries graphiques	2		1	3	6	33%
P6150	impression (livre et image)	4	2	1	3	10	60%
P6310	conducteurs routiers	1	4	1	9	15	33%
P6320	conducteurs d'engins de travaux publics		3		5	8	38%
P6500	enseignements artistiques et arts appliqués	26	23	86	34	169	29%
P6501	dessin d'art appliqué aux métiers	4	3	21	5	33	21%
P6610	arts graphiques	1		5	3	9	11%
P6611	peintre en lettres	2	1		2	5	60%
P6621	ébénisterie d'art		7		4	11	64%
P6640	arts textiles			1		1	0%
P6641	tapisserie garniture décor			1	1	2	0%
P6643	costumier de théâtre	2		2		4	50%
P6650	arts du feu (verre, ceramique)	1		1		2	50%
P6660	arts du décor architectural			1	4	5	0%
P6680	arts de la photographie		1			1	100%
P6971	fleuriste	1		1		2	50%
P6980	cinéma et photographie	1	2	1	1	5	60%
P7140	horticulture	8	10	7	9	34	53%
P7200	biotechnologies - santé environnement	82	34	205	46	367	32%
P7202	biotechnologies : génie biologique		1			1	100%
P7300	sciences et techniques médico-sociales	38	6	182	19	245	18%
P7410	esthétique cosmétique	8		19		27	30%
P7420	coiffure	1		12	2	15	7%
P8012	Economie et gestion option comptabilité et gestion				1	1	0%
P8013	Economie et gestion option commerce et vente	75	84	219	133	511	31%
P8038	Economie et gestion option transport logistique	4	13	6	6	29	59%
P8039	Economie et gestion option gestion et administration	88	34	229	83	434	28%
P8510	hôtellerie option techniques culinaires	2	9	13	29	53	21%
P8512	pâtisserie	1	4	1	2	8	63%
P8520	hôtellerie option services et commercialisation	2	5	21	22	50	14%
	Sous total Enseignement type P	549	686	1897	1641	4773	26%
	Autres divers (Education, CFC, PsyEN, réadaptation...)	138	76	346	196	756	28%
	Total général	1748	2034	15586	11190	30558	12,4%



DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

A. Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l'académie

- **Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l'académie**

Sur les 2 988 personnes recrutées par voie de concours en 2020, 79% l'ont été par le biais du concours externe.

- 62% ont intégré l'enseignement du 1^{er} degré
- 31% celui du 2^d degré
- 7% pour les personnels IATSS

- **Session 2020**

	Concours internes		Concours externes	
	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
Enseignement du 1er degré	1 408	270	7 821	1 582
Enseignement et éducation du 2nd degré	(1)	244	(1)	689
IATSS	1 313	105	2 242	98
ENSEMBLE	2 721	619	10 063	2 369

(1) Données nationales (non déclinées au niveau académique)

B. Concours d'enseignement du 1^{er} degré public

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

- **Évolution des candidats inscrits et admis aux concours des professeurs des écoles de 2017 à 2019**

Années	CONCOURS EXTERNE DE PE		3EME CONCOURS DE PE		2ND CONCOURS INTERNE DE PE	
	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
2018	10 224	1 487	1 316	193	459	60
2019	8 371	1 534	1 279	159	449	43
2020	7 821	1 582	1 033	220	375	50

C. Concours d'enseignement du 2^d degré public et CPE

Source : DPE

• Concours 2019-2020

Les concours du second degré sont gérés par le SIEC ; nous ne disposons pour l'académie de Créteil que du nombre d'admis :

	Enseignants	Education (CPE)
Concours interne	225	1
Concours externe	664	25
3ème concours	18	
Concours et examens professionnels réservés		
TOTAL Admin concours	907	26

D. Les concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)

Source : DPAE

CONCOURS	2018			2019		
	Nbre postes	Nbre candidats ⁽¹⁾	Lauréats	Nbre postes	Nbre candidats ⁽¹⁾	Lauréats
ADJAENES Ext	36	1 721	38	30	1 719	30
ADJAENES Int	40	575	47	30	574	30
Réservé				8	82	0
SAENES Ext	29	1 057	40	16	1 057	16
SAENES Int	38	634	41	19	633	19
SAENES CS (examen professionnel)	1	519	1	27	129	27
SAENES CE (examen professionnel)	12	78	13	13	76	13
SAENES Examen professionnalisé réservé				6	15	1
Infirmier	31	157	20	40	157	33
ASS EXTERNE	10	89	6	4	89	4
ASS INTERNE	8	25	4	7	22	4
Labo ATPL EXTERNE	8	22	8	8	26	8
Labo ATPL INTERNE	8	16	8	7	15	5
ENSEMBLE	221	4 893	226	215	4 594	190

(1) En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats inscrits, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles

CONCOURS	2020		
	Nbre postes	Nbre candidats ⁽¹⁾	Lauréats ⁽²⁾
ADJAENES Ext	35	1 188	34
ADJAENES Int	36	541	36
réservé	0	0	0
SAENES Ext	20	760	21
SAENES Int	22	541	21
SAENES CS (examen professionnel)	27	126	27
SAENES CE (examen professionnel)	14	71	14
SAENES Examen professionnalisé réservé	0	0	0
Infirmier	28	190	26
ASS EXTERNE	6	77	10
ASS INTERNE	8	18	2
Labo ATPL EXTERNE	8	27	7
Labo ATPL INTERNE	9	16	5
ENSEMBLE	213	3 555	203

(1) En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats inscrits, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles

(2) Il s'agit des lauréats sur liste principale + liste complémentaire

II. Mobilité

2

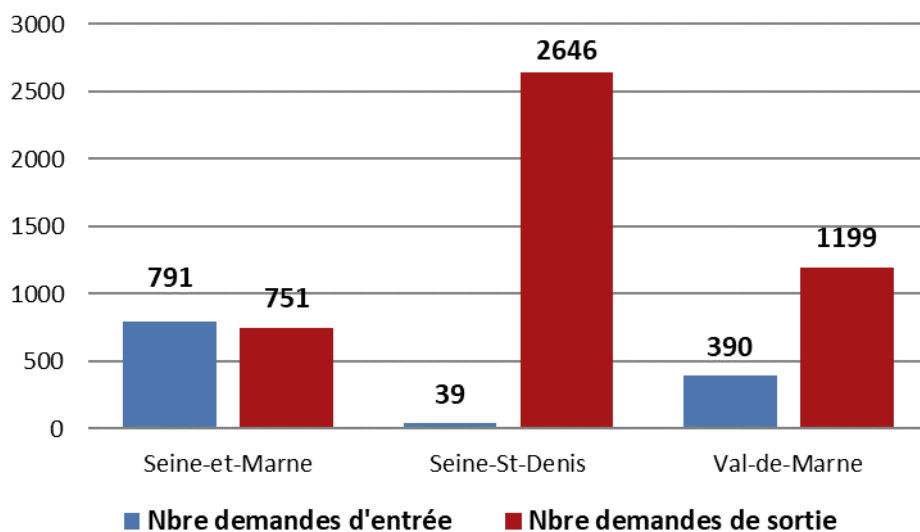
A. Mouvement interdépartemental des enseignants du 1^{er} degré public

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mouvement interdépartemental en 2020

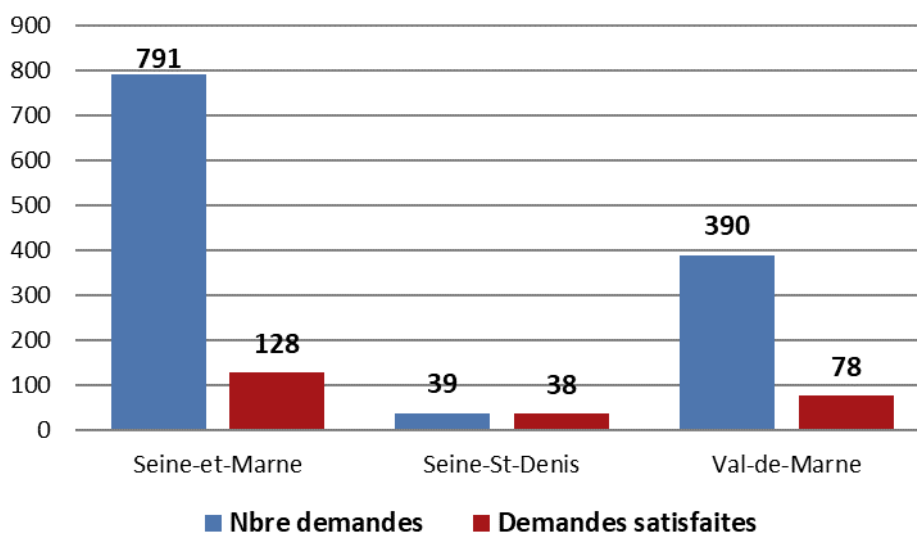
- 4 596 demandes de sortie des départements (soit 15,7 % du personnel enseignant du premier degré)
- 15,5 % de demandes satisfaites

Le graphique ci-dessous indique pour l'année 2020 les demandes pour entrer ou sortir de chacun des trois départements. Ces données cumulent les demandes de la première phase du mouvement, dite « informatisée » et celles du mouvement complémentaire.



1. Demandes pour intégrer les départements de l'académie

1 220 demandes ont été formulées pour l'année scolaire 2019-2020 (soit 35 de plus que l'année précédente). Les départements de la Seine-et-Marne puis du Val-de-Marne restent les plus demandés. Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement sont de 16% pour intégrer la Seine-et-Marne, et de 20% pour le Val-de-Marne. Ce taux atteint 97% pour la Seine-Saint-Denis.



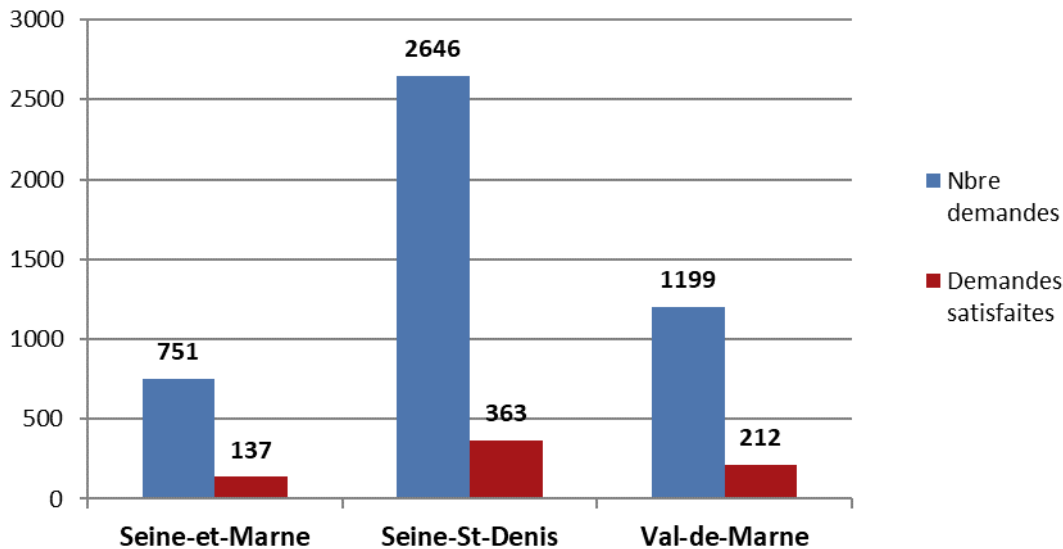
ENTREES DANS LE 77						
	Demandes d'entrées dans la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2018	713	78	791	114	12	126
2019	618	76	694	130	7	137
2020	701	90	791	107	21	128

ENTREES DANS LE 93						
	Demandes d'entrées dans la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2018	36	2	38	26	2	28
2019	36	6	42	36	4	40
2020	36	3	39	36	2	38

ENTREES DANS LE 94						
	Demandes d'entrées dans le Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Ineat)	
2018	446	52	498	72	11	83
2019	403	46	449	81	7	88
2020	348	42	390	71	7	78

2. Demandes pour quitter les départements de l'académie

La Seine-Saint-Denis reste le département le plus concerné par les demandes de sortie. Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement pour quitter chacun des trois départements sont de 18% pour la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne, et de 14% pour la Seine-Saint-Denis.



SORTIES DU 77						
	Demandes de sorties de la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2018	721	97	818	130	30	160
2019	739	113	852	139	17	156
2020	660	91	751	110	27	137

SORTIES DU 93						
	Demandes de sorties de la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2018	2481	428	2909	347	81	428
2019	2202	405	2607	326	58	384
2020	2239	407	2646	310	53	363

SORTIES DU 94						
	Demandes de sorties du Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2018	998	178	1176	164	14	178
2019	1013	228	1241	151	39	190
2020	1004	195	1199	161	51	212

B. Mobilités interacadémiques

1. Personnels du second degré du public

Source : DPE

Mouvement interacadémique en 2020

- 4 425 demandes de sortie de l'académie (soit 13,7 % des personnels du second degré)
- 32 % de demandes satisfaites

Pour l'année 2020, 4 425 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation ont formulé une demande de participation au mouvement interacadémique, soit 13,7% de l'ensemble des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation de l'académie.

- **Demandes de mutation des personnels du second degré au mouvement interacadémique**

	Demandes pour quitter l'académie			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Enseignants 2nd degré	3 343	3 272	4 354	1 205	1 271	1 406	36%	39%	32%
Education et orientation	197	188	71	55	57	28	28%	30%	39%
TOTAL	3 540	3 460	4 425	1 260	1 328	1 434	36%	38%	32%

- **Intégration des personnels du second degré au mouvement interacadémique**

	Entrées dans l'académie		
	2018	2019	2020
Enseignants 2nd degré	2 769	2 628	2 681
Education et orientation	108	99	38
TOTAL	2 877	2 727	2 719

2. Personnels IATSS

Source : DPAE

• Mouvement de la filière administrative

Synthèse

Origine	2018		2019		2020	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	7	6	6	8	29	48
Versailles	4	7	10	11		
Autres académies	5	38	11	40		
TOTAL	16	51	27	59	29	48

Le détail académique concernant le mouvement de la filière administrative n'a pas pu être obtenu pour l'année scolaire 2019-2020.

Détail par corps

	Origine	2018		2019		2020	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ADJENES	Paris	6	2	3	3	11	22
	Versailles	2	2	3	4		
	Autres académies	4	19	5	20		
	Total ADJENES	12	23	11	27		
SAENES	Paris		3	3	3	14	16
	Versailles	1	3	2	4		
	Autres académies	1	10	2	14		
	Total SAENES	2	16	7	21		
AAE	Paris	1	1		2	4	10
	Versailles	1	2	5	3		
	Autres académies		9	4	6		
	Total AAE	2	12	9	11		
TOTAL filière administrative		16	51	27	59	29	48

Concernant les entrants AAE, sont intégrés les entrants par le mouvement inter mais aussi les sortants d'IRA

• Mouvement de la filière ITRF

Synthèse

Origine	2018		2019		2020	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	1	1	3	7	2	1
Versailles	1		1			
Autres académies	1	1	1	8	1	4
TOTAL	3	2	5	15	3	5

Détail par corps

	Origine	2018		2019		2020	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ITRF A	Paris	1			1		
	Versailles						
	Autres académies		1	1	2	1	
	Total ITRF A	1	1	1	3	1	0
ITRF B	Paris			1		1	
	Versailles						
	Autres académies	1					
	Total ITRF B	1	0	1	0	1	0
ATRF	Paris		1	2	6	1	1
	Versailles	1		1			
	Autres académies				6		4
	Total ATRF	1	1	3	12	1	5
Total filière ITRF		3	2	5	15	3	5

- **Mouvement de la filière médico-sociale**

Synthèse

Origine	2018		2019		2020	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris		3		5	5	5
Versailles		2		2	1	3
Autres académies	2	8	2	10	1	14
TOTAL	2	13	2	17	7	22

Détail par corps

	Origine	2018		2019		2020	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
MED	Paris						1
	Versailles						1
	Autres académies						1
	Total MED	0	0	0	0	0	3
INFENES	Paris				2	2	1
	Versailles		1		1		
	Autres académies	2	1	2	3		7
	Total INFENES	2	2	2	6	2	8
ASSAE	Paris		1		3	3	3
	Versailles		1		1	1	2
	Autres académies		7		7	1	6
	Total ASSAE	0	9	0	11	5	11
Total filière médico-sociale		2	11	2	17	7	22

C. Mobilités intra-académiques

Source : DPE

1. Personnels du second degré

Les données présentées ci-dessous concernent le personnel public enseignant, le personnel d'orientation ainsi que celui d'éducation.

- Évolution du nombre de participants au mouvement intra-académique

	2018	2019	2020
Nombre de demandes	4 862	5 049	4 875
Nombre de mutations	3 844	3 937	3 895
Taux satisfaction	79,1%	78,0%	79,9%

- Répartition par département d'affectation lors de la participation au mouvement

Département d'affectation	2018			2019			2020		
	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux
77	1 056	962	91,1%	1 019	748	73,4%	1 378	1 319	95,7%
93	1 140	1 025	89,9%	1 147	808	70,4%	1 559	1 415	90,8%
94	895	636	71,1%	869	765	88,0%	1 185	980	82,7%
Autres *	1 771	1 221	68,9%	2 014	1 616	80,2%	753	181	24,0%
TOTAL	4 862	3 844	79,1%	5 049	3 937	78,0%	4 875	3 895	79,9%

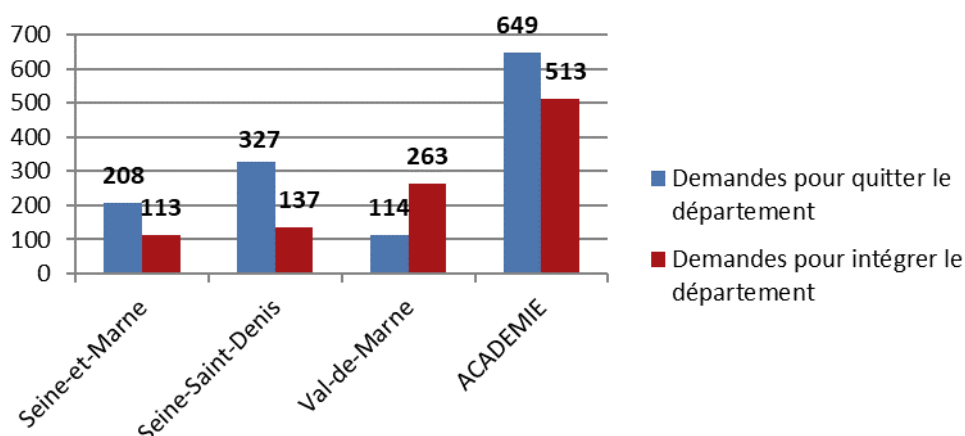
* (entrants sans affectation antérieure dans l'académie de Créteil)

- Flux interdépartementaux

Sur les 649 demandes formulées dans le cadre de la mobilité interdépartementale pour quitter un département, 50% concernent la Seine-Saint-Denis, 32% la Seine-et-Marne et 18% le Val-de-Marne. Les demandes pour quitter le Val de Marne sont stables par rapport à l'année précédente, celles pour quitter la Seine et Marne et la Seine-Saint-Denis augmentent. Les taux de satisfaction pour quitter les départements sont de 59% pour le Val-de-Marne, 47% pour la Seine-et-Marne, et de 39% pour la Seine-Saint-Denis.

Concernant les demandes pour intégrer un des trois départements de l'académie, une demande sur deux est en faveur du Val-de-Marne. Les demandes pour intégrer la Seine-et-Marne restent stables, celles pour la Seine-Saint-Denis sont en baisse de 5 points, et celles pour le Val-de-Marne sont en augmentation de 4 points. Les taux de satisfaction pour intégrer ces départements sont en diminution pour la Seine-et-Marne, et en forte hausse pour la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.

Demandes de mobilité interdépartementale
 Personnel public enseignant 2nd degré, éducation et orientation
 Année scolaire 2019/20



Les données ci-dessous (demandes pour intégrer ou quitter un département) ont été recueillies selon le 1^{er} vœu formulé. Elles ne peuvent porter que sur les agents affectés à titre définitif dans un département au moment de la formulation des vœux et ne comportent donc pas les vœux exprimés par les entrants et les stagiaires.

Total demandes pour quitter un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
488	492	649	252	243	293	51,6%	49,4%	45,1%

dont:

Demandes pour quitter la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
179	175	208	75	79	98	41,9%	45,1%	47,1%
36,7%	35,6%	32,0%	29,8%	32,5%	33,4%			

Demandes pour quitter la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
203	208	327	114	106	128	56,2%	51,0%	39,1%
41,6%	42,3%	50,4%	45,2%	43,6%	43,7%			

Demandes pour quitter le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
106	109	114	63	58	67	59,4%	53,2%	58,8%
21,7%	22,2%	17,6%	25,0%	23,9%	22,9%			

Total demandes pour intégrer un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
487	492	513	252	243	372	51,7%	49,4%	72,5%

dont:

Demandes pour intégrer la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
105	105	113	76	64	55	72,4%	61,0%	48,7%
21,6%	21,3%	22,0%	30,2%	26,3%	14,8%			

Demandes pour intégrer la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
155	156	137	78	74	103	50,3%	47,4%	75,2%
31,8%	31,7%	26,7%	31,0%	30,5%	27,7%			

Demandes pour intégrer le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
227	231	263	98	105	214	43,2%	45,5%	81,4%
46,6%	47,0%	51,3%	38,9%	43,2%	57,5%			

2. Personnels IATSS

Source : DPAE

Les demandes de mutation pour les personnels IATSS ont été satisfaites à hauteur de 55% pour les personnels de la filière ATRF, 51% pour ceux de la filière médico-sociale, et de 45% pour les personnels de la filière administrative.

Filières	2018		2019		2020	
	Participants	Mutés	Participants	Mutés	Participants	Mutés
Administrative	396	218	344	148	302	136
ATRF	21	15	20	10	22	12
Médico-sociale	134	98	110	54	119	61
Académie	551	331	474	212	443	209

D. Mobilités des personnels de direction et d'inspection

1. Personnels de direction

Source : BPID

MOBILITE INTER/INTRA ACADEMIQUE	2018			2019			2020		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	167	177	344	161	163	324	153	180	333
CRETEIL / CRETEIL	54	74	128	49	55	104	60	67	127
CRETEIL / AUTRES ACADEMIES	25	34	59	26	25	51	22	34	56
AUTRES ACADEMIES / CRETEIL	12	2	14	9	13	22	8	11	19

Le nombre de demandes de mutation des chefs d'établissement est en diminution pour les lycées GT et lycées professionnels, de façon assez marquée dans le Val-de-Marne. Il reste stable en collège pour la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne, mais augmente notablement en Seine-Saint-Denis.

Concernant les demandes de mutation de leurs adjoints, on constate une diminution des demandes en lycée pour la Seine-et-Marne et Val-de-Marne, compensée par l'augmentation de la Seine-Saint-Denis. En collège les demandes suivent la tendance de l'année précédente et restent stables.

- **Évolution du nombre des demandes de mutation des chefs d'établissement**

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
77	17	16	12	37	32	32	54	48	44
93	20	19	21	45	39	50	65	58	71
94	12	15	8	35	26	27	47	41	35
Académie	49	50	41	117	97	109	166	147	150

- **Évolution du nombre des demandes de mutation des adjoints aux chefs d'établissement**

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
77	23	25	19	36	32	37	59	57	56
93	23	23	31	41	35	37	64	58	68
94	20	24	21	35	38	38	55	62	59
Académie	66	72	71	112	105	112	178	177	183

- **Évolution des taux de satisfaction des demandes de mutation des chefs d'établissement et de leurs adjoints**

Département	2018			2019			2020		
	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux
77	113	61	54%	105	60	57%	100	54	54%
93	129	78	60%	116	45	39%	139	75	54%
94	102	48	47%	103	50	49%	94	52	55%
Académie	344	187	54%	324	155	48%	333	181	54%

2. Personnels d'inspection

Source : BPID

IA-IPR	2018			2019			2020		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	4	9	13	6	5	11	5	4	9
SORTANTS	1	5	6	3	4	7	1	2	3
ENTRANTS	1	0	1	3	3	6	1	2	3

IEN 2nd degré	2018			2019			2020		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	4	2	6	4	1	5	4	7	11
SORTANTS	1	1	2	2	0	2	2	3	5
ENTRANTS	0	0	0	1	0	1	0	3	3

IEN 1er degré	2018			2019			2020		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	5	15	20	4	10	14	7	11	18
SORTANTS	3	4	7	1	6	7	4	3	7
ENTRANTS	0	1	1	1	0	1	2	0	2

Les demandes concernent ici celles pour sortir de l'académie.

IEN 1er degré	2018			2019			2020		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	5	15	20	4	10	14	7	11	18

2018										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes				1			1			2
Femmes	2						3		1	6

2019										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes							1			1
Femmes	1					1		1		3

2020										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes				1						1
Femmes								1	1	2

III. Les promotions

A. Promotions du personnel enseignant du 1^{er} degré

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

La mise en œuvre des règles PPCR a impacté le nombre de promovables à partir de 2018, et ce quel que soit le département.

Par ailleurs il y a eu la création de la classe exceptionnelle des PE.

- En Seine-et-Marne

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2017/2018	2		2	1		1	50%	
2018/2019	3	4	7	3	4	7	100%	100%
2019/2020	1	1	2	1	1	2	100%	100%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% promus
	PROMOUVABLES			PROMUS			
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	
2017/2018	Données sexuées non disponibles		2 304	43	228	271	11,8%
2018/2019			2 363	46	261	307	13,0%
2019/2020			2 657	58	362	420	15,8%

	TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2017/2018	92	236	328	34	83	117	37%	35%
2018/2019	53	194	247	40	126	166	75%	65%
2019/2020	24	171	195	17	111	128	71%	65%

- En Seine-Saint-Denis

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2017/2018	3	13	16	3	13	16	100%	100%
2018/2019	1	5	6	1	5	6	100%	100%
2019/2020	0	3	3	0	3	3	0%	100%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2017/2018	541	2 001	2 542	76	282	358	14%	14%
2018/2019	490	1 816	2 306	86	320	406	18%	18%
2019/2020	504	1 981	2 485	100	389	489	20%	20%

	TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2017/2018	118	412	530	29	145	174	25%	35%
2018/2019	121	401	522	43	187	230	36%	47%
2019/2020	108	323	431	54	237	291	50%	73%

- Dans le Val-de-Marne

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2017/2018	14	51	65	1	6	7	7%	12%
2018/2019	13	38	51	0	3	3	0%	8%
2019/2020	11	36	47	0	3	3	0%	8%

TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2017/2018	287	1 626	1 913	39	221	260	14%	14%
2018/2019	280	1 594	1 874	41	237	278	15%	15%
2019/2020	308	1 833	2 141	47	283	330	15%	15%

TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2017/2018	143	495	638	64	173	237	45%	35%
2018/2019	60	254	314	31	126	157	52%	50%
2019/2020	47	188	235	31	125	156	66%	66%

B. Promotions du personnel du 2^d degré

Source : DPE

• Liste d'aptitude des enseignants du 2^d degré

	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
2020	Agrégés	19	47,4%	56 ans 6 mois	1,8%
	Certifiés*	-	-	-	-
	PEPS*	-	-	-	-
2019	Agrégés	21	71,0%	57 ans 6 mois	2,0%
	Certifiés	12	50%	44 ans 3 mois	63,2%
	PEPS	2	0	41 ans	33,0%
2018	Agrégés	18	88,9%	57 ans, 10 mois	2,2%
	Certifiés	6	86%	48 ans, 1 mois	63,6%
	PEPS	1	0	40 ans, 4 mois	16,7%

* Il n'y a plus de liste d'aptitude depuis la rentrée 2019 pour les certifiés et les PEPS.

• Avancement de grade des enseignants, personnels d'éducation et d'orientation du 2^d degré

	Nb de promus			% femmes			Age moyen		
	77	93	94	77	93	94	77	93	94
2018	274	206	251	63,4%	58,6%	62,8%	53 ans, 11 mois	55 ans, 2 mois	53 ans, 8 mois
2019 (1)	206	205	214	55,7%	59,5%	65,3%	52 ans, 6 mois	52 ans, 3 mois	52 ans
2019 (2)	377	517	485	51,7%	56,1%	65,1%	54 ans 8 mois	54 ans 2 mois	54 ans 3 mois
2020⁽¹⁾	204	171	209	60,3%	54,4%	62,2%	54 ans 1 mois	54 ans 7 mois	54 ans 8 mois
2020⁽²⁾	380	493	502	60,0%	50,5%	61,0%	51 ans 10 mois	53 ans 1 mois	52 ans 5 mois

(1) Hors classe exceptionnelle

(2) classe exceptionnelle comprise

• **Avancement au grade supérieur des enseignants du 2^d degré**

2020	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	77	53,2%	53 ans 4 mois
	HC certifiés	314	61,5%	52 ans 6 mois
	HC PEPS	41	36,6%	49 ans 7 mois
	HC CE EPS			
	Classe exc CE EPS			
	Classe exc PEGC			
	HC PLP	91	51,6%	53 an 9 mois
	HC PEGC			
	HC CPE	25	76,0%	51 ans 2 mois
	DCIO	23	87%	53 ans 11 mois
	TOTAL	571		

2019	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	86	53,5%	53 ans, 3 mois
	HC certifiés	352	61,9%	52 ans
	HC PEPS	44	40,9%	49 ans, 2 mois
	HC CE EPS	0	-	-
	Classe exc CE EPS	0	-	-
	Classe exc PEGC	0	-	-
	HC PLP	100	50,0%	52 ans, 2 mois
	HC PEGC	0	-	-
	HC CPE	21	76,2%	50 ans
	DCIO	28	86%	52 ans, 10 mois
	TOTAL	631		

2018	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	HC agrégés	128	53,4%	54 ans, 10 mois
	HC certifiés	372	58,3%	52 ans, 8 mois
	HC PEPS	45	53,0%	50 ans, 2 mois
	HC CE EPS	0	-	-
	Classe exc CE EPS	32	51%	58 ans, 5 mois
	Classe exc PEGC	0	-	-
	HC PLP	109	51,6%	53 ans, 4 mois
	HC PEGC			
	HC CPE	22	70,0%	52 ans, 3 mois
	DCIO	23	94%	57 ans, 9 mois
	TOTAL	731		

• **Avancement de grade à la classe exceptionnelle :**

2020	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
	CE Agrégés	140	51,4%	57 ans 2 mois
	CE Certifiés	441	56,7%	55 ans 5 mois
	CE CPE	21	71,4%	58 ans 7 mois
	CE PLP	117	50%	56 ans 2 mois
	CE PSYEN	23	87%	58 ans 2 mois
	CE EPS	49	45%	57 ans 4 mois
TOTAL	791			

C. Promotions des personnels de direction et d'inspection

Source : BPID

- Liste d'aptitude des personnels de direction et d'inspection

Corps d'accès	Nombre de promus		
	2018	2019	2020
Personnels de direction classe normale	7	5	8
Inspecteur de l'Education nationale (1er degré)	2	1	2
Inspecteur de l'Education nationale (2nd degré)	2	1	1

- Avancement au grade supérieur des personnels de direction et d'inspection

Corps d'accès	Nombre de promus			% femmes	% promus/ promouvables
	2018	2019	2020		
Personnels de direction hors classe	25	27	28	43%	9%
Hors classe des IEN	11	8	9	56%	33%
Hors classe des IA-IPR	7	3	5	20%	25%

D. Promotions des personnels IATSS

Source : DPAE

- Évolution de carrière des personnels IATSS

2019/2020	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	1	9	0	22	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tableau avancement	2	5	4	35	8	84	2	1	3	0	14	34	3	14	0	6	29	0	0	7
TOTAL par sexe	3	14	4	57	8	84	2	2	3	3	14	34	3	14	0	6	29	0	0	7
TOTAL général	17		61		92		4		6		48		17		6		29		7	

2018/2019	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	3	6	2	20	0	0	2	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tableau avancement	5	5	5	33	1	91	0	2	1	1	11	31	6	13	2	5	2	31	0	7
TOTAL par sexe	8	11	7	53	1	91	2	3	3	4	11	31	6	13	2	5	2	31	0	7
TOTAL général	19		60		92		5		7		42		19		7		33		7	

2017/2018	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	1	11	1	22	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tableau avancement	4	6	5	34	15	156	1	1	0	1	17	45	14	8	0	6	0	33	0	9
TOTAL par sexe	5	17	6	56	15	156	1	1	0	3	17	45	14	8	0	6	0	33	0	9
TOTAL général	22		62		171		2		3		62		22		6		33		9	

A. Les sorties provisoires

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

1. Personnel du 1^{er} degré

• Les détachements

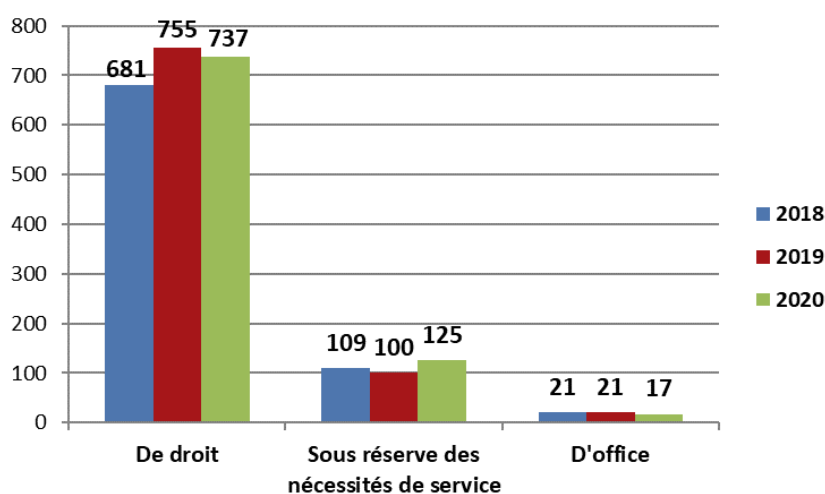
	VAL DE MARNE			SEINE ST DENIS			SEINE ET MARNE	
	Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées		Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées		Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées
2018	58	39	2018	204	128	2018	96	41
2019	69	40	2019	231	145	2019	97	43
2020	54	43	2020	293	138	2020	92	42

• Les disponibilités

Les disponibilités de droit enregistrent une légère baisse pour la première fois depuis 3 ans, notamment pour les femmes. La même tendance est observée pour les disponibilités d'office. Quant aux disponibilités pour convenances personnelles sous réserve des nécessités de service, elles augmentent cette année, tant pour les femmes que pour les hommes.

Synthèse

	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2018	119	562	26	83	4	17	811
2019	133	622	23	77	7	14	876
2020	131	606	31	94	6	11	879



Détail par département

SEINE-ET-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2018	27	161	8	34	2	9	241
2019	27	162	8	35	0	3	235
2020	25	159	7	37	0	1	229

SEINE-ST-DENIS	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2018	56	215	13	39	1	6	330
2019	64	261	7	23	5	10	370
2020	60	243	8	26	4	8	349

VAL-DE-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2018	36	186	5	10	1	2	240
2019	42	199	8	19	2	1	271
2020	46	204	16	31	2	2	301

2. Personnel du 2^d degré (enseignants, éducation, orientation)

Source : DPE

Regroupement des personnels du 2^d degré :

- Agrégés : agrégés + professeurs de chaire supérieure
- Certifiés : certifiés + adjoints d'enseignement
- EPS : professeurs d'EPS + chargés d'enseignement en EPS

Les demandes de détachement et les disponibilités sont comparables à celles de l'an dernier. Les congés parentaux, quant à eux, continuent leur baisse d'une année sur l'autre. Parmi les enseignants, ce sont les agrégés qui, proportionnellement à leur effectif, demandent le plus un détachement ou une disponibilité.

• Les détachements

Corps	2018		2019		2020	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	322	7,9%	311	7,4%	288	6,7%
Certifiés	249	1,6%	213	1,4%	227	1,5%
PLP	43	1,1%	44	1,2%	53	1,4%
EPS	26	1,1%	25	1,1%	22	0,9%
PEGC	2	5,9%	1	3,4%	1	3,8%
sous-total enseignants	642	2,5%	594	2,3%	591	2,3%
COP-DCIO	2	0,4%	1	0,2%	5	0,9%
CPE	31	3,1%	24	2,5%	29	3,1%
TOTAL	675	2,5%	619	2,3%	625	2,3%

- Les disponibilités

Corps	2018		2019		2020	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	547	13,4%	595	14,1%	596	13,9%
Certifiés	696	4,5%	677	4,4%	697	4,5%
PLP	107	2,8%	108	2,9%	106	2,8%
EPS	73	3,2%	66	2,8%	69	3,0%
PEGC	-	-	3	10,3%	3	11,5%
sous-total enseignants	1423	5,6%	1449	5,6%	1471	5,7%
COP-DCIO	5	1,0%	7	1,3%	6	1,1%
CPE	18	1,8%	22	2,3%	22	2,4%
TOTAL	1446	5,4%	1478	5,4%	1499	5,5%

- Les congés parentaux

Corps	2018		2019		2020	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	19	0,5%	12	0,3%	14	0,3%
Certifiés	96	0,6%	81	0,5%	65	0,4%
PLP	21	0,6%	14	0,4%	8	0,2%
EPS	2	0,1%	4	0,2%	3	0,1%
sous-total enseignants	138	0,5%	111	0,4%	90	0,3%
COP-DCIO	-	-	2	-	2	-
CPE	2	0,2%	2	0,2%	3	0,3%
TOTAL	140	0,4%	115	0,4%	95	0,3%

3. Personnel IATSS

Source : DPAE

- Les détachements

Filières	Détachements (emplois fonctionnels compris mais hors stage autre corps MEN)		
	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Administrative	90	90	86
ITRF	20	27	13
Médico-sociale	18	12	17
TOTAL	128	129	116

- Les disponibilités

Filières	Disponibilités		
	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Administrative	90	109	72
ITRF	22	29	12
Médico-sociale	26	40	46
TOTAL	138	178	130

- Les congés parentaux

Filières	Congés parentaux		
	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Administrative	30	20	22
ITRF	11	7	1
Médico-sociale	5	6	9
TOTAL	46	33	32

4. Hors la classe dans le 1^{er} degré

Source : CdG

Hors décharges statutaires

Département	2018		2019		2020	
	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe
77	139	1,7%	146	1,7%	144	1,7%
93	326	2,7%	325	2,6%	337	2,6%
94	141	1,8%	149	1,9%	145	1,8%
TOTAL	606	2,2%	620	2,1%	625	2,1%

Le nombre d'emplois est exprimé en ETP.

Source : CNE, fonction BED, chapitre 0140

B. Les sorties définitives

Source : PAPP

- Départs à la retraite en 2020 par type de personnel

Après la forte diminution observée en 2019, les départs définitifs se stabilisent cette année. Tous motifs confondus, 5 230 agents ont définitivement quitté l'académie.

Parmi ces départs définitifs, 22% concernent des départs à la retraite, avec de fortes disparités en fonction des types de personnel : ils représentent 45% des départs définitifs pour les personnels IATSS, 29% pour les DIEO, 27% pour les personnels du 1^{er} degré et 14% pour ceux du 2^d degré.

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
DIEO (Direction, Inspection, Education, Orientation)	Fin de fonction dans l'académie	104	36
	Sortie définitive	28	31
	Retraite sur demande après atteinte de l'âge ou de la durée de service d'ouverture des droits	28	63
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	23	63
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	8	61
	Cessation de fonction suite à démission	4	*
	Retraite sur demande après maintien en fonction au delà de la limite d'âge sous réserve de l'intérêt du service	3	*
	Décès non imputable au service	3	*
	Retraite sur demande parent de 3 enfants	2	*
	Transfert de gestion	2	*
	Fin de stage suite à démission	2	*
	Retraite après recul de la limite d'âge	1	*
	Retraite pour limite d'âge	1	*
	Retraite pour invalidité sur sa demande	1	*
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	1	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	1	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	1	*
	Retraite sur demande carrière longue	1	*
	Total DIE	214	44

* secret statistique

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
1er degré	Fin de fonction dans l'académie	693	38
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	408	61
	Sortie définitive	222	31
	Cessation de fonction suite à démission	105	36
	Fin de stage suite à démission	91	32
	Stagiarisation dans le premier degré	65	26
	Fin de stage suite à licenciement	39	34
	Retraite pour invalidité sur sa demande	18	58
	Cessation de fonction suite à décès	17	48
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	15	55
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	8	67
	Retraite avec mise en paiement différé sur demande	8	59
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	6	33
	Cessation de fonction : démission avec indemnité de départ volontaire pour créer ou reprendre une entreprise	5	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	5	*
	Fin de stage suite à radiation	5	*
	Retraite pour limite d'âge	4	*
	Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	4	*
	Stagiarisation dans le second degré	3	*
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	2	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	2	*
	Stagiarisation au sein des personnels administratifs techniques ouvriers et de services	1	*
	Cessation de fonction suite à révocation	1	*
	Cessation de fonction suite à radiation par absence de demande de réintégration	1	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme parent d'enfant invalide	1	*
	Retraite d'office suite à sanction disciplinaire	1	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	1	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	1	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre fonction publique	1	*
	Fin de stage suite à décès	1	*
	Total 1er degré	1 734	42

* secret statistique

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
2nd degré	Fin de fonction dans l'académie	1 459	34
	Sortie définitive	478	32
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	328	63
	Cessation de fonction suite à démission	93	34
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	74	39
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	49	40
	Fin de stage suite à démission	47	31
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	41	34
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	37	39
	Fin de stage suite à licenciement	28	39
	Cessation de fonction suite à décès	24	52
	Stagiarisation au sein des personnels administratifs techniques ouvriers et de services	21	37
	Stagiarisation dans le second degré	18	38
	Retraite suite à abaissement de l'âge de la retraite	17	61
	Retraite pour limite d'âge	14	65
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	14	67
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	11	34
	Fin de stage suite à radiation	11	26
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	9	61
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	9	59
	Stagiarisation dans le premier degré	8	41
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	6	41
	Fin de fonction : recrutement dans une collectivité territoriale	5	*
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	5	*
	Cessation de fonction suite à retraite	4	*
	Cessation de fonction suite à radiation par absence de demande de réintégration	4	*
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	3	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans un territoire d'outre mer	3	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le privé	3	*
	Cessation de fonction suite à révocation	2	*
	Retraite après recul de la limite d'âge	2	*
	Retraite pour invalidité sur sa demande	2	*
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	2	*
Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	1	*	
Fin de fonction sur un emploi fonctionnel	1	*	
	Total 2nd degré	2 833	38

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
IATSS	Fin de fonction dans l'académie	169	49
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	127	63
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	26	42
	Sortie définitive	20	32
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	18	43
	Cessation de fonction suite à décès	16	52
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	11	44
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	9	51
	Retraite pour limite d'âge	7	64
	Retraite suite à abaissement de l'âge de la retraite	6	60
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre fonction publique	6	41
	Cessation de fonction suite à démission	5	*
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	4	*
	Retraite après recul de la limite d'âge	3	*
	Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	3	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	3	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	3	*
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	2	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	2	*
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	2	*
	Fin de stage suite à démission	2	*
	Stagiarisation au sein des personnels administratifs techniques ouvriers et de services	1	*
	Cessation de fonction suite à retraite	1	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat - conjoint invalide	1	*
	Retraite pour invalidité sur sa demande	1	*
	Retraite sur demande après atteinte de l'âge ou de la durée de service d'ouverture des droits	1	*
	Total IATSS	449	52

* secret statistique



VIE DES PERSONNELS

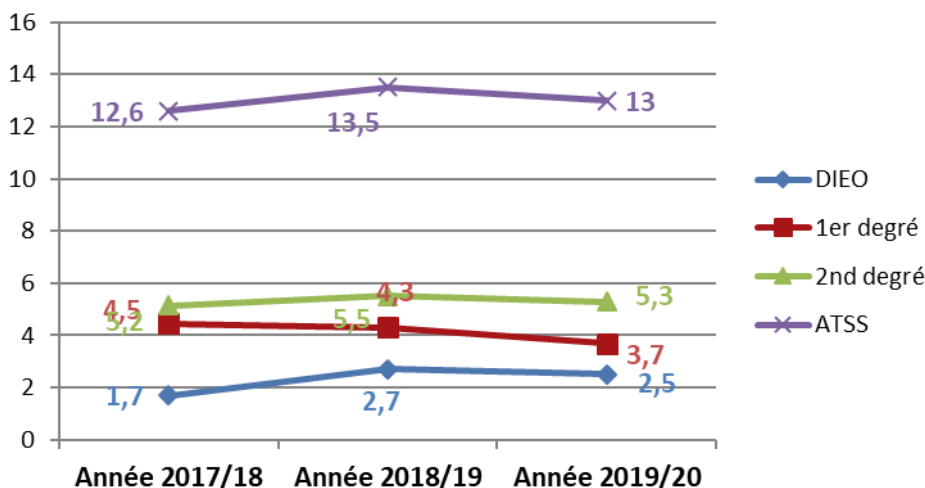
I. Quotités de service et absences

Toutes les données du chapitre sur la vie des personnels concernent uniquement les personnels du public.

A. Le temps plein/partiel

Source : PAPP

• Temps partiel : évolution des taux de 2018 à 2020



Les taux de temps partiel diminuent pour toutes les catégories de personnel. Le taux global atteint cette année 5% (le taux national est à 7,1%).

Tous personnels confondus, les temps partiels se répartissent de la manière suivante :

- TP sur autorisation : 57,7%
- TP de droit pour élever un enfant : 27,4%
- TP de droit pour soins à enfant ou à ascendant ou à conjoint : 5,4%
- TP thérapeutique : 4,8%
- TP de droit pour personne handicapée : 4,1%
- Crédit d'heures pour fonction élective : 0,24%
- TP sur autorisation pour créer ou reprendre une entreprise : 0,19%
- TP pour raison thérapeutique après congé pour invalidité temporaire imputable au service : 0,07%
- TP pour raison thérapeutique après CMO, CLM ou CLD : 0,05%

• Modalités du temps partiel

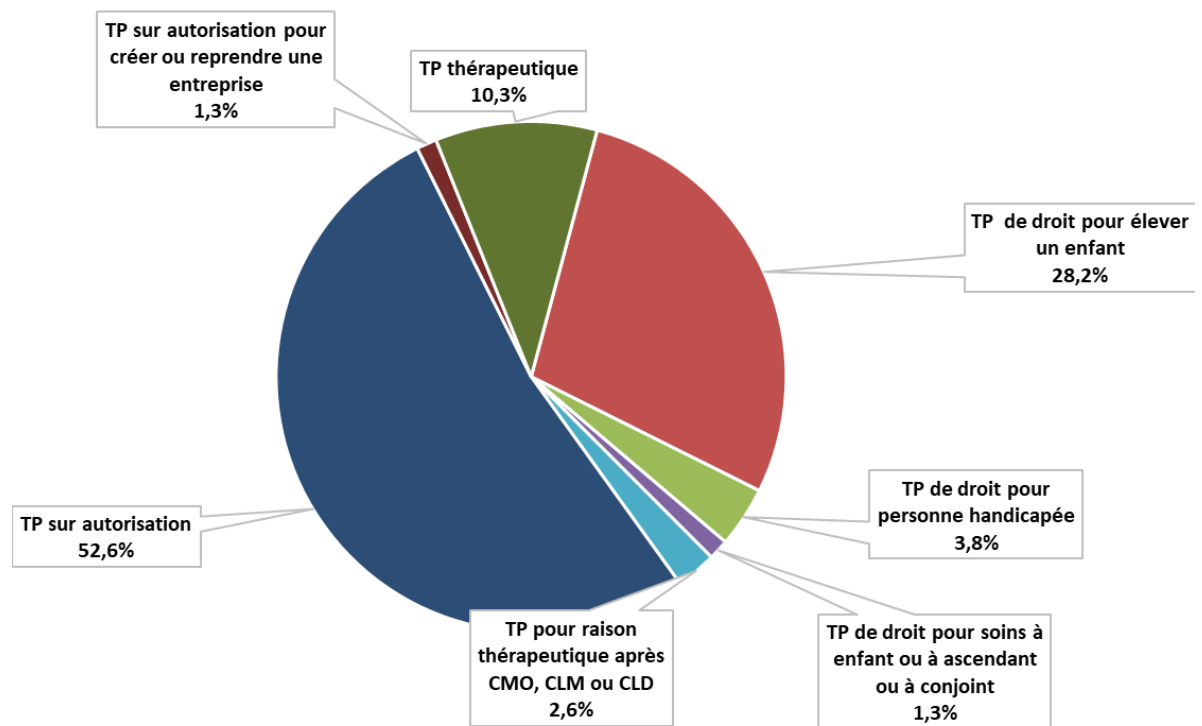
Modalités du temps partiel	DIEO			ATSS		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
TP de droit pour élever un enfant	0,7%	36	91%	2%	36	98%
TP de droit pour personne handicapée	0,1%	49	100%	1,2%	47	91%
TP de droit pour soins à enfant ou à ascendant ou à conjoint	0,03%	*	100%	0,8%	43	94%
TP pour raison thérapeutique après CMO, CLM ou CLD	0,1%	53	100%	-	-	-
TP sur autorisation	1,3%	45	95%	8,4%	47	96%
TP sur autorisation pour créer ou reprendre une entreprise	0,03%	*	0%	0,02%	*	100%
TP thérapeutique	0,3%	44	63%	0,4%	51	86%

* secret statistique

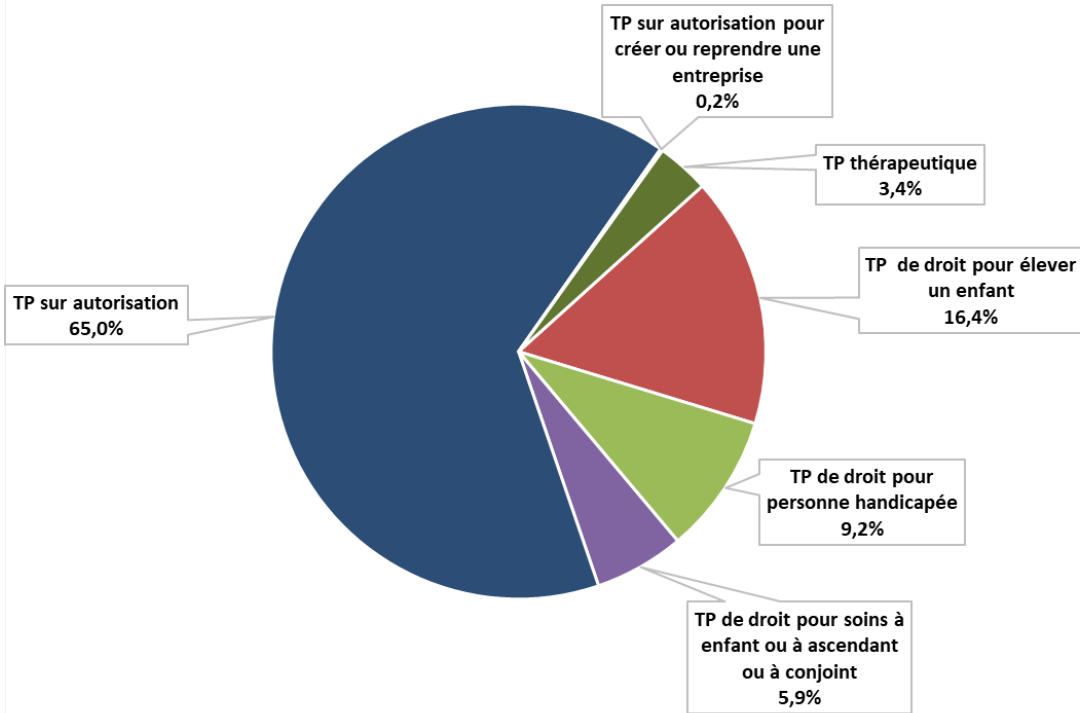
Modalités du temps partiel	1er degré			2nd degré		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
Crédit d'heures pour fonction élective	0,01%	48	100%	0,02%	50	38%
TP de droit pour élever un enfant	1,7%	35	97%	1,13%	36	88%
TP de droit pour personne handicapée	0,2%	48	98%	0,1%	48	79%
TP de droit pour soins à enfant ou à ascendant ou à conjoint	0,4%	47	95%	0,1%	46	85%
TP pour raison thérapeutique après congé pour invalidité temporaire imputable au service	0,01%	40	100%	0,003%	*	100%
TP sur autorisation	1,2%	44	94%	3,7%	44	72%
TP sur autorisation pour créer ou reprendre une entreprise	0,01%	44	33%	0,01%	45	33%
TP thérapeutique	0,3%	44	95%	0,2%	47	83%

* secret statistique

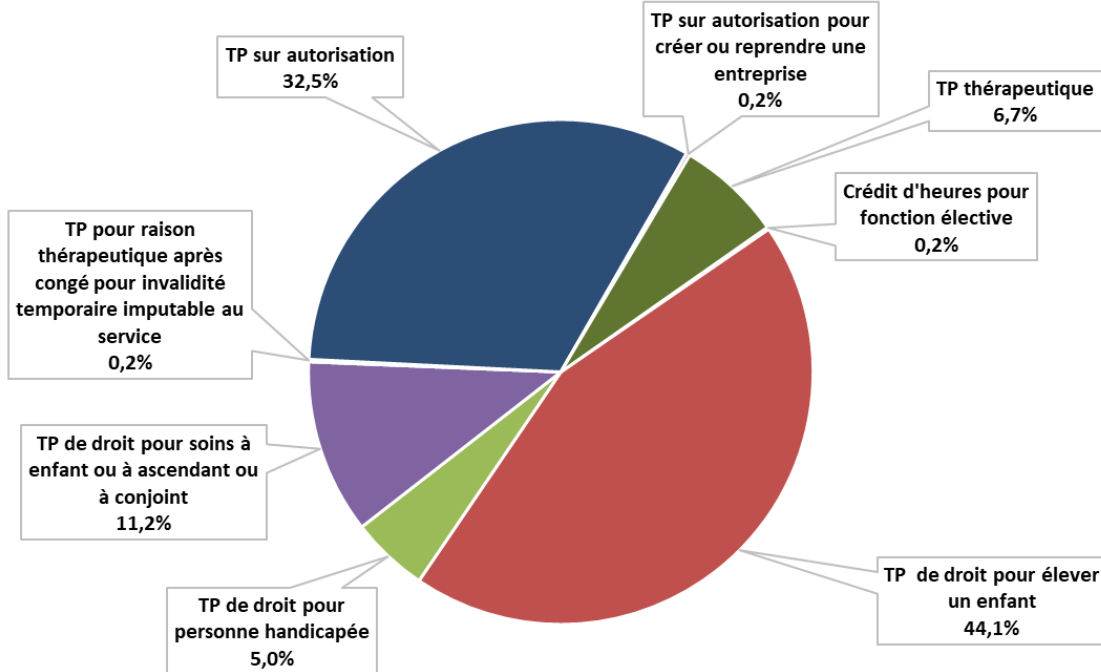
Répartition du temps partiel pour les personnels DIEO



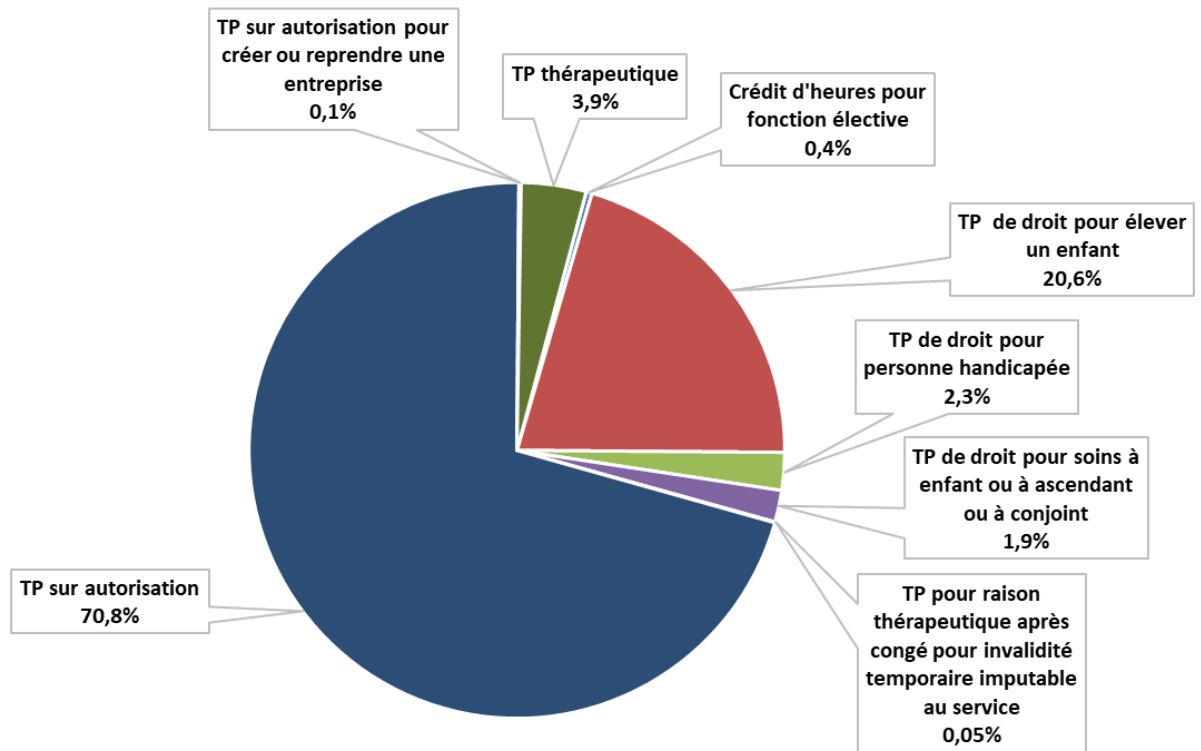
Répartition du temps partiel pour les personnels ATSS



Répartition du temps partiel pour les personnels du 1er degré



Répartition du temps partiel pour les personnels du 2nd degré



B. Les décharges

1. Dans le 1^{er} degré

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

- Décharges des directeurs d'école, en ETP

	77	93	94	TOTAL
2017/2018	306,5	594,8	356,2	1 257,5
2018/2019	303,4	603,9	359,2	1 266,5
2019/2020	301,5	615,3	352,2	1 269,0

2. Dans le 2^d degré

Sources : ministère, DOS

ARA : activité à responsabilité académique - ARE : activité à responsabilité en établissement

- Les décharges statutaires

		ETP	
Statutaires	ARA	ALLEGT SERVICE : ADAPT. POSTE TRAVAIL	19,9
		ALLEGT SERVICE : POSTE ADAPTE/RECONVERSION	5,8
		DECHARGES SYNDICALES	59,7
		Total décharges statutaires ARA	85,5
	ARE	8H OU PLUS EN SCIENCES PHYSIQUES	42,6
		8H OU PLUS EN SVT ART 9 D.2014	38,8
		EXERCICE DANS 2 ETAB DE 2 COMMUNES	45,6
		EXERCICE DANS 3 ETABLISSEMENTS	1,7
		HEURES ASSOCIATIONS SPORTIVES	372,5
		Total décharges statutaires ARE	501,2
	Total décharges statutaires		586,7

- Les décharges non statutaires

		ETP	
Non statutaires	ARA	USAGE PEDAGOGIQUE DES TICES	0,5
		APPUI CORPS D'INSPECTION	10,6
		ASSISTANCE, FORMATION AUX TICE	26,7
		AUTRES PARTENARIATS	0,0
		ENSEIGNEMENT DANS LE 1ER DEGRE	2,5
		FORMATION A DESTINATION DES ENSEIGNANTS/FORMATEUR	29,4
		FORMATION DES STAGIAIRES	0,0
		INNOVATIONS PEDAGOGIQUES	3,5
		MISSIONS ACADEMIQUES	5,9
		PARTENARIATS ENTREPRISES	1,3
		REFERENT POUR ELEVE HANDICAPE	6,7
		SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE MIGRANT	1,0
		Total décharges non statutaires ARA	88,0
	ARE	AUTRES MISSIONS ÉDUCATION PRIORITAIRE	5,1
		COORDINATION ACTIVITÉS PHYS SPORT ARTS	3,6
		COORDINATION DE CYCLE D'ENSEIGNEMENT	7,5
		COORDINATION DE DISCIPLINE(S)	8,6
		COORDINATION DE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	3,2
		COORDINATION DISCIPLINE TECHNOLOGIE	3,5
		ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ	24,3
		ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES MIGRANTS	3,7
		ME PEDAGO/EDU : ACTIVITÉS CULTURE OU ART	4,9
		ME PEDAGO/EDU : AIDE ÉLÈVES SH	28,9
		ME PEDAGO/EDU : AUTRES MISSIONS	39,3
		ME PEDAGO/EDU : AUTRES PARTENARIATS	1,6
		ME PEDAGO/EDU : ORG MANIF CHORALE	11,9
		ME PEDAGO/EDU : PARTENARIATS ENTREPRISES	0,5
		RÉFÉRENT DÉCROCHAGE SCOLAIRE	0,2
		RÉFÉRENT RESSOURCES PÉDAGO NUMÉRIQUES	13,5
TUTORAT DES ÉLÈVES EN LYCÉE	1,9		
Total décharges non statutaires ARE	162,1		
Total décharges non statutaires		250,1	
Total Décharges		836,8	

C. Les absences

3

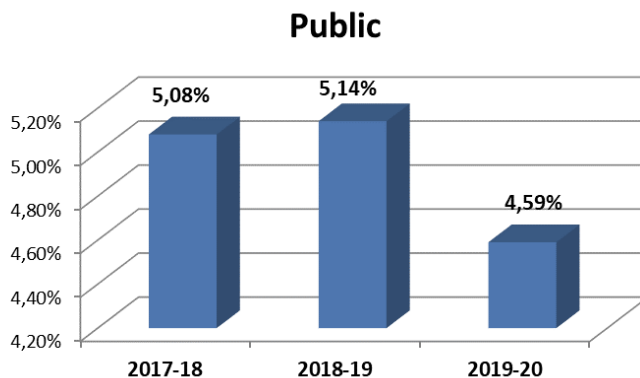
Source : PAPP

Les absences évoquées dans ce chapitre sont entendues hors contingent pour congés annuels et concernent les agents PU.

1. Au niveau de l'académie

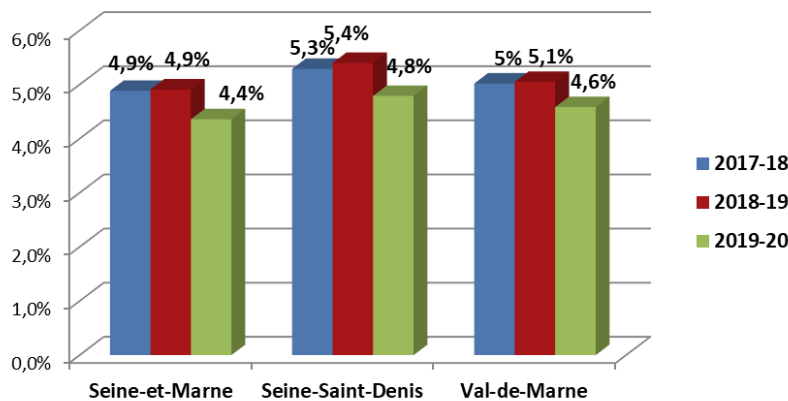
• Évolution du taux d'absence global académique (ensemble des personnels)

61,8% des agents ont pris au moins un congé durant l'année (il y en avait 69,4% l'année précédente). Tous motifs confondus, ce sont 1 292 420 jours de congés qui ont été pris pendant l'année scolaire.

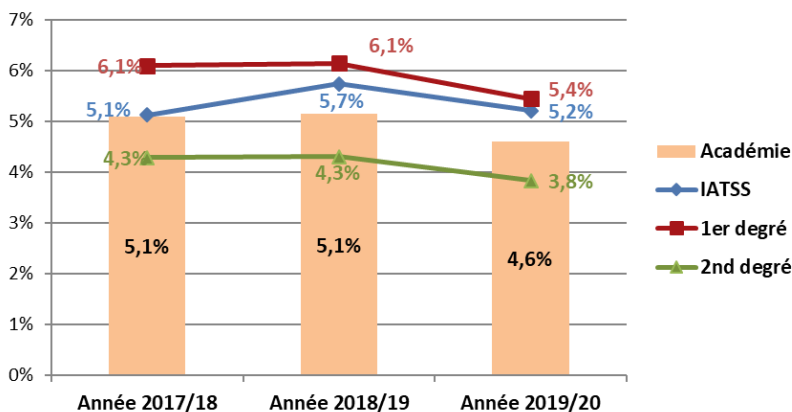


Pour l'année 2019-2020, le taux d'absence global académique diminue fortement sur la totalité des personnels. Il reste néanmoins supérieur de 1,7 point au taux d'absence national (2,9%).

• Évolution du taux d'absence par département



• Évolution du taux d'absence global par catégorie de personnel

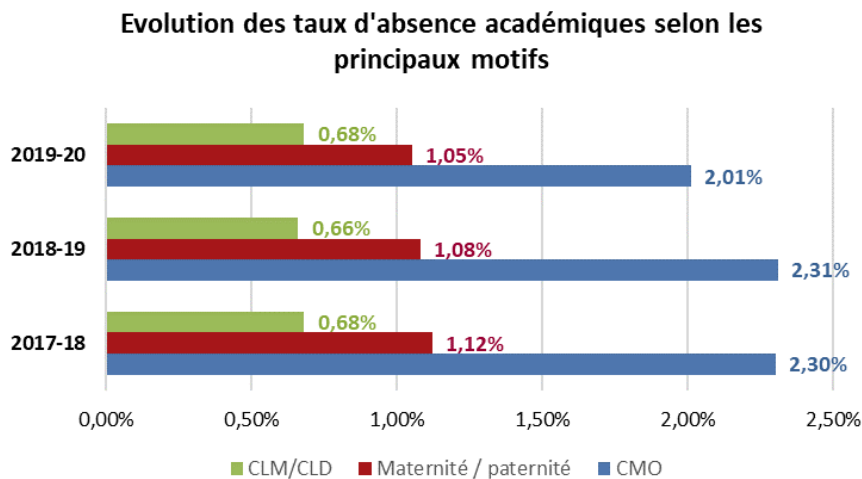


Après avoir été relativement stables sur les trois dernières années, les taux d'absence diminuent uniformément. Le taux global le plus important reste pour les personnels du 1^{er} degré, et le plus faible pour ceux du 2^d degré.

2. Motifs

Les motifs d'absence les plus représentés au niveau académique restent les congés de maladie ordinaire, les congés de maternité/paternité (incluant les congés supplémentaires de grossesse pathologique ou suite de couches pathologiques), les CLM et CLD. Ils représentent pour l'année scolaire 2019-2020 au niveau académique 81,3% de la totalité des absences.

- **Évolution des taux d'absence académique selon les principaux motifs**

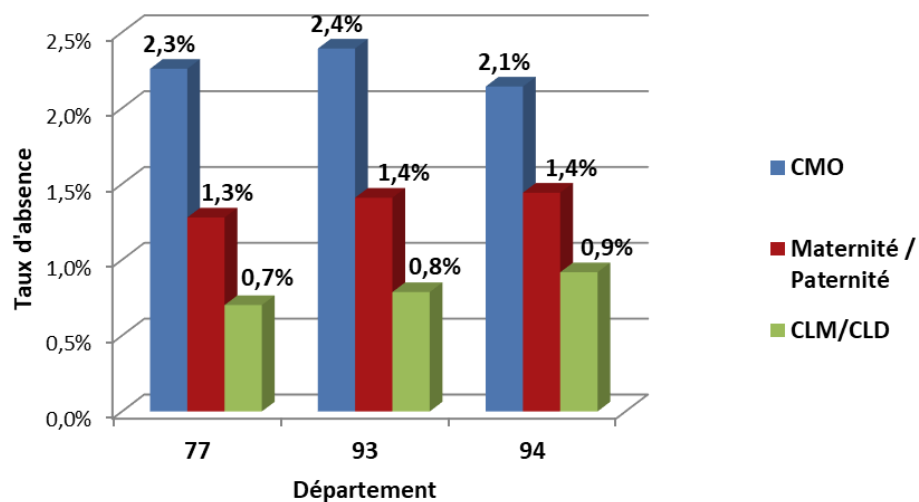


3. Les absences des enseignants dans le premier degré

Le taux d'absence global des enseignants du 1^{er} degré est à 5,4%, ce qui reste plus élevé que la moyenne nationale (3,5%).

69,8% des agents ont pris au moins un congé durant l'année, soit une baisse de 9,1 points par rapport à 2019.

- **Taux d'absence par département selon les principaux motifs**



- Poids des principaux motifs d'absence par département

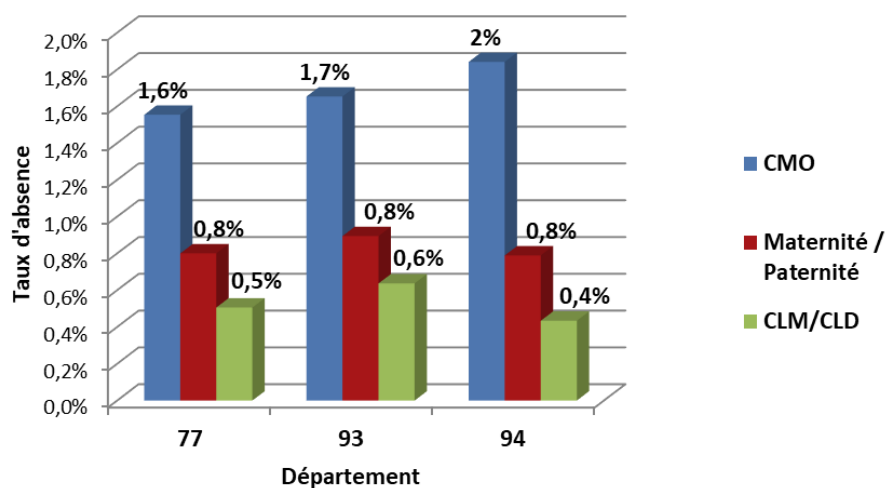
PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	43,4%	42,4%	39,6%
Maternité/paternité	24,6%	25,0%	26,6%
CLM/CLD	13,5%	14,0%	16,9%
Accident du travail ou de service	5,1%	3,7%	2,7%
Total	86,6%	85,1%	85,8%

4. Les absences des enseignants dans le second degré

Le taux d'absence global des enseignants du 2^d degré est de 3,8%, supérieur de 1,1 point au taux national.

65,4% des agents ont pris au moins un congé durant l'année, soit une hausse de 1,5 point par rapport à 2019.

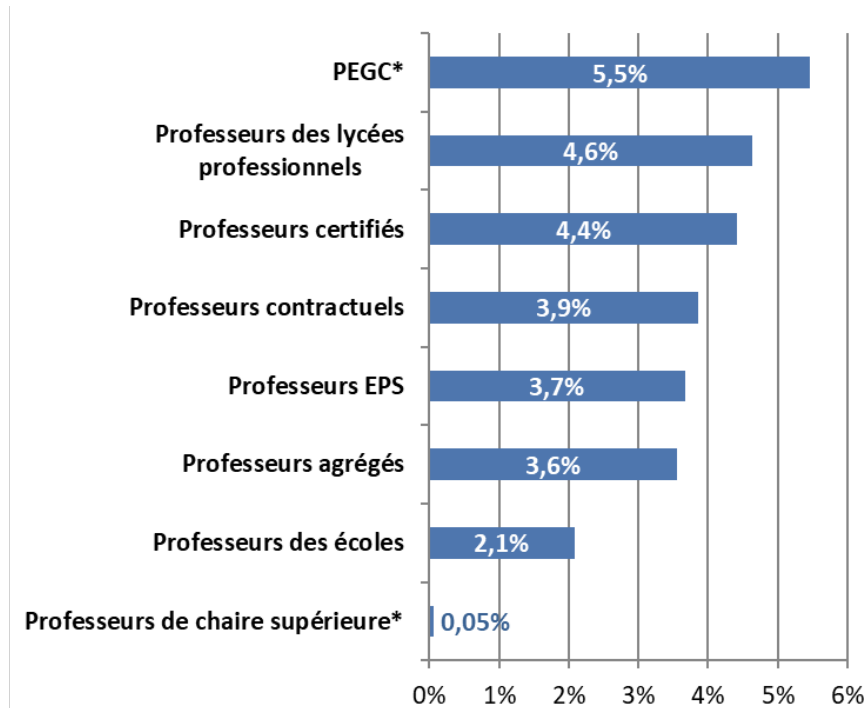
- Taux d'absence par département selon les principaux motifs



- Poids des principaux motifs d'absence par département

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	43%	42,5%	46,6%
Maternité/paternité	22,1%	23,0%	20,0%
CLM/CLD	14,0%	16,4%	11,0%
Formation continue	5,7%	4,2%	2,8%
Total	84,6%	86,1%	80,4%

- Taux d'absence des enseignants du 2^d degré selon les corps



* Les taux d'absence des PEGC et des professeurs de chaire supérieure sont tous deux à relativiser compte tenu de leur très faible nombre.

- Taux d'absence selon le type d'établissement

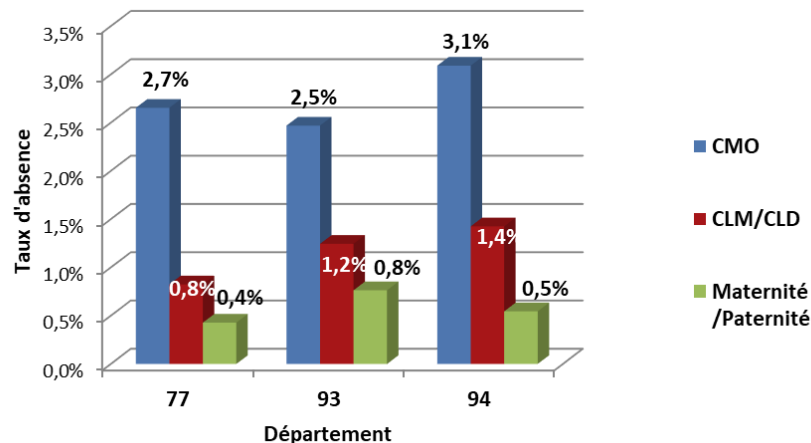
Type d'établissement	absence
Zones remplacement	5,1%
Lycées prof. (yc SEP et EREA)	4,7%
Autres établissements	4,1%
Collèges (yc SEGPA)	3,8%
Lycées (yc SGT)	3,4%

5. Les absences des personnels IATSS

Le taux d'absence global des personnels IATSS est de 5,2%.

54,5% des agents ont pris au moins un congé durant l'année scolaire, soit une baisse de 6,4 point par rapport à 2019.

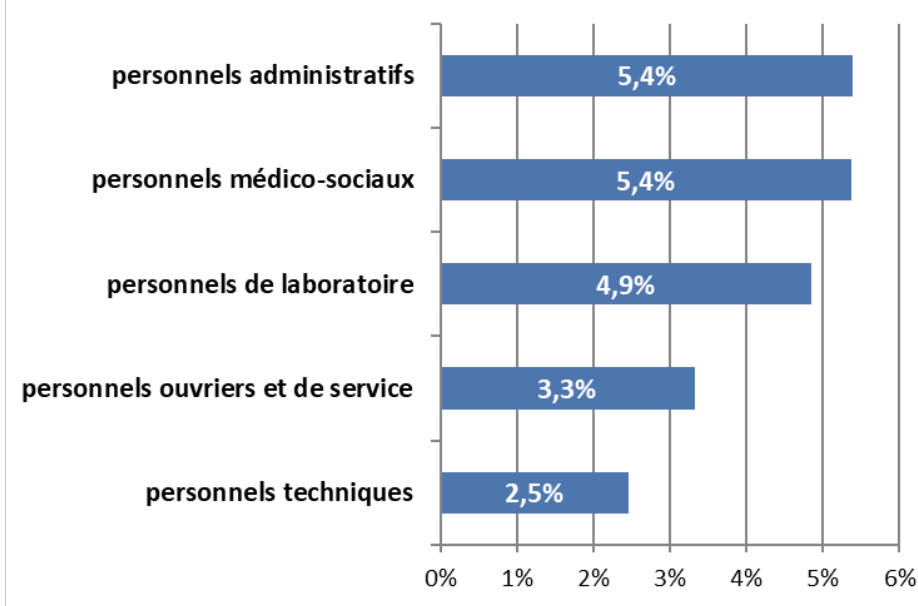
- Taux d'absence par département selon les principaux motifs



- Poids des principaux motifs d'absence par département

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	58,4%	46,8%	54,5%
CLM/CLD	18,1%	23,6%	25,1%
Maternité/paternité	9,4%	14,5%	9,6%
Accident de travail ou de service	3,9%	4,2%	5,8%
Total	89,8%	89,0%	95,0%

- Taux d'absence selon la fonction d'affectation



- Taux d'absence selon le type d'établissement

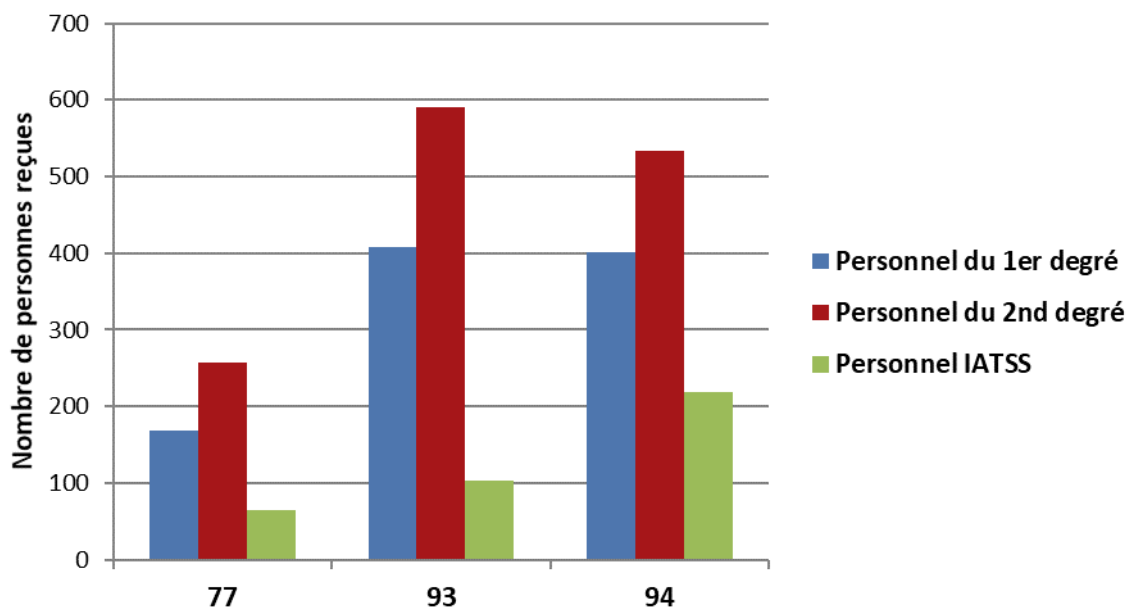
Type d'établissement	absence
Collèges (yc SEGPA)	5,4%
Lycée (yc SGT)	5,2%
Services administratifs	4,7%
Lycées prof. (yc SEP et EREA)	4,3%

A. Santé

• Répartition des personnels reçus en consultation

	Effectif reçu en 2017/18	Effectif reçu en 2018/19	Effectif reçu en 2019/20
Enseignants du 1er degré	889	879	978
Enseignants du 2nd degré	1 403	1 428	1 382
Personnel IATSS	455	224	387
TOTAL	2 747	2 531	2 747

• Répartition départementale des personnels reçus



• Étude de l'origine de la demande des consultations

Mode de saisine	Enseignants	IATSS
Administration	28%	17%
Spontanée	71%	83%
Médecin des personnels	0,6%	0%

Saisines académiques	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	TOTAL
1er degré	5%	8%	9%	22%
2nd degré	16%	41%	21%	78%
TOTAL	22%	49%	30%	100%

- Opérations du mouvement (inter et intra) au titre de la situation de Handicap

Dossiers soumis	Premier degré			Second degré	IATSS
	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie	Académie
Inter + Intra	180	514	232	188	41

Pour être le plus équitable possible ces dossiers sont analysés par 2 ou 3 médecins différents et parfois plusieurs fois.

B. Le service social des personnels

Source : Service Social des personnels

Le service social des personnels est un service académique qui permet de mener des actions individuelles et collectives, préventives et curatives, au bénéfice des agents de l'éducation nationale.

L'approche de ce service est généraliste et se trouve à l'interface entre l'agent et l'administration, tout comme il assume fréquemment un rôle de médiation au bénéfice des personnels et de la collectivité de travail :

- Il connaît les préoccupations et les besoins des agents, à la fois hors et dans l'éducation nationale,
- Il connaît également l'organisation de l'éducation nationale, ses différents services et ses objectifs en matière de politique sociale,
- Il travaille avec de nombreux partenaires extérieurs (Sécurité Sociale, Caisses d'Allocations Familiales, services sociaux polyvalents, structures hospitalières...).

Les moyens dédiés à ce service sur l'année scolaire 2019-2020 sont les suivants :

	Nombre ETP
Seine-et-Marne	4,6
Val-de-Marne	5
Seine-Saint-Denis	5
Rectorat	3
Total	17,6

1. Répartition des personnels reçus en consultation

Les assistantes sociales des personnels ont rencontré 3 293 personnes sur l'année scolaire 2019-2020, soit 3,9% du personnel académique :

- 5% des enseignants du 1^{er} degré public
- 2,8% des enseignants du 2^d degré public
- 0,9% des enseignants de l'enseignement privé
- 9,2% des personnels IATSS
- 8,3% des assistants d'éducation

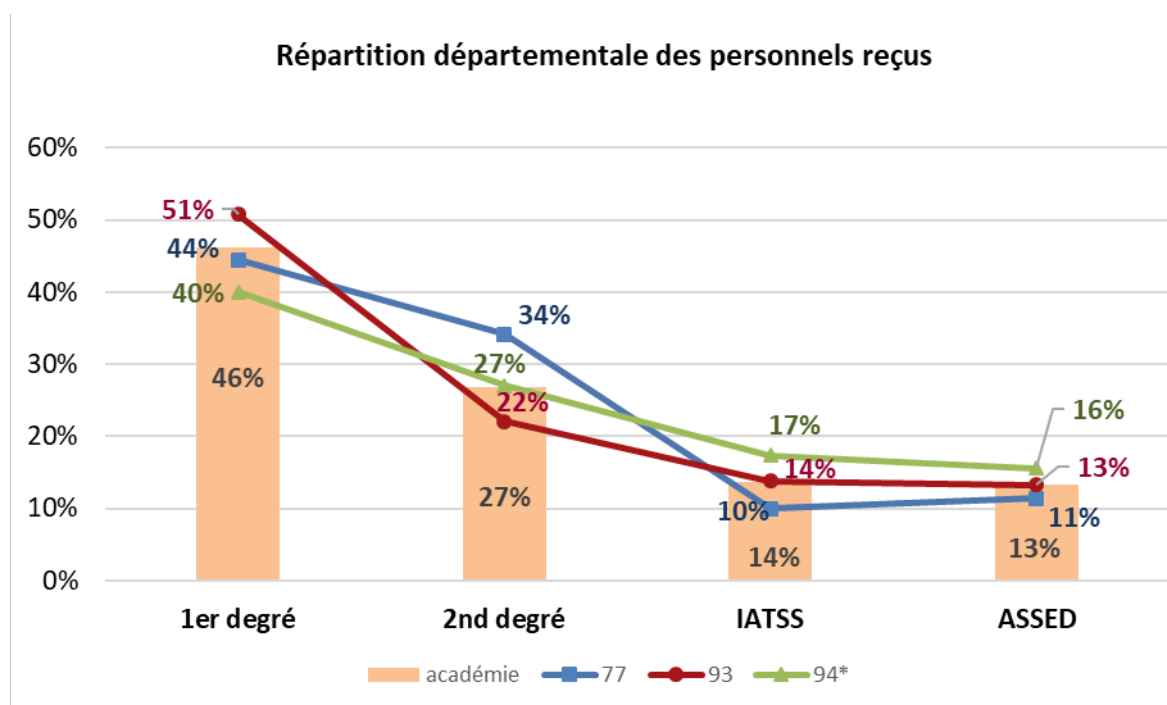
	Effectif reçu en 2019/20
Enseignants du 1er degré PU	1 458
Enseignants du 2nd degré PU	843
Enseignants du privé	49
Personnel IATSS	430
Assistants d'éducation	421
Autres*	92
TOTAL	3 293

* Autres : retraités, ayants droit (veuves et orphelins), divers

Les enseignants du privé font peu appel au service social des personnels. Plus de la moitié des agents sont rencontrés à plusieurs reprises (chaque personne aidée n'est comptabilisée qu'une seule fois).

2. Répartition départementale des personnels reçus

Parmi les personnels reçus 47% exercent en Seine-Saint-Denis, 28% en Seine-et-Marne, et 25% dans le Val-de-Marne (dont les personnels du rectorat).



3. Les difficultés rencontrées par les personnels (PU)

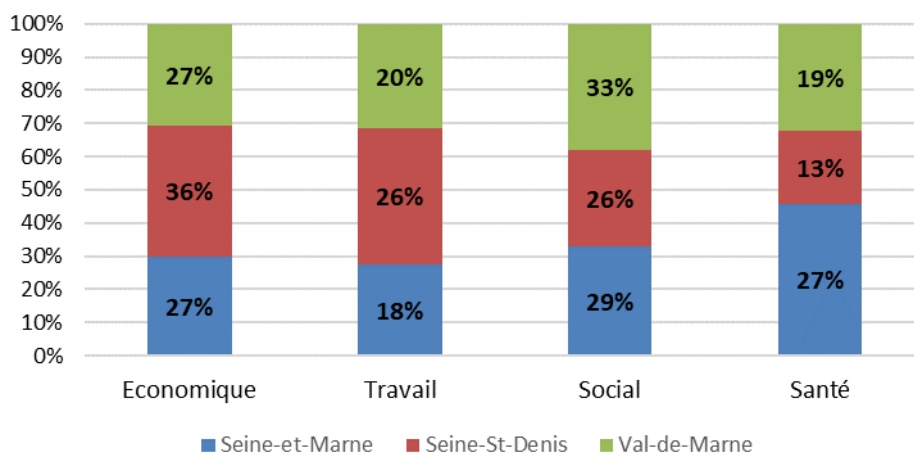
Les difficultés sont répertoriées dans 4 grands champs : économique, travail, social et santé. Pour une même situation, plusieurs champs de difficultés peuvent être identifiés :

- **Le social** : Séparation de couples, difficultés relationnelles intra familiales, recherche de logement, accès aux droits sociaux, décès.
- **L'économique** : Demandes d'aides financières, prévention ou traitement du surendettement, demandes de remise gracieuse, démarches en vue de faire avancer le paiement d'indemnités, de pensions, de prestations, participation à l'action sociale académique.
- **La santé** : Maladie (amener la personne à consulter, information sur les dispositifs de soutien...), handicap, difficultés psychologiques, préparation à la reprise de travail.
- **Le travail** : Accueil des nouveaux personnels, difficultés professionnelles, adaptation à un nouvel environnement de travail, postes adaptés, situations de harcèlement, évaluation sociale lors des mutations.

	1er degré			2nd degré			IATSS			ASSED			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	77	93	94*	77	93	94	
Economique	87	460	76	107	82	76	37	79	55	64	146	72	1 341
Travail	116	365	130	57	115	41	16	36	27	5	43	4	955
Social	135	331	120	113	112	94	26	44	57	45	63	69	1 209
Santé	163	53	79	102	151	68	26	35	36	7	40	11	771
TOTAL	2 115			1 118			474			569			

Sur l'ensemble des rencontres, une sur deux est en faveur des enseignants du 1^{er} degré, majoritairement en Seine-Saint-Denis. 26% concernent les enseignants du 2^d degré, 13% pour les ASSED, et 11% les personnels administratifs. Alors que les rencontres sont assez équitablement réparties sur les 4 champs de difficulté pour les enseignants du 1^{er} et du 2^d degré, les ASSED ainsi que les personnels administratifs rencontrent le service social en priorité pour des difficultés économiques et sociales (pour les ASSED, 50% des demandes sont d'ordre économique).

Répartition départementale des difficultés rencontrées



C. La RH de proximité

Source : RH-GRH

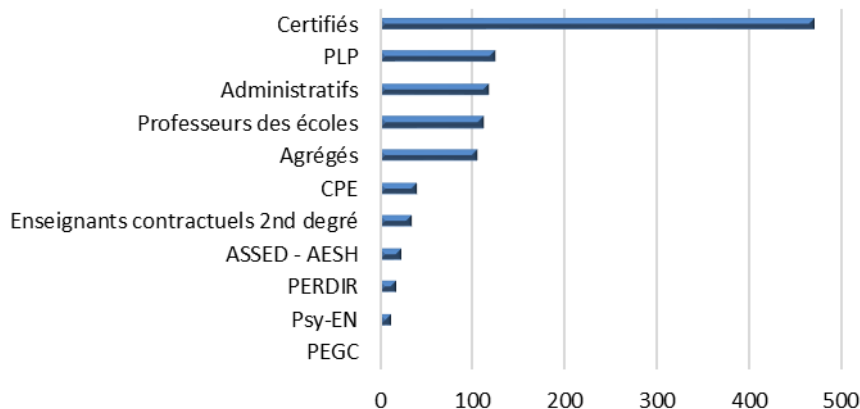
La RH de proximité est un service personnalisé d'accompagnement, de conseil et d'information à destination de tous les personnels, quels que soient leurs corps et leurs fonctions, qu'ils soient titulaires ou contractuels.

Cet accompagnement personnalisé est mobilisable à tout moment du parcours professionnel de l'agent. Il contribue non seulement au développement mais aussi à la sécurisation du parcours professionnel de l'agent.

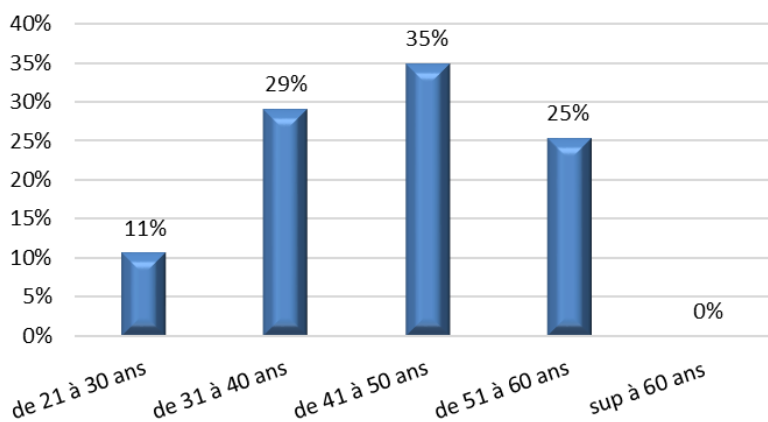
1. Les données globales

Sur l'année scolaire 2019-2020, 1 071 entretiens ont été réalisés. La plus grande partie de ces entretiens concerne les enseignants du 2^d degré. La classe d'âge la plus représentée reste la tranche des 41 à 50 ans.

Entretiens selon les catégories professionnelles



Répartition des entretiens par classe d'âge



- **Les congés de formation priorités**

	2018	2019	2020
Congés de formation priorités	26	15	17

- **Les bilans de compétences**

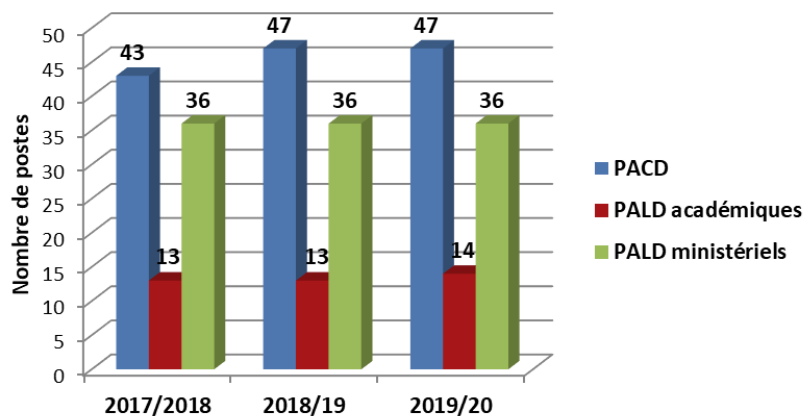
	2018	2019	2020
Nbre de bilans de compétences	23	30	14

2. L'accompagnement spécifique des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation

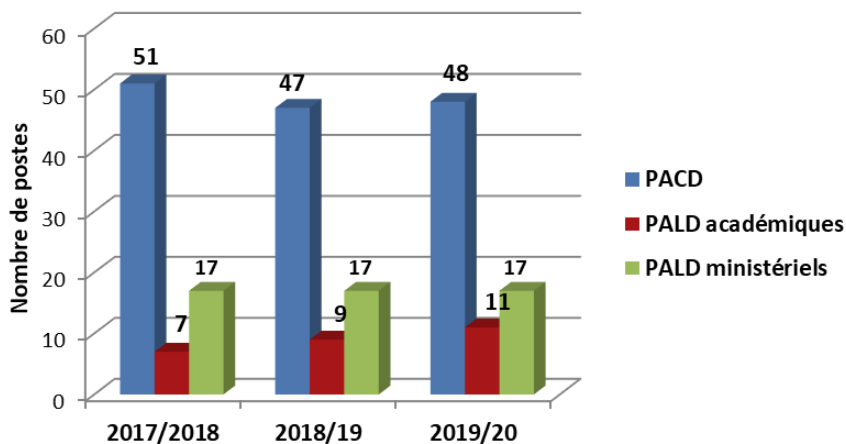
- **Les postes adaptés**

L'entrée dans le dispositif réservé aux enseignants s'effectue sur indication médicale : aptitude à la reprise progressive d'une activité professionnelle et élaboration d'un projet qui montre une capacité à se projeter dans l'avenir.

Évolution du nombre de postes adaptés de courte et de longue durée dans le 2^d degré



Évolution du nombre de postes adaptés de courte et de longue durée dans le 1^{er} degré



• Les difficultés professionnelles

Les agents sont reçus en entretien individuel. Parmi les personnels reçus, la répartition départementale est la suivante :

Seine-et-Marne : 265

Val-de-Marne : 349

Seine-Saint-Denis : 277

Autres (personnel en disponibilité, en poste adapté, en reclassement) : 180

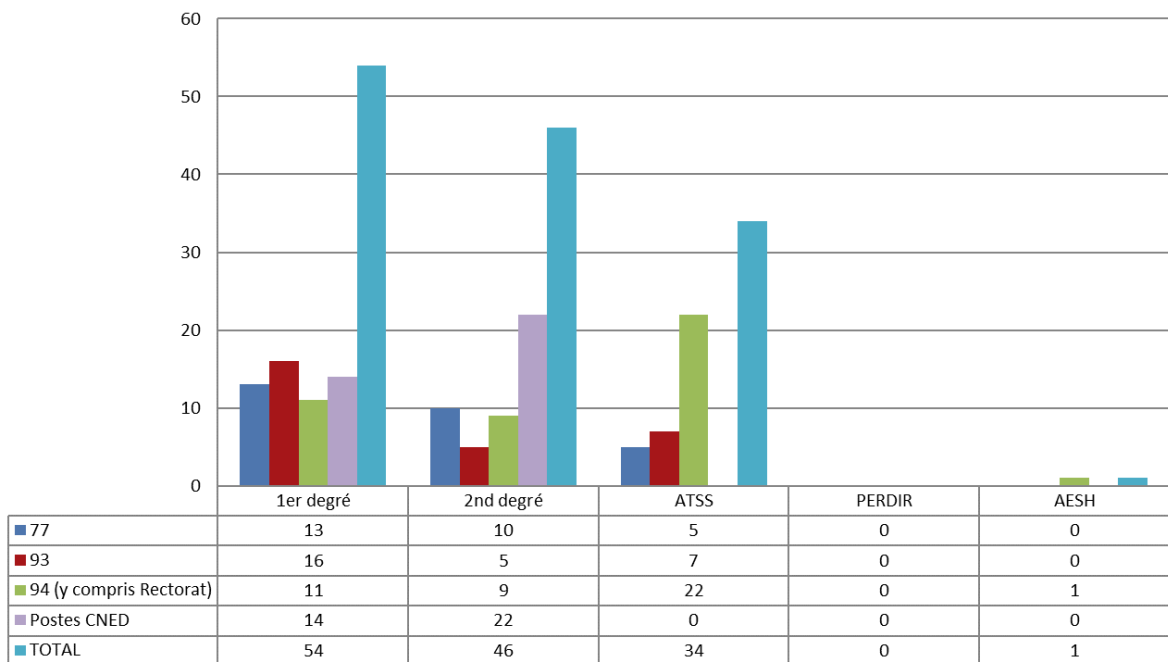
Les dispositifs suivants sont mis en place en fonction de la difficulté analysée :

– L'aménagement du poste de travail

Source : *Correspondante académique handicap*

L'aménagement du poste de travail, dans le cadre de la compensation de la situation de handicap, est destiné à favoriser le maintien dans l'emploi du personnel qui détient une reconnaissance en tant que travailleur handicapé (RQTH).

Bénéficiaires d'un aménagement du poste de travail



Personnel bénéficiant d'aménagement de fonction

FONCTIONS GRADES	Fonctions administratives	Fonctions informatiques	Fonctions DOC	Aménagement de poste	Fonctions CPE / COP	Fonctions d'assistant auprès du DDFPT	Fonctions d'assistante sociale	FF Perdir	Fonctions d'Enseignement (aménagement de poste) 2nd degré		Fonctions d'Enseignement/psychologue scolaire (aménagement de poste) 1er degré	Autres *	TOTAL Personnes physiques
									service mixte ⁽¹⁾	petits groupes			
Agrégé	2	-	1	-	-	-	-	-	4	-	-	1	8
Certifié	5,5	-	7	1	-	8	-	1	13,5	5	-	1	42
Professeur EPS	1	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	4
AE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PLP	2	-	-	-	-	8	-	-	4	-	-	3	17
PEGC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Documentaliste	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
COP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CPE	-	-	2	-	1	-	-	-	-	-	-	-	3
Contractuel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Perdir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
IEN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	10,5	-	11	1	1	16	-	1	24,5	5	-	8	78
													41,47 ETP

* Télétravail, enseignement ATRT, chargée de mission, stage CRAIDF, coordonnateur, ingénieur de formation

⁽¹⁾ service mixte : classe + accompagnement pédagogique, soutien, petits groupes, activités autres**- L'allègement de service**

- Il est mis en place lorsqu'il n'y a pas possibilité de faire valoir un temps partiel thérapeutique (sans cumul possible) ou un temps partiel.
- Il a une durée provisoire, et est limité à l'année scolaire ou inférieure.
- Dans la limite du tiers des obligations réglementaires de service mais 2 ½ journées seulement pour le 1^{er} degré (plein salaire conservé).
- Il ne s'applique pas aux pathologies chroniques stabilisées qui relèvent du temps partiel de droit au titre du handicap.

Enseignants bénéficiant d'allègements de service

Grade	Heures allégées	Personnes	ETP
Agrégé	32,6	11,0	2,2
Certifié	329,7	91,0	18,3
Professeur EPS	37,0	11,0	1,9
Agrégé EPS	8,0	2,0	0,5
AE	6,3	1,0	0,4
PLP	72,8	17,0	4,0
PLP Chef de Travaux	-	-	-
PEGC	6,7	2,0	0,4
Documentaliste	16,8	2,0	0,5
CPE	29,6	4,0	0,8
Contractuel	25,8	7,0	1,4
Contractuel CPE	-	-	-
Psy EN	8,0	1,0	0,3
TOTAL	573,3	149,0	30,5

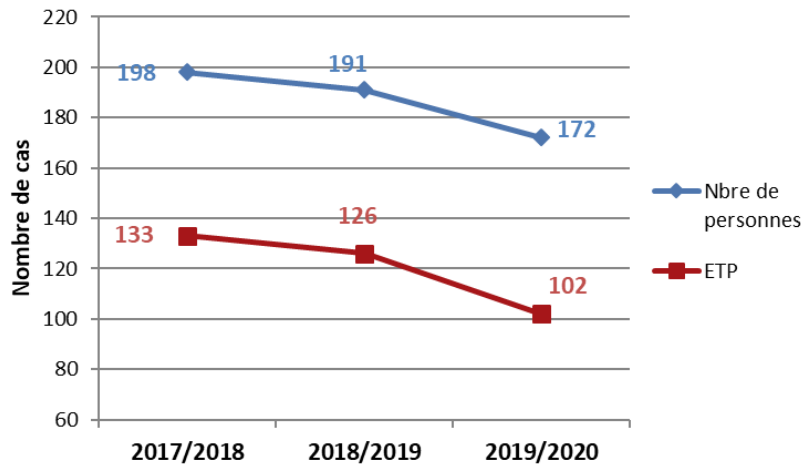
- Les AFA (Affectations Fonctionnelles à l'Année)

	2018	2019	2020
AFA	74	72	59

- Les reclassements professionnels pour raison de santé

- Cela implique un avis du CMD d'inaptitude totale et définitive à ses fonctions avec avis favorable à d'autres fonctions.
- C'est une démarche volontaire de l'agent qui doit demander à son employeur le bénéfice du reclassement et le corps professionnel envisagé.
- Évaluation des compétences professionnelles après un exercice en responsabilité.
- Affectation dans le nouveau corps en cas d'évolution positive, en fonction des postes vacants, par promotion ou concours, ou par détachement dans un corps de niveau égal ou inférieur.

Évolution des reclassements



3. L'accompagnement spécifique des personnels IATSS

Source : DPAE

Durant l'année scolaire 2019-2020, 592 agents ont été reçus dans le cadre des mesures d'accompagnement dans les domaines suivants :

- Les situations médicales : saisines de la médecine de prévention ou du comité médical par l'administration, ou agents signalés par le médecin de prévention.
- Disciplinares ou autres : suivis d'agents en situation conflictuelle, voire disciplinaire.

Parmi les personnels reçus, 71% font partie de la filière administrative, 19% de la filière médico-sociale, 10% de la filière ITRF et 1% sont des professeurs contractuels ou professeurs en reclassement.

		2020		
Filière administrative (Adjenes, Saenes, AAE)		Situations médicales	Disciplinaires et autres	Totaux
A	F	38	1	39
	M	13		13
s/s total A		51	1	52
B	F	116	1	117
	M	14	1	15
s/s total B		130	2	132
C	F	202		202
	M	34		34
s/s total C		236	0	236
S/S TOTAL Filière administrative		417	3	420
Filière ITRF (ITRF A, ITRF B, ATRF)		Situations médicales	Disciplinaires et autres	Totaux
IGE + IGR	F	1		1
	M	2		2
s/s total IGE+IGR		3	0	3
ASI + TEC	F	2		2
	M	2		2
s/s total ASI+TEC		4	0	4
ATRF	F	37	1	38
	M	15	1	16
s/s total ATRF		52	2	54
S/S TOTAL Filière ITRF		59	2	61
Filière médico-sociale : (MED, INFENES, ASSAE)		Situations médicales	Disciplinaires et autres	Totaux
MED	F	2		2
	M	1		1
s/s total MED		3	0	3
INF	F	74	1	75
	M	1		1
s/s total INF		75	1	76
ASSAE	F	30	2	32
	M			0
s/s total ASSAE		30	2	32
S/S TOTAL Filière médico-sociale		108	3	111
Professeurs en reclassement	F			0
	M			0
S/S TOTAL Professeurs en reclassement		0	0	0
Contractuels	F			0
	M			0
S/S TOTAL Contractuels		0	0	0
TOTAL		584	8	592

III. Prévention des risques professionnels

Source : Mission hygiène et sécurité

Le service santé et sécurité a pour objectif de promouvoir la politique académique dans l'ensemble des établissements scolaires du 1^{er} et du 2^d degré et des services académiques.

En raison du contexte particulier lié à la crise sanitaire pour cette année scolaire 2019-2020, il n'a pas été possible d'obtenir l'intégralité des réponses des établissements sur la partie concernant les documents et registres : 494 EPLE sur 534 ont répondu, ainsi que 1690 écoles sur 2540.

Les données, à défaut d'être exhaustives, ont été proratisées au nombre total afin d'être au plus proche de la réalité. Elles sont donc à considérer avec précaution.

Au niveau académique, il y a 8 conseillers de prévention (dont 1 au niveau académique), 629 assistants de prévention.

Ces derniers se répartissent de la manière suivante :

- **Les conseillers de prévention**

	Nombre
Académique	1
Seine-et-Marne	3
Seine-Saint-Denis	2
Val-de-Marne	2
Total	8

- **Les assistants de prévention**

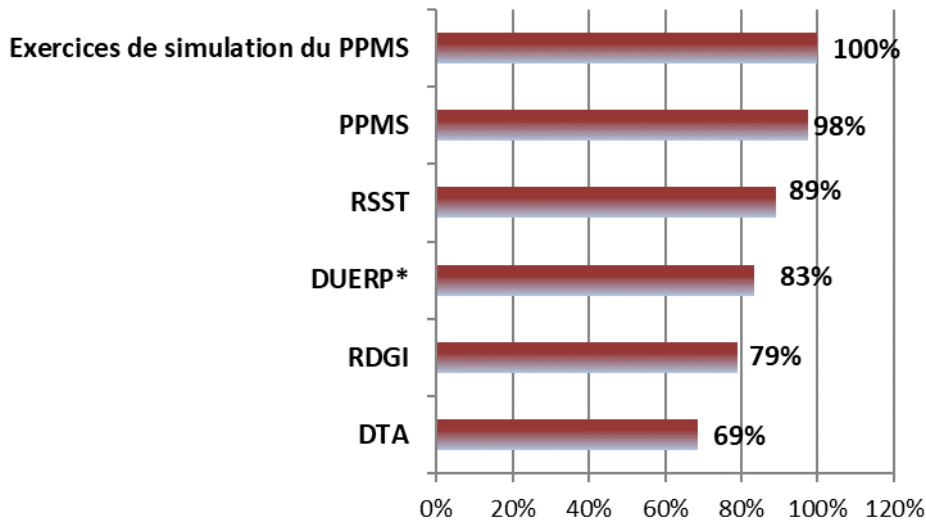
	Nombre AP Personnels EN	dont enseignants	Nombre AP ATTEE	Total
Collège	121	62	210	331
Lycées	96	29	108	204
EREA	5	4	1	6
Services académiques (rectorat, DSDEN, CIO, ...)	3	0	0	3
Circonscriptions	85	85	0	85
Total	310	180	319	629

Parmi les assistants de prévention, sont compris également les agents des collectivités territoriales de rattachement (CTR) nommés assistants de prévention par les chefs d'établissement.

- **Les documents et registres obligatoires**

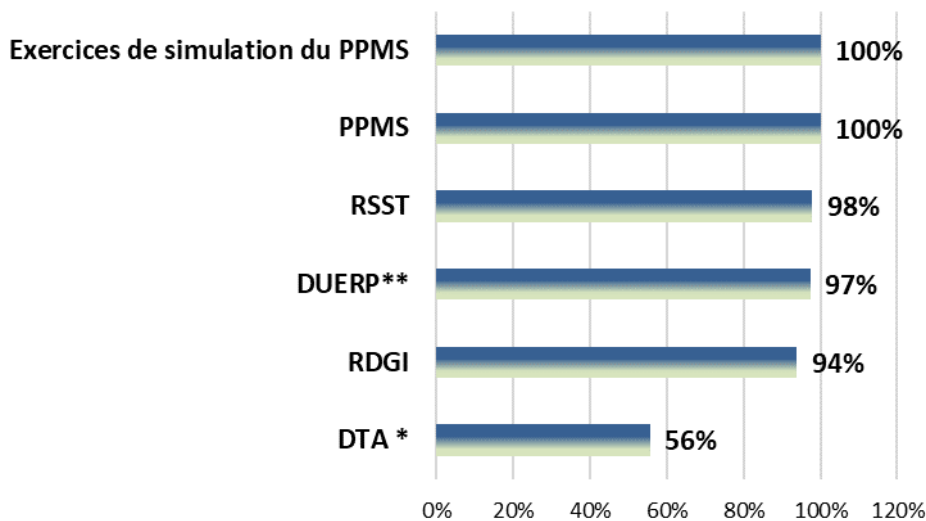
- DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté (et exercices de simulation du PPMS)
- RSST : Registre de Santé et Sécurité au Travail
- RDGI : Registre de signalement d'un Danger Grave et Imminent
- DTA : Diagnostic Technique Amiante
-

- **Nombre de registres présents sur 534 EPLE**



* Nombre de documents réalisés ou en cours de réalisation

- **Nombre de registres présents sur 2 540 écoles**



* concerne uniquement les EPLE dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} juillet 1997

** Nombre de documents réalisés ou en cours de réalisation

Source : DASEM

A. Évolution des aides dans l'enseignement public

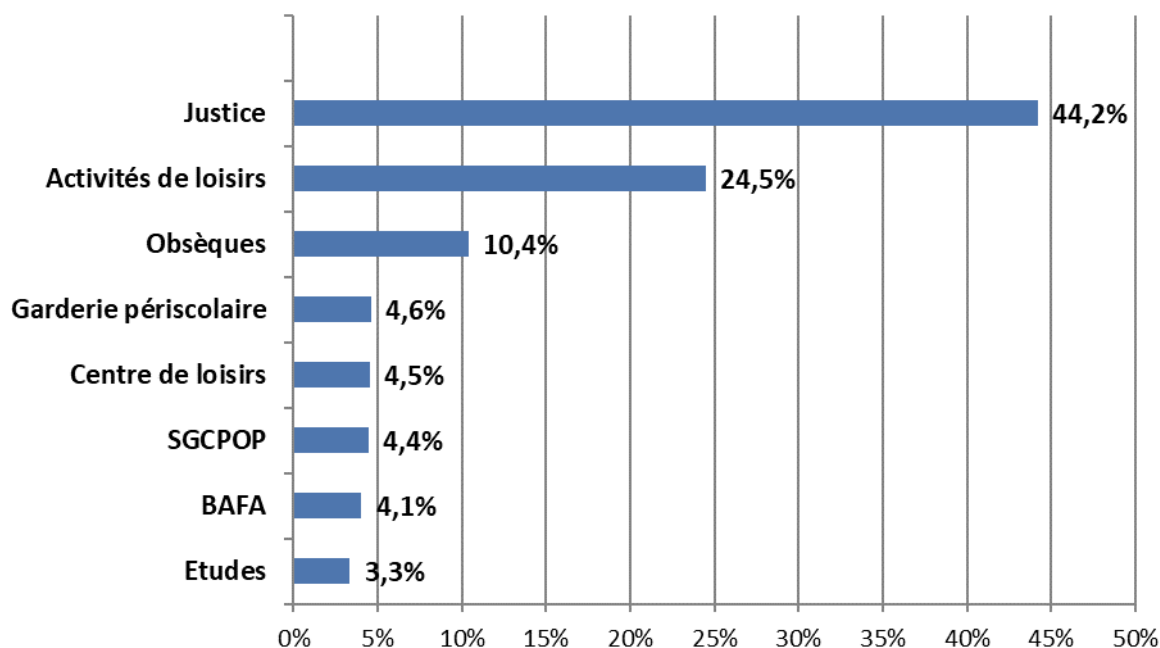
• Évolution des aides individuelles de 2018 à 2020

	LOGEMENT		AIDE A LA FAMILLE		AIDE AUX VACANCES		SECOURS	
	Nbre bénéficiaires	Dépenses	Nbre bénéficiaires	Dépenses	Nbre bénéficiaires	Dépenses	Nbre bénéficiaires	Dépenses
2018	535	321 155	1764	434 187	317	26 840	1029	624 289
2019	551	311 983	1612	414 664	273	22 499	1086	651 605
2020	420	264 904	883	62 176	164	20 119	598	462 193

	ALLOCATIONS HANDICAP*		ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET PERSONNEL**	
	Nbre de bénéficiaires	Dépenses	Nbre de bénéficiaires	Dépenses
2018	522	516 604	991	392 592
2019	565	569 963	947	354 263
2020	555	535 164	971	357 000

* Allocations enfants handicapés **PAAC, SGCPPOP, Justice, Obsèques

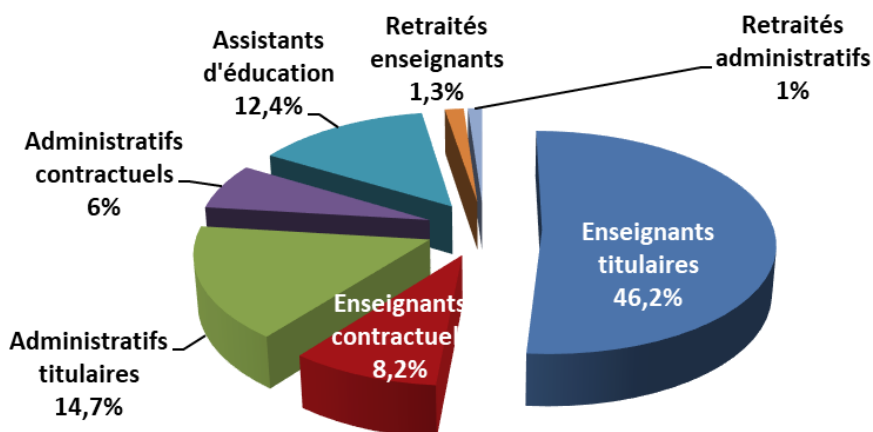
• Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (Année 2019-2020)



SGCPPOP : Aide pour la séparation du conjoint par obligation professionnelle

B. Répartition par type de bénéficiaires

- Répartition des secours par type de bénéficiaires en 2019-2020

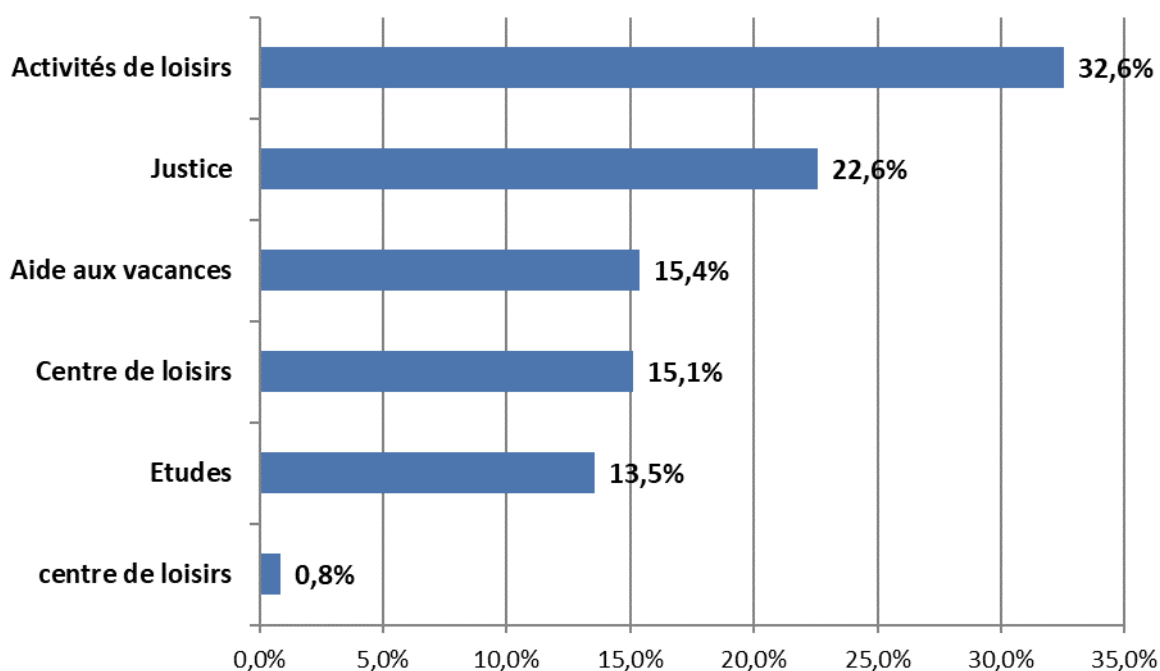


C. Évolution des aides dans l'enseignement privé

- Évolution des aides individuelles dans l'enseignement privé de 2018 à 2020

	LOGEMENT	AIDE A LA FAMILLE	SECOURS	ALLOCATIONS HANDICAP*
	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
2018	3 067	9 741	18 650	25 390
2019	1 722	8 101	12 310	38 140
2020	1 048	3 749	9 600	28 560

- Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (Enseignement privé – Année 2019-2020)

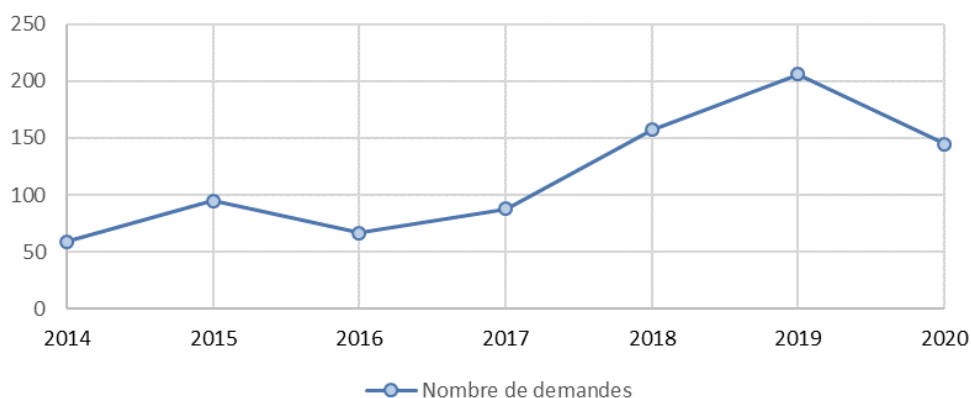


V. La protection juridique des fonctionnaires et le contentieux

- **Protection juridique des personnes (uniquement attaques par des tiers : élèves, parents ...)**

2018-2019 : 206 dossiers 2019-2020 : 145 dossiers

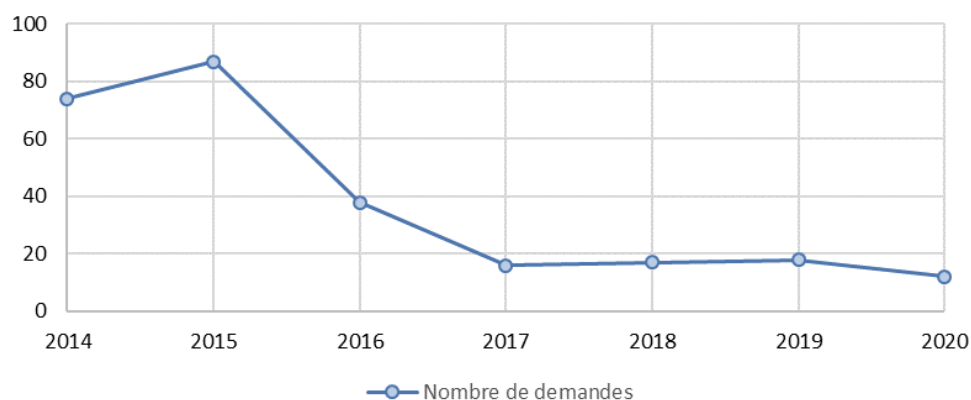
Evolution de la protection juridique des personnes de 2014 à 2020



- **Protection juridique – dégâts des véhicules**

2018-2019 : 18 dossiers 2019-2020 : 12 dossiers

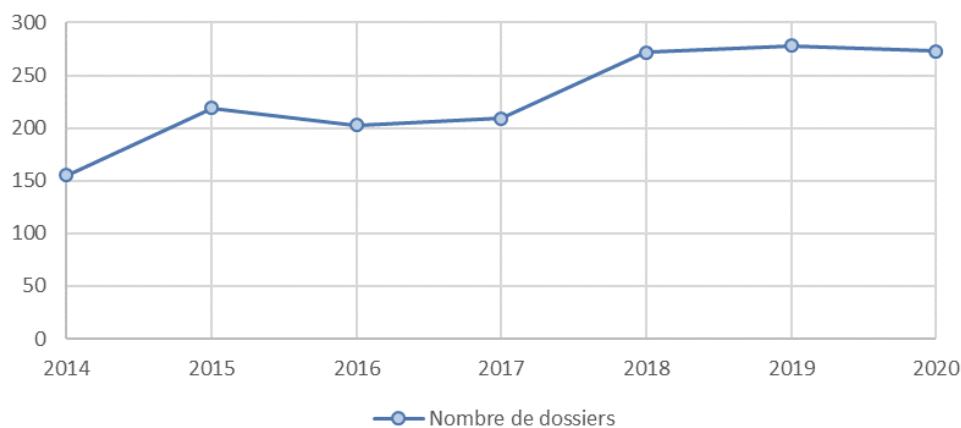
Evolution de la protection juridique des véhicules de 2014 à 2020



- Évolution du nombre de recours (hors contentieux de droit privé et de l'enseignement supérieur)

Nombres de recours en 2018	Nombres de recours en 2019	Nombres de recours en 2020
272	278	273

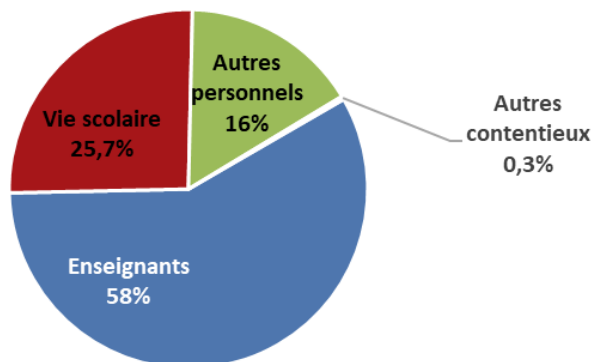
Evolution des recours de 2014 à 2020



- Part du contentieux par matière de 2018 à 2020 :

	2018	2019	2020
Enseignants	78%	60%	58%
Vie scolaire	10%	21%	25,7%
Autres personnels	12%	18%	16%
Autres contentieux	0%	1%	0,3%

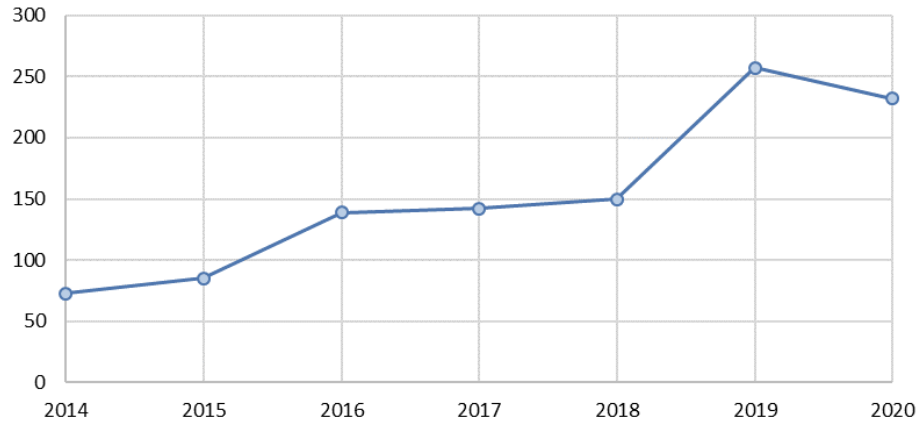
Part des contentieux par matière en 2020



- **Nombre de jugements des tribunaux administratifs :**

- Taux de rejet des requêtes et non-lieu : 72%
- 2019 : 257
- 2020 : 232

Evolution du nombre de jugements de 2014 à 2020



Taux de rejet des requêtes et non-lieu :

Taux de rejet des requêtes et non lieu en 2019	Taux de rejet des requêtes et non lieu en 2020
73%	72%

VI. Les procédures disciplinaires

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

1. Dans le 1^{er} degré

- Pour l'année scolaire 2019-2020

	77	93	94	Total
Sanction du 1er groupe		2		2
Sanction du 2ème groupe				0
Sanction du 3ème groupe				0
Sanction du 4ème groupe	2			2
Licenciement pour insuffisance professionnelle				0
Total	2	2	0	4

2. Dans le 2^d degré

Source : DPE

Catégorie de personnel 2nd degré	Sanctions disciplinaires prononcées				Mesures prises pour insuffisance professionnelle
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Licenciement professeur titulaire
PLP	1		1		
Prof d'EPS		1			
Certifié		1		1	
Agrégé		1			
Chaire supérieure					
CPE	1				
COP					
Contractuels					
Totaux	2	3	1	1	0

3. Pour le personnel IATSS

Source : DPAE

Catégorie de personnel IATSS	Sanctions disciplinaires prononcées				Mesures prises pour insuffisance professionnelle
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Licenciement agent titulaire
Filière médico-sociale	1		2		
Filière administrative	1	2		1	
Totaux	2	2	2	1	0



RÉMUNÉRATION

I. Situation indiciaire par catégorie de personnels

Source : CDG/BSA public + privé

• Évolution des indices moyens entre 2018 et 2020

	2018			2019			2020		
	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global
Enseignants 1 ^{er} degré	537	489	535	545	496	543	554	502	551
Enseignants 2 nd degré	558	505	552	566	510	559	566	513	560
Direction et inspection	840		840	845		845	851		851
Education et orientation	534		534	550		550	548		548
Surveillance et assistance éducative	316		316	318		318	318		318
IATSS	433		433	439		439	436		436
Ensemble	517	501	516	523	506	521	520	510	520

II. Situation indiciaire par statut

• Évolution des indices moyens des personnels titulaires et non titulaires

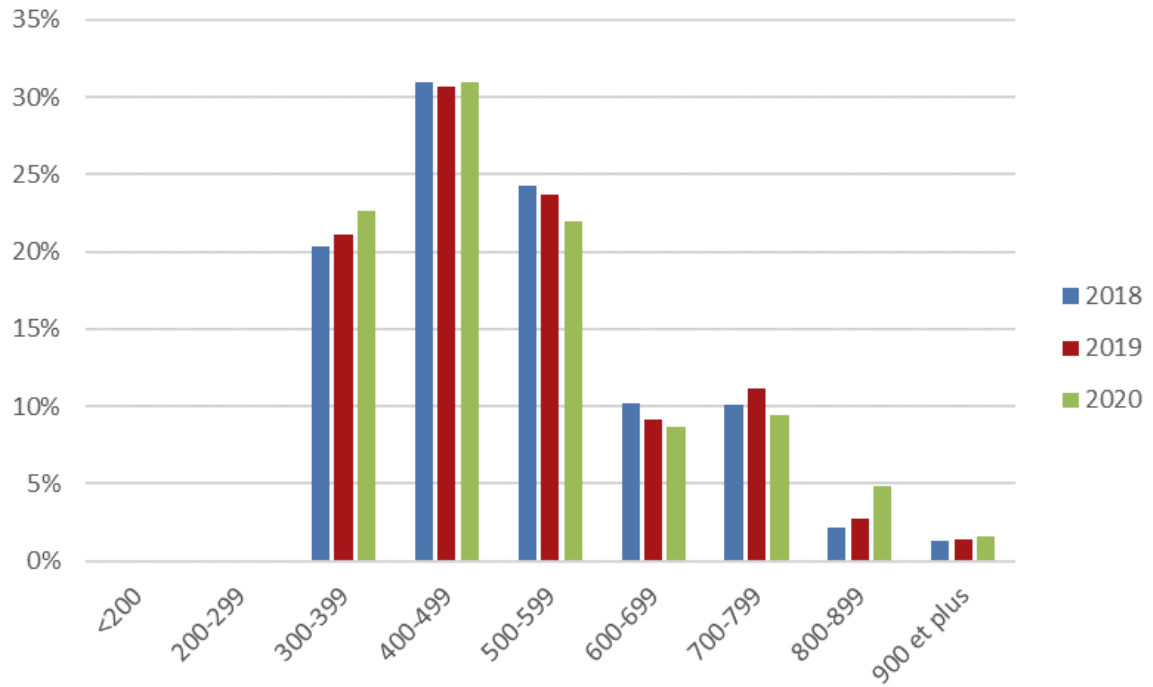
	2018		2019		2020	
	Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Enseignants 1 ^{er} degré	538	492	548	402	557	389
Enseignants 2 nd degré	559	488	576	456	583	422
Direction et inspection	840	639	838		852	
Education	534	495	568	449	574	420
Surveillance et assistance éducative	325	316		318		318
IATSS	432	402	443	392	444	360
Ensemble	553	369	559	363	568	352

III. Rémunération selon le genre

• La rémunération selon le genre

	2018		2019		2020	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enseignants 1 ^{er} degré	540	534	549	543	557	550
Enseignants 2 nd degré	553	552	562	559	561	558
Direction et inspection	855	827	858	823	866	842
Education	555	527	551	548	546	549
Surveillance et assistance éducative	312	317	312	319	313	320
IATSS	455	429	456	435	455	432
Ensemble	531	511	536	514	536	513

IV. Distribution des indices sur l'ensemble des personnels



5

FORMATION

I. Synthèse des formations

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne – DAFOR

- Évolution du nombre de personnels formés depuis 2018, 1^{er} et 2^d degré

Après avoir été en augmentation régulière sur les trois dernières années, le nombre des personnels enseignants formés au global diminue assez notablement, principalement dans le 1^{er} degré en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne.

	Seine-et-Marne		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		TOTAL ACADEMIE
	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	
2018	3 223	7 504	3 665	9 645	5 354	6 660	36 051
2019	3 712	8 563	10 380	10 728	6 511	7 765	47 659
2020	2 179	7 655	5 750	11 211	6 417	7 250	40 462

II. Personnels du 1^{er} degré

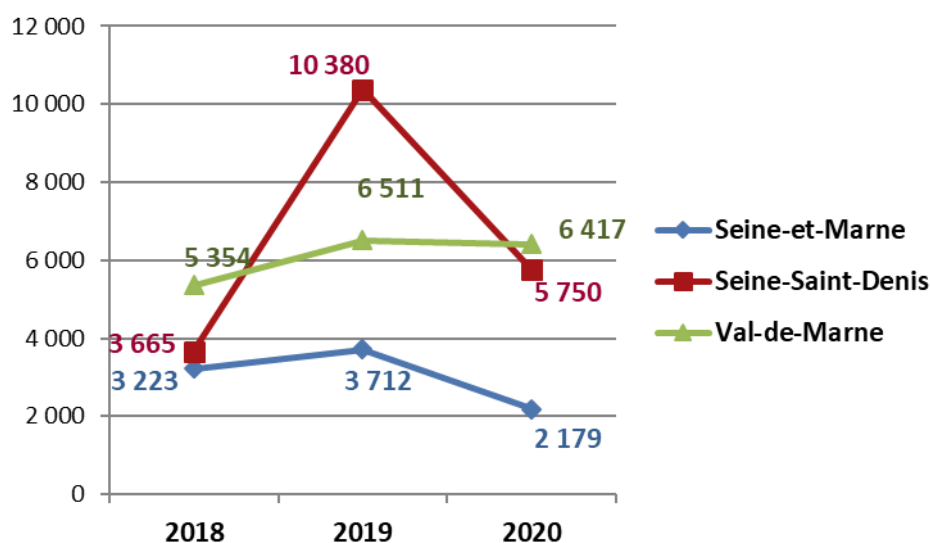
Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

A. Les personnels formés

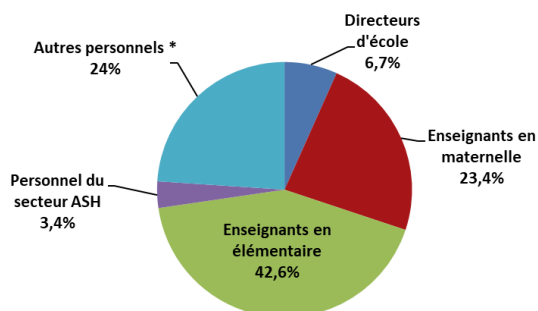
- Nombre de personnels formés depuis 2018

	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Total
2018	3 223	3 665	5 354	12 242
2019	3 712	10 380	6 511	20 603
2020	2 179	5 750	6 417	14 346

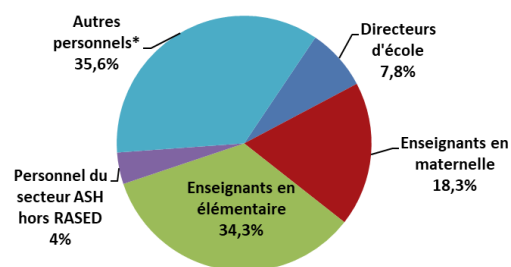
- Répartition par département



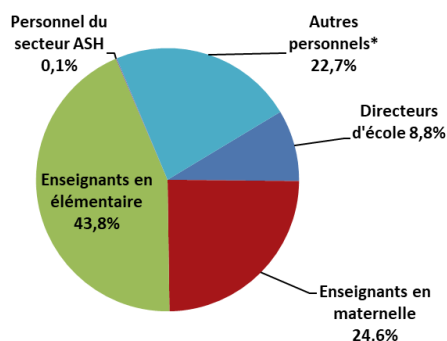
Répartition par corps des personnels formés en 2020 en Seine-et-Marne



Répartition par corps des personnels formés en 2020 en Seine-Saint-Denis



Répartition par corps des personnels formés en 2020 dans le Val-de-Marne



*Autres personnels : conseillers pédagogiques, animateurs informatiques, titulaires remplaçants

B. Les objectifs de la formation

• Répartition de nombre de journées selon l'objectif de formation en Seine-et-Marne

Sur les 7 078 journées de formation dispensées en Seine-et-Marne, 22% ont été consacrées à la formation statutaire des directeurs d'école. L'accent a ensuite été mis sur l'accompagnement et la formation des nouveaux arrivants et néo titulaires (19%) ou encore sur les formations sur les dispositifs de l'éducation prioritaire (16%).

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-et-Marne	
Objectif des formations	2019-2020
Formation statutaire des directeurs d'école	1 526
Accompagnement et formation des nouveaux arrivants et néo titulaires	1 353
REP et REP+ : dispositifs de l'Education prioritaire	1 138
Formation diplômante ASH (CAPPEI)	1 000
Réussite éducative : PMQC, autres formations ASH, élèves allophones...	554
Préparation aux examens (LA-DIR, CAFIPEMF, CCFLS)	520
Formations disciplinaires diverses à destinations des PE en classe	492
Formation des formateurs	295
Formation sécurité	200
Total	7 078

- **Répartition de nombre de journées selon l'objectif de formation en Seine-Saint-Denis**

En Seine-Saint-Denis, 37% des 9 744 journées de formation dispensées l'ont été pour la formation certificative ASH, 23% sur l'accompagnement et l'adaptation à l'emploi et 11% pour des formations en maternelle.

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-St-Denis	
Objectif des formations	2019-2020
ASH - école inclusive	3 607
Accompagnement adaptation à l'emploi	2 285
Maternelle	1 116
Maîtrise de la langue	906
Mathématiques	741
Arts	643
Autre	241
Usages du numérique	205
Total	9 744

- **Répartition de nombre de journées selon l'objectif de formation dans le Val-de-Marne**

Sur les 8 812 journées de formations effectuées en 2020 dans le Val-de-Marne, 18% ont concerné la formation au CAPPEI, 16% les élèves en difficulté et en situation de handicap, et 13% pour l'éducation prioritaire.

Nombre de journées de formation par priorité des formations dans le Val-de-Marne	
Objectif des formations	2019-2020
CAPPEI	1 551
Réussite éducative : élèves en difficulté et en situation de handicap	1 371
Education prioritaire	1 183
Formation de formateurs	1 072
Directeurs	893
Maternelle	795
Adaptation à l'emploi (néotitulaires, contractuels)	727
Réussite éducative : élèves allophones, FLS	472
EPS	308
Didactique et pédagogie	284
Education artistique et culturelle (PEAC, chorale, école et cinéma...)	138
Anglais	18
Total	8 812

III. Personnels du 2^d degré

Source : DAFOR

26 116 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré ont participé à un stage de formation continue en 2019-2020, soit 42% de l'ensemble des enseignants du 2^d degré (dont un sur trois non titulaire).

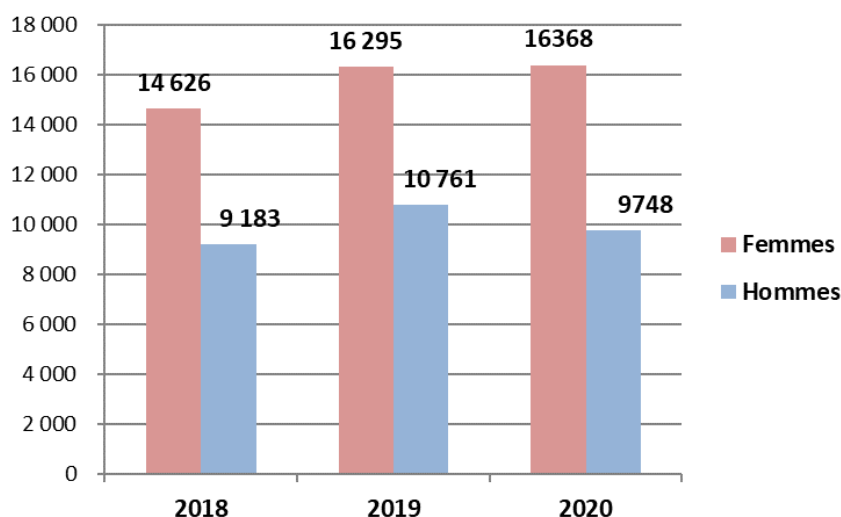
Au total, ce sont 56 198 inscriptions qui ont été enregistrées, majoritairement pour une formation en lien avec le développement des qualifications ou acquisitions nouvelles.

Les formations locales qui se tiennent en établissement et qui ne donnent pas lieu à convocation ne sont pas comptabilisées.

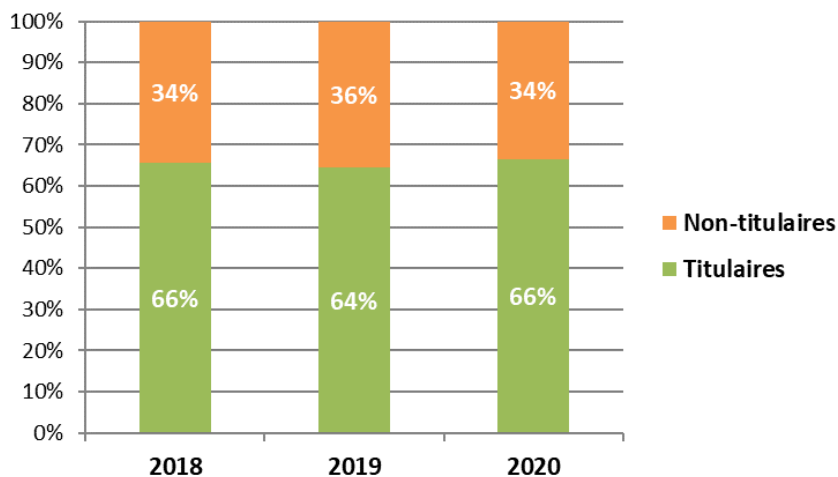
A. Les personnels formés

Le nombre de personnels formés reste à peu près stable par rapport à l'année précédente (- 940). Ce sont majoritairement des femmes (elles représentent 63% des personnels formés).

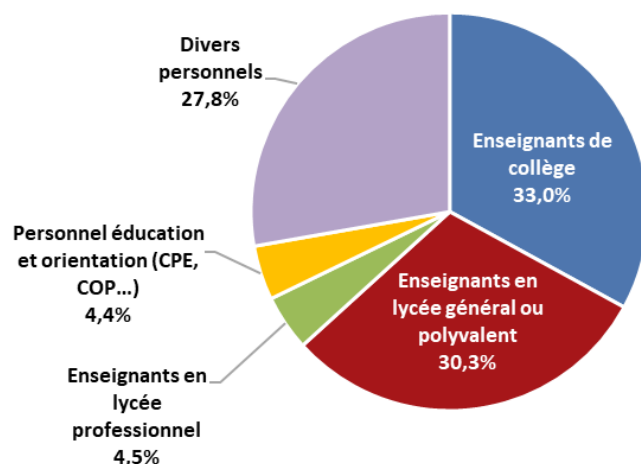
- **Évolution du nombre d'enseignants du 2^d degré (H/F) formés depuis 2018**



- **Évolution du nombre d'enseignants du 2^d degré (titulaires et non-titulaires) formés depuis 2018**

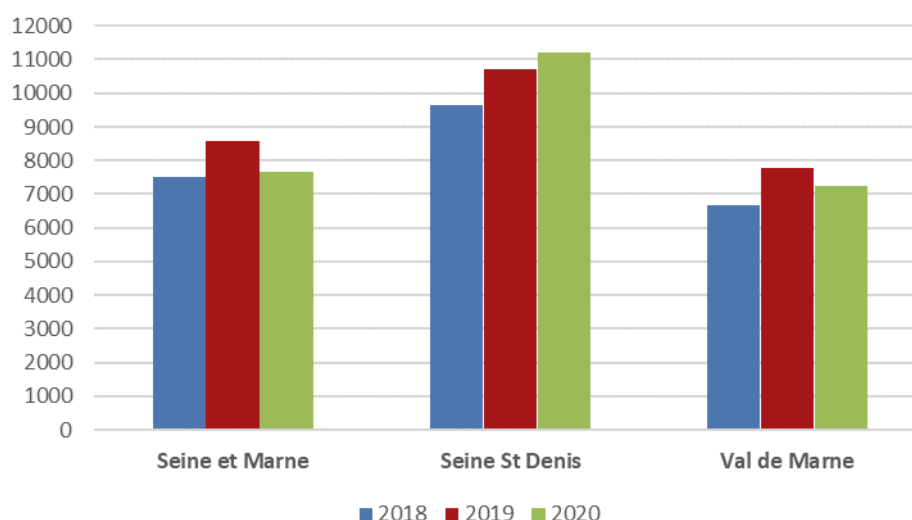


- Répartition par corps des stagiaires de la formation continue du second degré



Les personnels enseignants représentent l'essentiel des stagiaires de la formation continue des personnels du second degré : 67,8% des formations dispensées l'ont été pour les enseignants de collège ou lycée, et 32,2% pour les personnels administratifs ou d'éducation et d'orientation.

- Évolution de la répartition des affectations départementales des personnels formés



B. Les objectifs de la formation

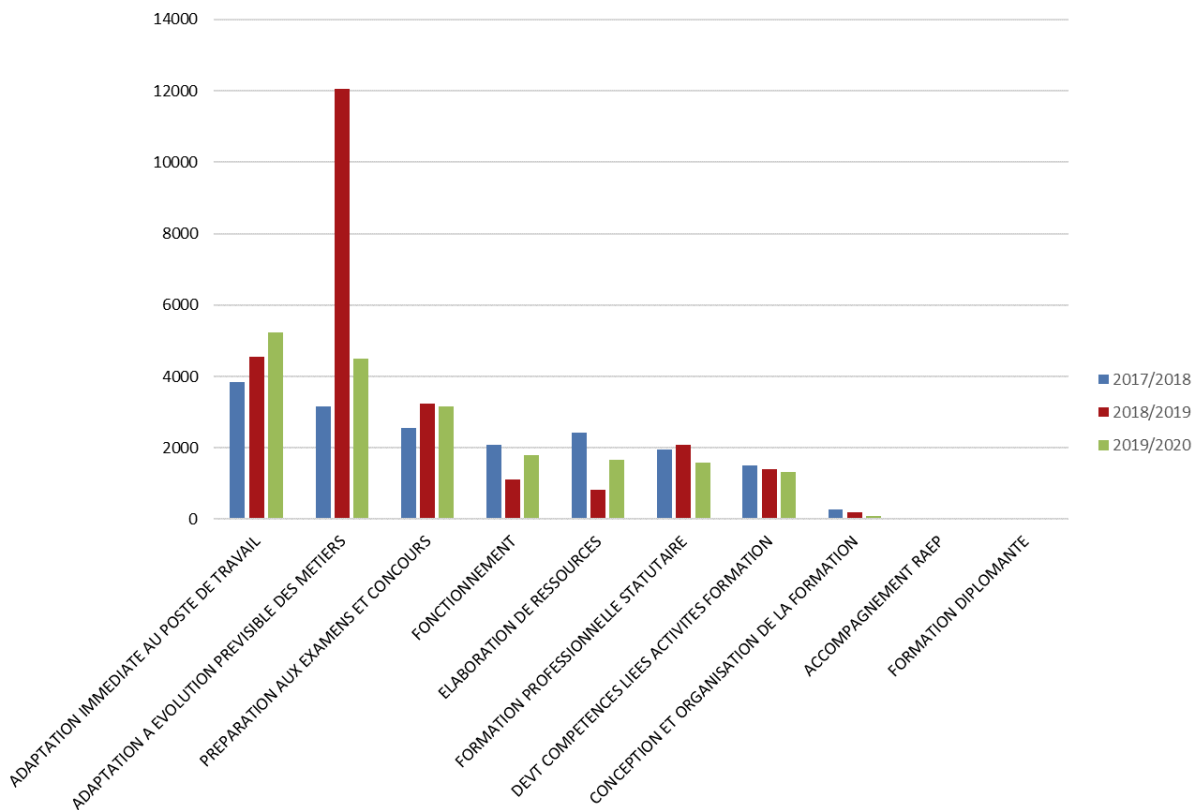
Dans la continuité des années précédentes, le plan académique de formation continue 2019-2020 de l'académie de Créteil a pour ambition de favoriser, pour tous les personnels, l'appropriation de l'ensemble des enjeux éducatifs et de développer les compétences professionnelles indispensables à la réussite de tous les élèves.

Il a ainsi pour mission d'accompagner l'évolution de l'école en mettant un accent particulier sur :

- la formation des professeurs non titulaires ;
- la formation des professeurs en début de carrière ;
- le développement des formations au et par le numérique.

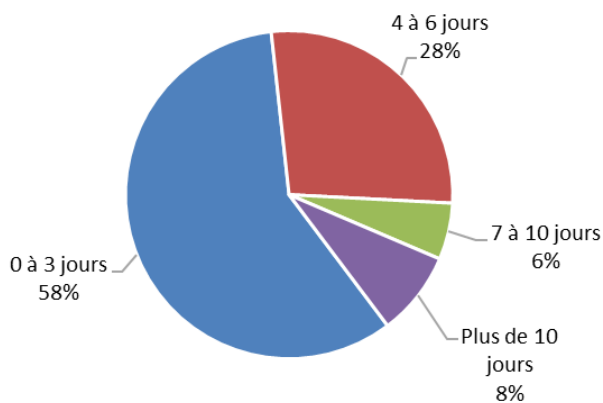
• Répartition du nombre d'inscriptions à des stages de formation continue selon l'objectif de formation depuis 2018

Les objectifs de formation relatifs au « développement des qualifications ou des acquisitions nouvelles » sont en constante progression et représentent pour l'année écoulée 66% des inscriptions totales ; ils ne figurent pas dans le graphique ci-dessous afin de rendre plus lisibles les autres objectifs de formation.



• Durée moyenne des formations

Durée moyenne des formations (en nbre de jours)

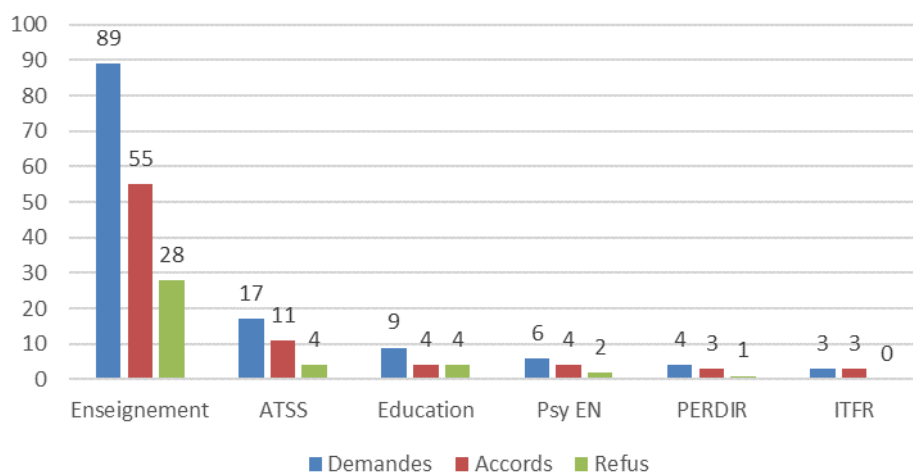


• Le compte personnel de formation (CPF)

Depuis la rentrée scolaire 2019, 128 demandes d'utilisation du CPF ont été formulées (80 accords, 39 refus, et 9 dossiers en attente au moment du bilan effectué).

Les demandes d'utilisation du CPF

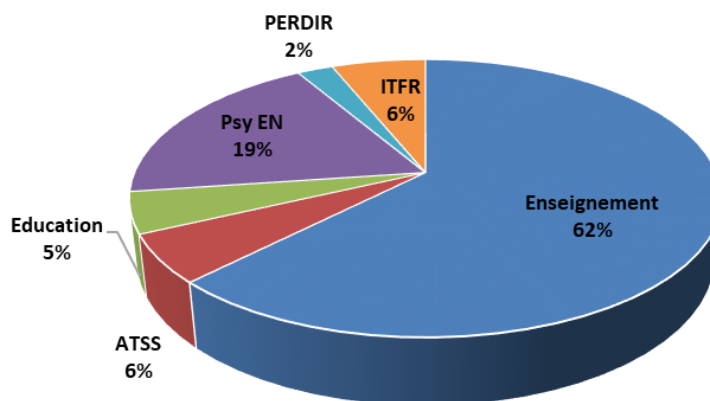
Répartition des demandes d'utilisation du CPF



La répartition des montants financés

	Dossiers acceptés	Nbre heures mobilisées	Montants financés
Enseignement	55	4 757	45 802
ATSS	11	331	4 126
Education	4	359	3 505
Psy EN	4	1 056	13 763
PERDIR	3	230	1 710
ITFR	3	290	4 500
Total	80	7 023	73 406

CPF - Répartition des montants financés



C. Les moyens consacrés à la formation continue en 2019-2020

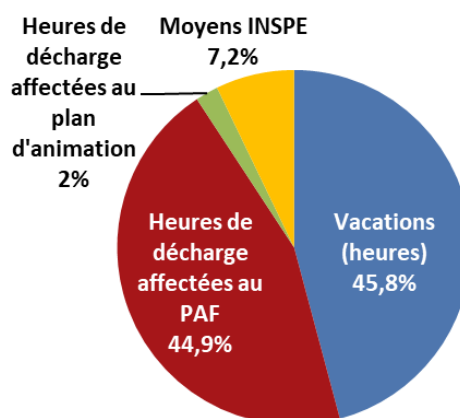
Il s'agit des indemnités versées aux formateurs intervenant dans le plan académique de formation ou le plan d'animation pédagogique sous forme de vacances ainsi que des décharges horaires attribuées aux enseignants de l'académie au titre de leur activité de formateur.

Il est à noter que depuis l'année scolaire 2011-2012, toutes les formations sont payées sous forme de vacances.

Ce sont au total 17 ETP qui sont dédiés au titre des missions d'ingénierie de formation.

- Répartition des moyens horaires dédiés à la formation continue du second degré

Vacations	14 045 h
Décharges PAF	13 763 h
Décharges Animation	637 h
Moyens ESPE	2 200 h



6

DIALOGUE SOCIAL

I. Les décharges syndicales

	En ETP
1er degré	52,5
2nd degré	59,7
IATSS	20,2
Total	132,4

II. Les réunions et instances

Ces données prennent en compte les instances formelles et les points d'information.

- **Nombre de réunions d'instances et de groupes de travail préparatoires aux instances**

	Type de réunion	Nombre	Nombre de groupes de travail préalables
Au niveau académique	CTS	4	
	CAPA	26	13
	CCP	6	
	CTA	10	1
	CHSCTA	7	2
Au niveau départemental	CTSD	20	10
	CAPD	16	10
	CHSCTD	17	3
Total		106	39

- **Autres réunions (groupes de travail, audiences)**

	Type de réunion	Nombre	Objet
Au niveau académique	Audiences	58	DHG, préparation rentrée, situations particulières...
	Groupes de travail	56	Offre de formation, DHG, éducation prioritaire, carte comptable.
Au niveau départemental	Audiences	231	Moyens collèges et vie scolaire, carte scolaire, éducation prioritaire, EFS, remplacement, contrats aidés, situations particulières...
	Groupes de travail	55	Simplification des tâches des directeurs d'école, carte scolaire, préparation de rentrée.



ENSEIGNEMENT PRIVÉ

I. Les effectifs en 2020

5 338 personnels en activité

- 1 405 enseignants dans le 1^{er} degré (26,3 %)
- 3 933 enseignants dans le 2^d degré (73,7 %)

A. Répartition des effectifs par catégorie et par département

Personnel contractuel (échelle de rémunération des titulaires) :

- AD : agrément définitif (établissement sous contrat simple)
- CD : contrat définitif
- CP : contrat provisoire
- NP : nommé du public (fonctionnaire)

Personnel auxiliaire :

- AE : autorisé à enseigner (établissement sous contrat simple)
- DA : délégué auxiliaire
- DI : délégué auxiliaire en CDI

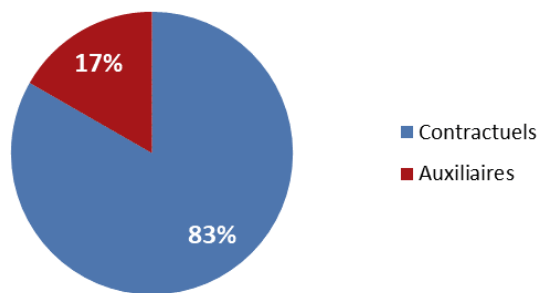
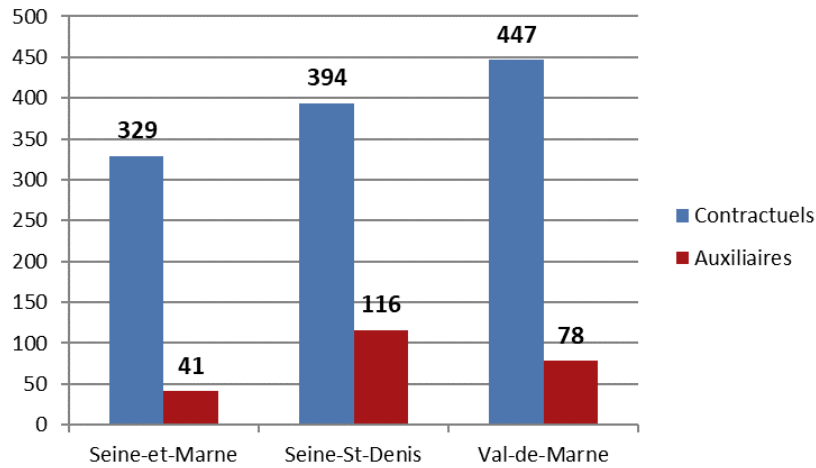
1. Dans le 1^{er} degré

La part des enseignants contractuels dans les effectifs du 1^{er} degré reste très largement majoritaire (83%) et enregistre une hausse de 2 points par rapport à 2019.

La part des auxiliaires diffère selon les départements : c'est en Seine-Saint-Denis que la proportion est la plus importante (23% des enseignants, mais en baisse de 5 points par rapport à 2019) et en Seine-et-Marne qu'elle est la plus faible (11%).

• Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département

	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	% auxiliaires
Seine-et-Marne	329	41	370	11%
Seine-St-Denis	394	116	510	23%
Val-de-Marne	447	78	525	15%
Total académique	1 170	235	1 405	17%



- Répartition détaillée selon le genre et le statut

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	17	1	6%	312	40	11%
Seine-St-Denis	34	18	35%	360	98	21%
Val-de-Marne	20	6	23%	427	72	14%
Total	71	25	26%	1 099	210	16%

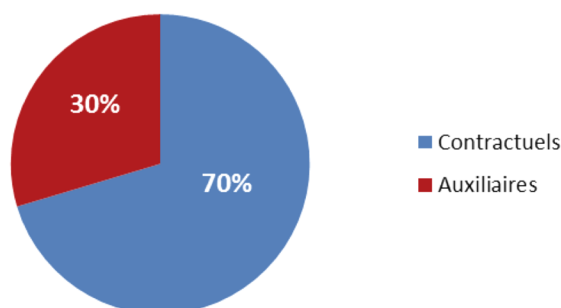
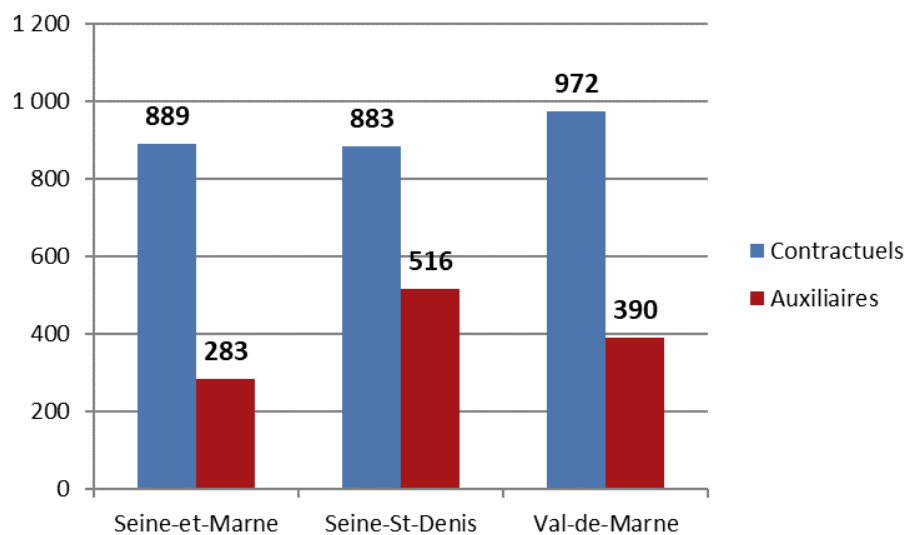
2. Dans le 2^d degré

Près d'un tiers des enseignants du 2^d degré sont des auxiliaires (30%), la Seine-Saint-Denis rassemblant une proportion plus importante d'entre eux (37% des enseignants du département). C'est en Seine-et-Marne que la proportion d'auxiliaire est la plus faible avec 24%.

Les hommes, qui représentent 36,5% de l'effectif total des enseignants du 2^d degré privé, sont proportionnellement plus nombreux parmi les effectifs contractuels du 2^d degré : 34% d'entre eux sont contractuels. Ce taux est de 28% pour les femmes.

- Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département

	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	% auxiliaires
Seine-et-Marne	889	283	1 172	24%
Seine-St-Denis	883	516	1 399	37%
Val-de-Marne	972	390	1 362	29%
Total académique	2 744	1 189	3 933	30%



- Répartition détaillée selon le genre et le statut

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	266	97	27%	623	186	23%
Seine-St-Denis	337	244	42%	546	272	33%
Val-de-Marne	341	148	30%	631	242	28%
Total	944	489	34%	1 800	700	28%

B. Origine des personnels

Les personnels du 1^{er} degré résident très majoritairement dans l'académie : 81,3% d'entre eux résident dans l'un des trois départements cristoliens.

18,7% des enseignants du 1^{er} degré résident en dehors de l'académie de Créteil :

9,3% résident dans l'académie de Paris, 7,9% dans celle de Versailles et 1,5% dans une autre académie limitrophe.

Pour les personnels du 2^d degré, 76,5% d'entre eux résident sur l'académie, 12,1% dans l'académie de Paris, 8,4% dans celle de Versailles, et 3% dans une académie limitrophe.

• Lieu de résidence des personnels du 1^{er} degré

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	347	45	392	27,9%
	93	239	73	312	22,2%
	94	376	62	438	31,2%
Paris	75	103	28	131	9,3%
Versailles	78	6	1	7	0,5%
	91	29	8	37	2,6%
	92	28	6	34	2,4%
	95	23	10	33	2,3%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		1 151	233	1 384	98,5%
Autres académies		19	2	21	1,5%
TOTAL		1 170	235	1 405	

• Lieu de résidence des personnels du 2^d degré

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	902	283	1 185	30,1%
	93	550	270	820	20,8%
	94	702	301	1 003	25,5%
Paris	75	303	174	477	12,1%
Versailles	78	14	12	26	0,7%
	91	79	34	113	2,9%
	92	45	43	88	2,2%
	95	65	38	103	2,6%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		2 660	1 155	3 815	97,0%
Autres académies		84	34	118	3,0%
TOTAL		2 744	1 189	3 933	

II. La mobilité des maîtres contractuels

On observe cette année une augmentation des demandes de mutation intra-académique (+ 67 demandes par rapport à 2019 dans le 1^{er} degré, et + 38 dans le 2^d degré), et également une légère augmentation des sortants de l'académie.

A. Dans le 1^{er} degré

- **Mobilité des maitres contractuels**

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	0	5	5	10
SORTANTS de l'académie	11	13	5	29
mutations dans académie	54	69	50	173
non satisfaites dans l'académie	3	3	3	9
non satisfaites hors académie	10	2	16	28

B. Dans le 2^d degré

- **Mobilité des maitres contractuels**

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	5	12	19	36
SORTANTS de l'académie	17	32	21	70
mutations dans académie	66	77	84	227
non satisfaites dans l'académie	4	11	12	27
non satisfaites hors académie	13	13	14	40

III. Les retraites

- **Dans le 1^{er} degré**

	HOMMES	FEMMES
Contractuels	0	24
Auxiliaires	0	0

- **Dans le 2^d degré**

	HOMMES	FEMMES
Contractuels	16	40
Auxiliaires	3	4

IV. Les promotions

• Dans le 1^{er} degré

	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE				1	1	1	3
ACCES A LA HORS CLASSE DES PE				12	11	16	39
ACCES PROFESSEURS DES ECOLES					1		1
TOTAL	0	0	0	13	13	17	43

PROMOTIONS 2020		HOMMES		FEMMES	
		Bonification ancienneté	Ancienneté	Bonification ancienneté	Ancienneté
Professeurs des écoles	77		5	12	80
Instituteurs					
Professeur des écoles Classe Ex.					2
Professeurs des écoles Hors Classe					10
TOTAL		0	5	12	90
Professeurs des écoles	93	1	8	5	68
Instituteurs					0
Professeur des écoles Classe Ex.					2
Professeurs des écoles Hors Classe			1		8
TOTAL		1	9	5	76
Professeurs des écoles	94		6	8	122
Instituteurs					0
Professeur des écoles Classe Ex.					0
Professeurs des écoles Hors Classe					20
TOTAL		0	6	8	142
TOTAL GENERAL		1	20	25	308
TOTAL HOMMES/FEMMES		21		333	

• Dans le 2^d degré

TABLEAU AVANCEMENT/LISTE D'APTITUDE	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE(TA)	2		3	10	7	9	31
ACCES A LA HORS CLASSE (TA)	6	6	8	17	14	19	70
INTEGRATION (LA)	1	0			1	2	4
TOUR EXTERIEUR (LA)							0
TOTAL	9	6	11	27	22	30	105

2020		HOMMES		FEMMES	
		Bonification d'ancienneté	Ancienneté	Bonification d'ancienneté	Ancienneté
MAITRES CONTRACTUELS	77	10	67	13	153
	93	5	94	17	147
	94	5	95	18	156
TOTAL GENERAL		20	256	48	456
TOTAL HOMMES/FEMMES		276		504	

2020		HOMMES		FEMMES	
		Choix	Ancienneté	Choix	Ancienneté
AUXILIAIRES	77	2	3	2	11
	93	2	14	6	15
	94	2	14	5	16
TOTAL GENERAL		6	31	13	42
TOTAL HOMMES/FEMMES		37		55	



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Source : DPE

- **Personnel du 2^d degré intervenant dans l'enseignement supérieur**

	SERVICE 100% SUP (PRAG/PRCE)	SERVICE 50% SUP	DETACHES ATER	STAGIAIRES SUP (doctorants)	ENS CLASSES DE BTS	ENS CLASSES CPGE	TOTAL
année scolaire 2017-2018	733	45	275	179	342	378	1 952
année scolaire 2018-2019	703	48	284	145	355	377	1 912
année scolaire 2019-2020	759	48	254	152	354	384	1 951

9

EMPLOIS BUDGÉTAIRES

Ces données concernent l'année civile 2020 et non l'année scolaire.

Les emplois des différents BOP sont exprimés en équivalent temps plein travaillé annualisé (ETPTa).

I. BOP 140 : enseignement scolaire public du 1^{er} degré

Entre 2018 et 2020, les effectifs du programme « enseignement scolaire public du premier degré » ont augmenté de 825 ETPT, soit +3%.

• Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2018 à 2020

140	2018		2019		2020	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	27 485	27 033	28 179	27 388	28 618	27 650
Congés formation rémunérés	48	37	48	37	48	37
Assistants étrangers	17	13	17	12	17	11
Contractuels	-	517	-	613	-	705
Enseignants du 2nd degré	12	4	12	3	12	3
Personnels d'inspection	94	95	94	97	94	98
Psychologue de l'éducation nationale	348	320	348	342	348	340
TOTAL	28 004	28 019	28 698	28 491	29 137	28 844

II. BOP 141 : enseignement scolaire public du 2^d degré

Après une année de sur consommation, le programme « enseignement scolaire public du second degré » revient à l'équilibre.

• Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2018 à 2020

141	2018		2019		2020	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	598	583	598	593	598	597
Enseignants du 2nd degré titulaires + stagiaires	29 329	25 191	29 243	25 308	29 254	25 436
Enseignants du 2nd degré non titulaires	-	4 035	-	3 997	-	3 634
Congés formation rémunérés	63	43	63	44	63	49
Vacataires	-	-	-	-	-	-
Assistants étrangers	110	99	110	100	110	96
Personnels administratifs et TOS CIO	2 116	2 004	2 114	1 997	2 113	1 978
Vacations administratifs	15	178	15	179	15	172
Personnels orientation	318	316	318	311	318	316
CPE	-	-	-	-	-	-
Personnels de laboratoire	356	323	356	318	356	318
Vacations laboratoire	-	26	-	30	-	28
Personnels d'inspection	130	129	129	135	130	133
Personnels de direction	1 011	1 038	1 015	1 059	1 018	1 055
Cadres administratifs et techniques	12	31	12	13	12	13
TOTAL	34 057	33 994	33 972	34 084	33 986	33 825

III. BOP 230 : vie de l'élève

Le programme 230 « vie de l'élève » revient à l'équilibre, après une sur consommation de 260 ETPT en 2019, touchant principalement la population AESH. Cette situation a été rendue possible par un transfert de prise en charge de ces personnels, désormais financés sur le Hors Titre 2.

En considérant l'ensemble du périmètre (Titre 2 et HT2), la population AESH a augmenté de 826 ETPT en 2020.

- **Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2018 à 2020**

230	2018		2019		2020	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOS	5	5	5	1	5	1
Vacations TOS	-	1	-	5	-	5
CPE (titulaires, non titulaires)	942	993	942	1 002	942	1 009
CPE Stagiaires	33	35	33	29	33	28
AESH	2 131	2 017	2 535	2 787	2 576	2 485
Médecins	100	34	100	31	100	29
Infirmiers	529	524	529	522	529	517
Assistants sociaux	298	285	298	283	298	278
Vacations santé	-	45	-	44	-	40
CFR	3	1	3	2	3	4
TOTAL	4 041	3 940	4 445	4 705	4 486	4 396

IV. UO 214 : soutien de la politique de l'éducation nationale

Les effectifs de l'UO « soutien de la politique de l'éducation nationale » restent stable entre 2019 et 2020.

- **Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2018 à 2020**

214	2018		2019		2020	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	-	1	-	-	-	-
Enseignants du 2nd degré	1	1	1	-	1	-
Personnels Administratifs	808	825	799	806	800	807
TOS	57	37	57	35	57	31
ITRF	106	80	106	71	106	75
Vacations ATOS	96	116	96	123	97	127
CFR	-	1	-	1	-	0
Personnels de santé et sociaux	28	27	28	27	28	32
Vacations santé	-	4	-	3	-	-
Pers. de laboratoire	-	-	-	-	-	-
Pers. d'orientation	5	7	5	8	5	7
Personnels d'inspection	-	-	-	-	-	-
Pers. direction	1	-	1	-	1	-
Cadres adm et tech (hors IGR)	-	-	-	-	-	-
Emplois fonctionnels (hors IGR)	38	33	38	34	36	33
Ingénieurs de recherche	11	9	11	12	11	9
Personnels bibliothèques et musées	-	-	-	-	-	-
Personnels ens-cherch.et ass	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 150	1 141	1 142	1 119	1 142	1 122

V. BOP 139 : enseignement privé des 1^{er} et 2^d degrés

Depuis 2018, les effectifs du programme « enseignement privé du premier et du second degré » ont progressé de 50 ETPT, sous l'effet, notamment d'une hausse des effectifs stagiaires.

• Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2018 à 202

139	2018		2019		2020	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	1 220	1 225	1 221	1 228	1 222	1 221
Enseignants du 2nd degré	3 582	3 510	3 607	3 534	3 614	3 530
Stagiaires sur support PEST/PSTG	109	109	119	115	147	145
CFR	-	6	-	5	-	5
TOTAL	4 912	4 850	4 946	4 881	4 983	4 900

VI. Synthèse budgétaire de l'académie

	2018		2019		2020	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOTAL BOPS	72 165	71 944	73 204	73 281	73 733	73 087

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Daniel Auverlot,
recteur de l'académie de Créteil

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Carole Laugier,
secrétaire générale adjointe,
directrice des relations et des ressources humaines

COORDINATION ET RÉDACTION

Valérie Benisty-Leprisé,
adjointe à la cheffe de division du PAPP
(Pôle académique de la prospective et de la performance)

